

ASSURANCE VOYAGE ET DÉPLACEMENT

Pour tout contrat d'assurance **automobile**  
Une Assurance Voyage **offerte\***

**CNART**  
assurances

Partenaires

Guarantee  
L'Assurance

www.cnavi.com

Voyagez en toute sérénité

# le soleil

MERCREDI 17 DECEMBRE 2014 44<sup>ème</sup> ANNÉE • N°13368 • ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

## PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE

# Macky Sall : « Assumons cette responsabilité qui nous incombe »

PAGES 2-3

- Faire du Sommet de Dakar une plateforme annuelle
- Les chefs d'Etat indexent la crise en Libye
- Pour un système continental de défense et de sécurité



## FINANCEMENT

# Le Fonsis mobilise 40 milliards de FCfa pour 6 projets du Pse

PAGE 12

- Une vingtaine d'entreprises en difficulté bientôt restructurées

## SITUATION MACROECONOMIQUE

# Le Fmi salue la position stable du Sénégal

PAGE 10

- Christine Lagarde hôte du chef de l'Etat en 2015

## OUVERTURE DE LA 23<sup>È</sup> FIDAK

# Les présidents Macky Sall et Goodluck Jonathan attendus

PAGE 13

## 112<sup>È</sup> EDITION DU GAMOU DE TIVAOUANE

# L'Etat promet une bonne organisation du Maouloud

PAGE 17



## 31 JOURNALISTES DU CESTI REÇOIVENT LEUR DIPLOME

# Le parrain, Cheikh Tidiane Djigo du Soleil offert en exemple

PAGE 24

## FOOTBALL : CAN 2015

# Les Lions vont se préparer au Maroc

PAGE 32

De gros lots à gagner en 2014 !

Grand Tirage au sort Ecobank 2014 –  
Encore plus de lots à gagner cette année !

Renseignez-vous en agence

Offre soumise à conditions

Un matériel extraordinaire

Une magnifique tournée

Une soirée à Paris !

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

ecobank.com

FORUM SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE

# Nous devons assumer cette responsabilité qui nous incombe, selon Macky Sall

Le temps est révolu où les Africains confiaient leur sécurité aux autres pays. C'est l'engagement ferme que le président Macky Sall et trois de ses pairs ont pris, hier, au terme du Forum sur la paix et la sécurité tenu du 14 au 16 décembre 2014 à Dakar. Pour le chef de l'Etat, assurer la sécurité de l'Afrique est devenue une responsabilité des Africains eux-mêmes.

Il appartient, avant tout, aux Africains d'assurer leur propre sécurité, face aux menaces multiformes et de plus en plus prégnantes qui pèsent sur le continent. C'est le point de vue du chef de l'Etat Macky Sall exprimé, hier, lors de la clôture du Forum sur la paix et la sécurité en Afrique. « Nous devons, lors du prochain Sommet de l'Ua, à Addis-Abeba, engager tous nos collègues pour qu'ensemble nous assumions cette responsabilité qui nous incombe », a-t-il dit à ses pairs chefs d'Etats présents à ce forum. Il s'agit notamment d'Ibrahima Boubacar Keita du Mali, Mouhamed Ould Abdel Aziz de la Mauritanie et Idriss Déby du Tchad. Pour le chef de l'Etat, il n'est plus question que les Africains confient leur sécurité aux autres pays. C'est avant tout une question de souveraineté. Même si la typologie des menaces a changé avec l'apaisement des conflits inter-Etatiques. Terrorisme international, trafic de drogues et d'armes, piraterie, poses des mines et prises d'otages

sont devenues les nouvelles menaces auxquelles les Africains sont exposés. Tout autant que d'autres pays du monde. Que faire ? se demande Macky Sall face à une telle situation. « Ensemble, a-t-il dit, nous devons radicalement changer d'approche dans la perception des menaces, en mettant davantage l'accent sur la prévention et l'alerte précoce pour anticiper ». Cela passe évidemment par la concertation et le partage des informations dans les frontières devenues de plus en plus poreuses. « Nous devons travailler à l'harmonisation des législations et à une meilleure collaboration dans l'entraide judiciaire », a-t-il ajouté, soulignant que cela passe par une redéfinition du mandat d'arrêt et des extraditions de combattants étrangers arrêtés dans un pays.

Pour Macky Sall, les Africains doivent également mutualiser leurs efforts pour créer des « forces spéciales » suffisamment équipées et entraînées, prêtes à répondre aux



situations d'urgence, avant même l'intervention de la communauté internationale. Mais pour le président Sall, l'accent doit aussi être mis sur

« l'éducation et le développement inclusif » pour prémunir la jeunesse contre les forces de marginalisation

qui constituent le lit de toutes les tentations.

Maguette NDONG

JEAN YVES-LE-DRIAN, MINISTRE FRANCAIS DE LA DEFENSE

## « L'Afrique a besoin d'une force d'anticipation »



Le ministre français de la Défense, Jean Yves-Le-Drian a invité les chefs d'Etat africains à construire des armées nationales solides et efficaces,

avant d'envisager une approche africaine. Dans son intervention au forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, M. Le Drian a es-

timé que « la sécurité se construit d'abord à l'échelle d'un Etat ». C'est même une priorité, avant d'envisager une quelconque coopération avec un pays ou de penser à une force continentale. Toutefois, le ministre français de la Défense estime que la sécurité ne peut pas se faire sans une mutualisation des forces. « Il n'y a pas de sécurité durable sans coopération et nous devons travailler ensemble pour poser les jalons », a ajouté M. Le Drian. Il précise qu'il est nécessaire, aux pays africains, de se doter d'une force d'anticipation qui lui permettra de « prévenir et de comprendre les crises ». Mais, selon lui, l'action militaire ne suffit pas à pallier les crises, il faut aussi gérer les questions de gouvernance à l'intérieur des pays.

M. NDONG

## Le Forum, un rendez-vous désormais annuel

La première édition du forum sur la paix et la sécurité en Afrique, organisée à Dakar, a été un succès éclatant. Aussi bien par l'organisation que par la participation des éminents experts civils et militaires et de la société civile qu'il a réunis. Le président de l'Institut panafricain de stratégie (Ips), Cheikh Tidiane Gadio a d'ailleurs indiqué que 400 participants ont pris part à cette rencontre venant de 47 pays dont 30 en Afrique, ainsi que de 12 organisations. Une parfaite organisation et une richesse des thématiques que le chef de l'Etat Macky Sall n'a pas manqué de relever. « J'espère, par les réflexions et propositions diverses, qu'il aura suscitées, le forum de Dakar aura contribué à l'émergence d'une conscience collective sur la nécessité de forger, ensemble, les fondements durables de notre stratégie commune face à des menaces communes », a-t-il dit, tout en indiquant que, ce forum sera pérennisé et organisé.

M. NDONG

CHEIKH TIDIANE GADIO, PRESIDENT IPS

## « Nous avons posé, avec courage et pertinence, les problèmes »



La prévention reste un élément trop faible pour les pays africains. C'est la conviction du président de l'Institut panafricain de stratégies (Ips) Dr Cheikh Tidiane Gadio qui estime qu'il est temps de renforcer l'état de droit dans les pays africains afin de faire face aux conflits armés, politiques, crimes organisés et terrorisme qui continuent d'assaillir le continent.

Toutefois, l'ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères estime que la réunion de Dakar a permis d'échanger et d'aller au fond des choses. Notamment de mieux connaître la nouvelle génération des

groupes terroristes « plus jeune et plus armée », regroupés dans Boko Haram, Aqmi ou se nomment encore Chebab. Leurs zones d'interventions restent en particulier le Sahel, le Maghreb et ils se nourrissent des « failles sociales et de l'extrémisme religieux », a indiqué M. Gadio. Selon lui, même si tous les problèmes n'ont pas été résolus avec ce sommet, ce forum a permis de les poser avec « courage et pertinence ». Et avec la rencontre de Dakar, c'est un processus que les Africains lancent pour tenter d'éradiquer leurs problèmes de sécurité.

M. NDONG

**Flash KADDU**  
sonatel

Un concentré de bonnes nouvelles vous attend à l'intérieur.

## INSECURITE DANS LE SAHEL

# La crise en Libye indexée et la Communauté internationale interpellée

**Aux yeux des chefs d'Etat et des autres participants au forum sur la paix et la sécurité en Afrique qui a eu lieu les 15 et 16 décembre à Dakar, les conflits qui secouent le Sahel trouvent leurs forces dans l'instabilité qui règne dans le sud de la Libye. Ils interpellent la communauté internationale.**

Des chefs d'Etat africains ont appelé, hier à Dakar, les occidentaux pour aider l'Afrique à résoudre la crise dans le sud de la Libye qui est miné par des conflits armés. « Au temps de Khadafi, la Libye faisait partie des pays les plus armés d'Afrique et du monde. La solution à la crise qui secoue ce pays n'est pas entre les mains des Africains, mais entre les mains des occidentaux, notamment l'Otan », a souligné le président Tchadien, Idriss Déby.

Il s'exprimait à la clôture du Forum international sur la paix et la sécurité qui a eu lieu les 15 et 16 décembre 2014 à Dakar. « Il n'y a que l'Otan qui puisse intervenir. Si l'on veut s'occuper des problèmes au sud du Sahara, il faut éteindre le feu en Libye. La solution, c'est à nos amis occidentaux de trouver des solutions pour la Libye », a indiqué le président du Tchad.

Depuis la chute de Khadafi, des bandes armées s'affrontent en Libye. Les insurgés utilisent des armes lourdes. Les conflits ont fait plusieurs

victimes en vies humaines et des dégâts matériels. « L'objectif unique des Occidentaux était l'assassinat du président Khadafi. La Libye est devenue le terreau de tous les malfaiteurs. Les Libyens ne savent plus à quel saint se vouer. La secte Boko Haram est une conséquence de la destruction de la Libye. Les armes qui circulent dans l'Afrique au sud du Sahara proviennent de la Libye », a insisté le président du Tchad devant le ministre français de la Défense. Le président malien, Ibrahima Boubacar Keita a formulé le même appel. « Tant qu'on n'aura pas résolu le problème du sud libyen, il n'y aura pas de paix dans notre région. Cette armée qui avait combattu aux côtés de Khadafi est devenue un marché d'armements », a alerté le président du Mali. Ibrahima Boubacar Keita a rappelé les efforts déployés par la force Barkane pour sécuriser le Sahel. « La Force Barkane a réussi à stopper récemment 3 tonnes d'armes. La source, c'est le sud libyen. Il faut que la communauté internationale sache



Photos : Assane SOW

qu'il y a un travail inachevé », a indiqué le chef de l'Etat malien qui appelle les partenaires de l'Afrique à soutenir le continent pour résoudre cette crise. Le président de la Mauritanie a déploré également la recrudescence de la violence en Libye. Il a appelé à une mobilisation africaine pour freiner la circulation des armes. Il a aussi dénoncé tout paiement de rançon pour libérer des otages. « Il faut éviter les paiements de rançons qui rend le terrorisme plus virulent. Ça encourage le terrorisme. Nous

devons tout faire pour sauver des vies humaines, mais aussi toute vie humaine sauvée par le paiement d'une rançon met d'autres vies humaines en danger. Nous devons tous comprendre ce phénomène et l'intégrer dans notre stratégie future », a préconisé le président Abdel Aziz.

Le président, Macky Sall du Sénégal a estimé que « l'Afrique, à elle seule, ne peut résoudre les me-

naces ». « Il faut renforcer la coopération avec les partenaires ». « Dans le Sahel, le défi reste le trafic et les bandes armées. Le cas du sud Libye doit nous préoccuper. Il faut que ceux qui nous avaient aidés à le démarrer nous aide à finir ce conflit. Le commerce du pétrole alimente le financement de l'armement », a déploré le président Sall.

Babacar DIONE

## MOHAMMED ABDEL AZIZ, PRESIDENT DE LA MAURITANIE

## « Doter l'Afrique d'un système continental de défense et de sécurité »



Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohammed Abdel Aziz a appelé hier, à Dakar, à la mise en place d'un système continental de défense et de sécurité en Afrique pour faire face aux menaces qui secouent le continent. « La sécurité ne peut être pensée et assurée que de façon collective avec des moyens transversaux. La priorité doit être la mise en place d'un système continental de défense et de sécurité capable de défendre nos pays contre ces menaces qui visent notre existence », a déclaré le président mauritanien à la clôture du Forum international sur la paix et

la sécurité hier à Dakar. Mohammed Abdel Aziz a estimé que « le continent est confronté à des défis majeurs : le terrorisme, le trafic des armes et des drogues, le piratage en mer. Pour faire face à ces menaces, a souligné le président en exercice de l'Union africaine, « il est impératif de fixer les priorités et de coordonner les actions ». « Nous connaissons les causes de toutes ces menaces.

Nous sommes de plus en plus outillés pour faire face », a insisté le président mauritanien. Le président Abdel Aziz s'est réjoui du déploiement, à l'horizon 2015, de la Capacité ari-

caine de réponse rapide aux crises (Caric). Il a souligné que les Africains devaient « impulser une dynamique pour une croissance à même de générer des emplois pour permettre aux jeunes de participer à la création de la richesse ». Pour le président mauritanien, « l'Afrique doit cesser d'être une aire géographique de consommation, pour être une zone de création de richesses ». « L'Afrique doit commencer à transformer sur place. C'est à ce prix que l'employabilité des jeunes sera assurée et que le terrorisme et les valeurs illicites seront combattus. La démocratie favorise aussi un climat de paix et de sécurité », a insisté Mohammed Abdel Aziz.

Le président mauritanien a appelé à la promotion « des libertés collectives ». « Le forum doit être l'occasion de créer un contexte pour mieux mettre en place un cadre de coopération concertée. La réflexion sera source d'inspiration dans le domaine de la préservation de la paix en Afrique. La préservation de la sécurité incombe à l'Etat, mais aussi aux autres acteurs, notamment la société civile », a dit M. Abdel Aziz.

B. DIONE



« Le terrorisme menace nos Etats dans leurs fondements existentiels », a dit le président du Tchad qui participait hier au forum international sur la paix et la sécurité ouvert hier à Dakar en présence de plusieurs chefs d'Etat, des chefs d'états-majors d'armées et des représentants des organisations internationales.

Le président du Tchad a souligné que le terrorisme n'a pas de visage, ni de nationalité ». « Il n'épargne aucun pays. Il se nourrit des revendications, de l'absence de perspectives, de la misère, du chômage et d'autres facteurs qui concourent à la radicalisation et à l'extrémisme violent », a dit Idriss Deby.

Face à ces menaces, le président du Tchad a appelé à la mobilisation. « La riposte contre ces menaces exige une forte mobilisation des ressources et une mutualisation des efforts », a lancé M. Deby. « L'approche doit développer une démarche coordonnée et concertée. Il ne peut y avoir une approche nationale », a ajouté le président du Tchad.

Le président Deby a salué les efforts de la France pour son intervention au Mali, dans le Sahel et en République centrafricaine (Rca). Il a magnifié ce sacrifice, ajoutant

« qu'aucun changement ne peut être réalisé sans sacrifice ». Le président du Tchad a aussi mis en exergue la naissance d'une force multinationale qui vient de procéder à sa démonstration en Afrique centrale. « Cet exercice fait partie du cycle. Il s'agit de tester l'attitude de la Communauté des Etats d'Afrique centrale d'avoir une aptitude rapide », selon le président du Tchad qui ajoute qu'il est aussi prévu le déploiement « de la force multinationale dans le bassin du lac Tchad en mettant l'accent sur le renseignement ». C'est ce qui fait dire au président du Tchad que l'Afrique doit compter sur elle-même pour organiser sa sécurité. « Les Etats africains doivent compter sur leurs propres forces. Ils doivent se doter de forces à même de faire face aux menaces. Il faut encourager le dialogue intercommunautaire et interreligieux », a souligné le président Deby. « Nous sommes en face d'un défi complexe. Il faut la mobilisation », a insisté le président Déby qui a salué et remercié les partenaires de l'Afrique notamment la France, l'Union européenne et les Etats-Unis pour leur disponibilité dans le renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique ».

B. DIONE

## KOUNGHEUL

## Trois mouvements de soutien pour la réélection de Macky Sall

Trois mouvements de soutien pour la réélection de Macky Sall en 2017 seront lancés, samedi prochain, à Kounghoul, annonce un communiqué de Mme Socé Diop Dione, directrice générale de l'Agence de construction des bâtiments et édifices publics. Le premier mouvement dénommé « Mobilisation des femmes pour la réélection de Macky Sall en 2017 » est dirigée par Mame Fatou Dramé, une motivatrice communautaire dans

un programme nutritionnel. Un autre mouvement composé de conducteurs de vélos taxis dans le département de Kounghoul est présidé par Mamadou Moustapha Camara. Enfin, le troisième dénommé « Xaleyi baykaat yi falaat Macky Sall 2017 » est piloté par El Hadji Nguirane, un paysan.

Ces trois mouvements ont vu le jour, grâce au travail de Mme Dione.

République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres  
et du Désenclavement (MITTD)

AGEROUTE SENEGAL  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



REPUBLIQUE DU SENEGAL



## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AN 2015

1. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) exécute, au titre de la Gestion 2015, dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement, du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), des accords de prêts ou dons avec plusieurs partenaires financiers, un programme de passation de marchés publics.

**2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres, concernent les domaines suivants :**

### A) TRAVAUX

a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) :

- Travaux d'entretien du pont de Goulombou dans la région de Tambacounda
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages d'art dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatik: lot 1 régions de Kaolack- Kaffrine; lot 2 région de Fatik
- Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Kaolack - Kaffrine - Fatik: lot 1 régions de Kaolack - Kaffrine; lot 2 région de Fatik
- Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Tambacounda et Kédougou: lot 1 région de Tambacounda, lot 2 région de Kédougou
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages d'art dans les régions de Tambacounda et Kédougou : lot 1 région de Tambacounda; lot 2 région de Kédougou
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages d'art dans les régions de Saint -Louis, Louga et Matam: lot 1 région de Saint -Louis; lot 2 région de Matam
- Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Saint-Louis, Louga et Matam: lot 1 région de Saint -Louis; lot 2 région de Louga; lot 3 région de Matam
- Travaux généraux et assainissement des points bas du réseau routier classé de la région de Dakar
- Travaux d'entretien des routes en terre dans la région de Dakar
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages sur le réseau routier de la région de Dakar: lot 1 ouvrages d'art, lot 2 ouvrages de protection
- Travaux d'entretien du réseau routier non revêtu dans les régions du Sénégal : - lot 1 région de Thiès; lot 2 région de Diourbel; lot 3 région de Ziguinchor; lot 4 région de Kolda; lot 5 région de Sédhiou; lot 6 région de Saint -Louis; lot 7 région de Louga; lot 8 région de Matam; lot 9 région de Tambacounda, lot 10 région de Kédougou; lot 11 région de Dakar; lot 12 régions de Kaolack et de Kaffrine; lot 13 région de Fatik
- Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Thiès et Diourbel: - lot 1 région de Thiès; lot 2 région de Diourbel; lot 3 région de Thiès (désensablement); lot 4 région de Diourbel (Désensablement)
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages hydrauliques dans les régions de Thiès et Diourbel : lot 1 région de Thiès, lot 2 région de Diourbel
- Travaux d'entretien des routes en terre dans les régions de Thiès et Diourbel
- Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou : lot 1 région de Ziguinchor; lot 2 région de Kolda; lot 3 région de Sédhiou
- Travaux d'entretien, de réparation et/ou de construction d'ouvrages d'art dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou
- Travaux d'entretien par niveau de services du tronçon: Rufisque - Thiès - Saint Louis (GENIS).
- Travaux de carrelage et étanchéité des bâtiments du siège de l'AGEROUTE
- Construction d'un réfectoire pour le personnel du siège de l'AGEROUTE
- Travaux de peinture intérieure des bâtiments du siège de l'AGEROUTE.
- Travaux d'entretien et de maintenance des ponts de Joal Fadiouth
- Services de prestations pluriannuelles d'entretien et de maintenance du pont Faidherbe de Saint Louis

**b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) :**

- Travaux de modernisation de la Ville de Médina Gounass
- Travaux de désenclavement du département de Kéniaba dans la région de Tambacounda
- Travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Kolda - Fafacourou - Dabo/ Fafacourou Médina Yoro Foula - Pata/ Kolda - Pata dans la région de Kolda (208 Km)
- Travaux de construction de la boucle des Kalounayes (Tobor – Koubanao – Ndieba – RN4 et Koubanao – Tangori) (74 km)
- Travaux de construction des ponts de Ganguel Souley et de Windou Bosséabé dans la région de Matam
- Travaux de construction du pont de Lally et pistes d'accès dans la sous préfecture de Kéniaba - Région de Tambacounda
- Changement des tabliers en béton armé des neuf passerelles de la RN1 en métallique
- Travaux de bitumage de la route la R40 (Ile à Morphil) Guédé-Ndioum-Halwar-Démét-Cas Cas-Ngouille-Pété y compris la bretelle de Médina Ndiathbé-Cas Cas (177 km)
- Travaux d'aménagement de l'esplanade des mosquées à Tivaouane: Equipements de la salle de conférence de 500 places
- Travaux de voiries d'accès à la Grande Mosquée de Colobane.

**c) Sur financement des bailleurs de fonds :**

- Travaux de réhabilitation de la route Ndioum - Ourosogui - Bakel régions de Saint Louis, de Matam et de Tamba.
- Travaux de réhabilitation de la route Kédougou - Dindéfelo- Frontière Guinée d'environ 50 km
- Travaux de réhabilitation du tronçon Dialakoto - Mako (117 km)
- Travaux de réhabilitation de la route Tambacounda - Kidira - Bakel sur environ 235 km
- Travaux de construction de la route Kédougou - Salémata d'environ 81 km
- Travaux de construction des routes: Lompoul / Potou-Gandioul en 2x1 voies, Lompoul/Potou-Guéoul et la réhabilitation de la route revêtue Louga - Léona - Potou (136 Km)
- Travaux d'aménagement et de bitumage de la boucle du Boudier (Sédhiou - Kamoya - Marsassoum - Djibabouya - Niassene - Singuer - Djiribi - Bambali - Sédhiou (150 Km)
- Travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale.
- Travaux d'aménagement de pistes rurales dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale

- Travaux de construction et l'équipement d'un Poste de Contrôle juxtaposé à la frontière entre le Sénégal et la Gambie

- Travaux de construction du second pont de Ziguinchor
- Travaux de construction des ponts de Baïla et Diouloulou
- Travaux de construction du pont de Rosso sur le Fleuve Sénégal
- Travaux de bitumage de la route Bambey- Baba garage - Mékhé-Diogo-Fass Boye (90km)
- Travaux de réhabilitation de la route de l'Hydrobase à Saint-Louis entre la place Pointe-à-Pitre et le port Polonais (4,100 km)
- Travaux de réhabilitation du Tronçon Route Sénoba - Ziguinchor (137 km environ) situé sur la RN4 et CFN4 (Diaroumé) - Sédhiou situé sur la R21 et la R22 (53 km environ) et la réalisation d'une rocade de désenclavement de 12 km dans la Commune de Ziguinchor.

**B) SERVICES DE CONSULTANTS (PRESTATIONS INTELLECTUELLES)**

### B1 – ETUDES

a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)

- Sélection d'un consultant pour l'Inspection du pont Moustapha Malick Gaye de Saint Louis
- Sélection d'un consultant pour le paramétrage du modèle HDM - 4 au contexte du Sénégal et d'élaboration de stratégies d'entretien
- Sélection d'un consultant pour l'organisation et l'exécution d'une campagne nationale d'inspection sommaire sur le réseau routier classé
- Sélection d'un consultant pour l'organisation et l'exécution d'une campagne nationale de comptage routier sur le réseau routier classé
- Sélection d'un consultant pour l'organisation et l'exécution d'une campagne nationale de mesure d'uni sur le réseau routier classé
- Sélection d'un consultant pour l'élaboration du code de la voirie routière
- Sélection d'un consultant pour les études techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux de construction/réhabilitation/entretien de pistes rurales d'environ 400 km dans les régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor
- Sélection d'un consultant individuel pour la caractérisation du réseau par niveau de services
- Sélection d'un consultant pour la détermination de l'historique des routes du réseau classé en vu de l'évaluation de la valeur du patrimoine routier
- Sélection d'un consultant individuel pour assister l'AGEROUTE à l'actualisation du Programme décennal 2014/2023
- Sélection d'un consultant en vu de l'élaboration d'un guide pour la sécurité routière au Sénégal
- Sélection d'un consultant pour l'élaboration d'un guide de renforcement des chaussées au Sénégal
- Assistance à l'AGEROUTE pour le suivi des études générales
- Sensibilisation des populations à l'entretien routier
- Assistance au maître d'ouvrage (AMO) pour la mise en place de la concession dans le domaine de l'entretien routier
- sélection d'un consultant pour les études techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux d'entretien périodique, de renforcement et/ou de réhabilitation de la RN3 entre Thiès et Touba d'environ 130 km
- Convention d'assistance technique avec GEOMAPS pour la gestion et l'exploitation de la BDR
- Sélection d'un consultant pour l'élaboration d'un Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) type pour les travaux de construction et/ou de réhabilitation de pistes de production

**b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI)**

- Sélection d'un consultant pour une Assistance au Maître d'Ouvrage (AMO) en vue des travaux et de la mise en exploitation de l'autoroute Thiès - Tivaouane - Saint Louis
- Sélection d'un consultant pour une Assistance au Maître d'Ouvrage (AMO) en vue des travaux et de la mise en exploitation de l'autoroute Mbour - Fatik – Kaolack
- Sélection de consultant pour l'actualisation des études Techniques d'exécution, socio - économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du tronçon Ndioum - Ourosogui - Bakel. (335 Km)
- Sélection de consultant pour les études Techniques d'exécution, socio - économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du Boulevard Dial Diop
- Sélection de consultant pour les études Techniques d'exécution et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de modernisation de la ville de Kéniaba
- Sélection d'un consultant pour les études Techniques d'exécution et élaboration de DAO pour les travaux de réhabilitation de la boucle du Fogny
- Sélection d'un consultant individuel pour l'actualisation des études socio-économiques, d'impact environnemental, techniques d'exécution et élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour les Travaux de bitumage de la route la R40 (Ile à Morphil) Guédé-Ndioum-Halwar-Démét-Cas Cas-Ngouille-Pété y compris la bretelle de Médina Ndiathbé-Cas Cas (177 km)
- Sélection d'un consultant pour l'étude de la mise à péage de la VDN
- Sélection d'un exploitant de l'autoroute AIBD-Mbour
- Sélection d'un exploitant de l'autoroute AIBD-Thiès-Touba.

**c) Sur financement des Bailleurs de fonds**

- Sélection de consultant pour les études techniques d'exécution, des études socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'élargissement de la RN2:tronçon Thiès - Saint Louis - Rosso en 2x2 voies d'environ 260 km
- Sélection de consultant pour les études techniques d'exécution, des études socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du tronçon Marsassoum - Sédhiou - Sandinieri - Tanaff- Frontière Guinée Bissau (CU11c/CU11B/CU1) D'environ 81 km
- Sélection de consultant pour l'actualisation des études techniques d'exécution, des études socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du tronçon Kédougou – Dindéfelo – Frontière Guinée (CU11/CU2b) d'environ 50 km

- Sélection de consultant pour les études du programme spécial banlieue en voies pavées dans la région de Dakar (25 km)
- Etude sur la stratégie de mobilité urbaine de la ville de Kaolack dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip
- Sélection de consultants pour les activités de formation du personnel de l'AGEROUTE et des services techniques sur la thématique programmation / planification des projets routiers dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip
- Sélection de consultants pour les activités de formation du personnel de l'AGEROUTE et des services techniques sur le Partenariat Public Privé (PPP) dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip
- Sélection de consultants pour les activités de formation du personnel de l'AGEROUTE et des services techniques sur la sauvegarde environnementale des projets routiers dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip
- Sélection de consultants pour l'actualisation de l'étude environnementale et sociale pour les travaux de réhabilitation du Tronçon Sénoba - Ziguinchor (137 km environ) situé sur la RN4 et CFN4 (Diaroumé) - Sédhiou situé sur la R21 et la R22 (53 km environ) et la réalisation d'une rocade de désenclavement de 12 km dans la commune de Ziguinchor
- Sélection de Consultant pour les prestations d'Audit des comptes du projet de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip
- Sélection de consultants pour l'actualisation des études techniques et élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour les travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale.
- Sélection de consultants pour l'actualisation des études techniques et élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour les travaux d'aménagement de pistes rurales dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale
- Sélection d'un consultant individuel pour les études d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale.
- Sélection d'un consultant individuel pour les études d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement de pistes rurales dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale
- Sélection de consultant pour les études techniques d'exécution, des études socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bambey - Baba Garage -Mékhé-Diogo- Fass Boye d'environ 110 km
- Acquisition d'un (01) équipement d'auscultation du réseau routier revêtu y compris la formation des utilisateurs, destiné à la Banque de Données Routières (BDR) dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Dialakoto-Mako
- Sélection d'un Consultant pour la formation collective de vingt (20) personnes en conception et dimensionnement de chaussée dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Dialakoto-Mako.
- Audit technique et financier des travaux de construction et d'équipement d'un Poste de Contrôle juxtaposé à la frontière entre le Sénégal et la Gambie
- Audit technique et financier du projet relatif aux travaux de réhabilitation du tronçon Tambacounda-Dialakoto y compris le contournement Sud-ouest de la Ville de Tambacounda
- Audit technique et financier des travaux de réhabilitation du tronçon Dialakoto - Mako (117 km)
- Sensibilisation des populations riveraines à la sécurité routière et aux MST&VIH SIDA sur le tronçon Tambacounda-Dialakoto y compris le contournement Sud-ouest de la ville de Tambacounda
- Sensibilisation des populations riveraines à la sécurité routière et aux MST&VIH SIDA sur le tronçon Dialakoto - Mako (117 km).

## **B2 - SUPERVISION ET SERVICES LIES A LA GESTION DES ROUTES**

### **a) Sur financement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**

- Sélection d'un consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien par niveau de services tronçon : Rufisque - Thiès - Saint Louis
- Convention avec le CEREEQ pour le contrôle et la surveillance des travaux routiers.

### **b) Sur financement du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) :**

- Supervision des travaux de modernisation de la Ville de Médina Gounass.
- Supervision des travaux de désenclavement du département de Kéniaba dans la région de Tambacounda
- Supervision des travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Kolda - Fafacourou - Dabo/ Fafacourou Médina Yoro Foula - Pata/ Kolda - Pata dans la région de Kolda (208 Km)
- Supervision des Travaux de construction de la boucle des Kalounayes (Tobor – Koubanao – Ndieba – RN4 et Koubanao – Tangori) (74 KM)
- Supervision des travaux de construction des ponts de Ganguel Souley et de Windou Bosséabé dans la région de Matam
- Supervision des travaux de construction du pont de Lally et pistes d'accès situé dans la sous préfecture de Kéniaba - Région de Tambacounda
- Sélection d'un Consultant individuel pour la supervision des travaux de Changement des tabliers en béton armé des neuf passerelles de la RN1 en métallique
- Supervision des travaux de bitumage de la route la R40 (Ile à Morphil) Guédé-Ndioum-Halwar-Démét-Cas Cas-Ngouille-Pété y compris la bretelle de Médina Ndiathbé-Cas Cas (177 km)
- Sélection de candidats pour la supervision des travaux de construction du pont à péage de Foundiougne dans la région de Fatick
- Supervision des travaux de réhabilitation de la route Fatick –Kaolack
- Supervision des Travaux de voiries d'accès à la Grande Mosquée de Colobane.

### **c) Sur financement des bailleurs de fonds**

- Supervision des Travaux de réhabilitation de la route Ndioum - Ourossogui - Bakel régions de Saint Louis, de Matam et de Tamba
- Supervision des Travaux de réhabilitation de la route Kédougou - Dindéfelo- Frontière Guinée d'environ 50 km
- Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Dialakoto -Mako (117 km)
- Supervision des travaux de réhabilitation de la route Tamba -Kidira – Bakel
- Supervision des travaux de construction de la route Kédougou - Salémata d'environ 81 km
- Supervision des Travaux de construction des routes: Lompoul / Potou-Gandioul en 2x1 voies, Lompoul/Potou-Guéoul et la réhabilitation de la route revêtu Louga - Léona - Potou (136 Km)
- Supervision des Travaux d'aménagement et de bitumage de la boucle du Boudier (Sédhiou - Kamoya - Marsassoum - Djibabouya - Niassene - Singuer - Djiribi - Bambali - Sédhiou (150 Km)
- Supervision des travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale
- Supervision des travaux d'aménagement de pistes rurales dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche Himo en zone urbaine rurale

- Supervision des travaux de construction du Second pont de Ziguinchor
- Supervision des travaux de construction des ponts de Baïla et Diouloulou
- Supervision des travaux de construction du pont de Rosso sur le Fleuve Sénégal
- Supervision des travaux de bitumage de la route Bambey-Baba garage -Mékhé-Diogo-Fass Boye (90km)
- Supervision des travaux de réhabilitation de la route de l'Hydrobase à Saint-Louis entre la place Pointe-à-Pitre et le port Polonais (4,100 km)
- Sélection de consultants pour la supervision des travaux de réhabilitation du Tronçon route Sénoba - Ziguinchor (137 km environ) situé sur la RN4 et CFN4 (Diaroumé) - Sédhiou situé sur la R21 et la R22 (53 km environ) et la réalisation d'une rocade de désenclavement de 12 km dans la commune de Ziguinchor.

### **C) AUTRES SERVICES**

- Surveillance et maintenance des équipements du tunnel de Soumbédioune pour la sécurisation de l'intérieur de l'ouvrage
- Marché de services pour l'entretien des équipements d'éclairage solaire des axes routiers de Dakar
- Entretien des équipements connexes des axes routiers de Dakar
- Services de désensablement du réseau routier de Dakar
- Marché à bons de commande pour l'entretien et la réparation des véhicules du parc automobile de l'AGEROUTE
- Entretien et réparation des climatiseurs et splits
- Prestation de service pour l'entretien du groupe électrogène de l'AGEROUTE.
- Entretien général des locaux de l'AGEROUTE (Installations électriques, plomberie-sanitaire, menuiserie)
- Sélection d'un commissionnaire en douanes pour le compte de l'AGEROUTE
- Sélection d'un consultant pour la refonte et la valorisation du fichier des immobilisations de l'AGEROUTE
- Prestation de service pour l'entretien et l'arrosage des fleurs du jardin du siège de l'AGEROUTE.
- Prestation de service pour le gardiennage des locaux de l'AGEROUTE
- Prestation de service pour le nettoyage des locaux du siège de l'AGEROUTE
- Organisation de la colonie de vacances 2015 pour les enfants du personnel de l'AGEROUTE
- Sélection d'un prestataire pour la couverture d'Assurances Maladie des agents de l'AGEROUTE
- Sélection d'un prestataire pour la couverture d'Assurances Automobile du parc de l'AGEROUTE
- Sélection de consultants et/ou de cabinets spécialistes en RH en vue du recrutement d'agents pour le compte de l'AGEROUTE
- Marché de service pour la maintenance d'équipements téléphoniques et de composants réseau.
- Travaux de câblage informatique
- Audit comptable et financier de l'Age route: 2015, 2016 et 2017
- Recrutement d'un spécialiste en passation des marchés
- Assistance technique pour l'organisation de cérémonies, de conférences et de séminaires
- Mise en place d'un portail Intranet.

### **D) FOURNITURES**

- Acquisition de carburant et de lubrifiant pour le compte de l'AGEROUTE
- Acquisition de matériel et de mobilier de bureaux pour le compte de l'AGEROUTE
- Acquisition de pneus pour le parc automobile de l'AGEROUTE
- Acquisition et installation de caméras de surveillance des locaux du siège de l'AGEROUTE
- Acquisition d'un régulateur de tension pour le siège et de générateurs d'énergie pour les Directions régionales de l'AGEROUTE
- Fourniture de chevalets et de gadgets avec enseignes AGEROUTE
- Acquisition de véhicule pour la Direction Est de l'AGEROUTE dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Tambacounda-Dialakoto
- Acquisition de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, fax et GPS) pour la Direction régionale Est de l'AGEROUTE dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Tambacounda-Dialakoto
- Acquisition de véhicules, de radios et accessoires VHF/Téléphones et de motos pour la Direction des Parcs Nationaux (Brigades de Niokolo-Koba) dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Dialakoto-Mako - Lot 1 : Acquisition de trois (3) véhicules pour la Direction des Parcs Nationaux (Brigades de Niokolo-Koba) - Lot 2 : Acquisition de six (6) radios et accessoires VHF/Téléphones pour la Direction des Parcs Nationaux (Brigades de Niokolo-Koba) - Lot 3 : Acquisition de six (6) motos pour la Direction des Parcs Nationaux (Brigades de Niokolo-Koba)
- Acquisition de deux (2) configurations informatiques (ordinateurs portables, imprimantes, fax et scanners) pour l'AGEROUTE dans le cadre du projet de réhabilitation du tronçon Dialakoto-Mako
- Acquisition de matériels de comptage routier pour le compte de l'AGEROUTE
- Marché à commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables de matériels informatiques et photocopieuses
- Acquisition de logiciel de gestion des emprises
- Acquisition d'un logiciel de gestion électronique des documents
- Acquisition et installation d'armoires et coffrets de brassage, de switches, de routeurs, de postes IP-Phone pour l'AGEROUTE
- Acquisition et installation d'équipements informatiques pour la sauvegarde centralisée, la consolidation et la virtualisation des serveurs
- Fourniture et mise en place d'une solution de sécurité
- Acquisition de rayonnages métalliques
- Acquisition de dispositif de contrôle d'accès, de détection d'intrusion et d'incendie
- Acquisition de Fortigate.
- Acquisition de 10 GPS

**3. Les avis spécifiques de passation de marché** seront publiés à partir de janvier 2015 dans le Journal "Le Soleil" et éventuellement dans un autre journal national de grande diffusion et sur le site web : [www.ageroute.sn](http://www.ageroute.sn)

**4. Les marchés seront passés** conformément aux dispositions du Décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.

**5. Les soumissionnaires potentiels :** i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens et d'équipements, iii) bureaux d'études, consultants et prestataires de services qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à l'AGEROUTE en envoyant, **au plus tard le 28 février 2015 à 12 heures précises à l'adresse ci-après, leur dossier de candidature** comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires : **Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL**, Rue F X Rue David Diop, Fann Résidence - Téléphone: 33 869 07 51- Fax: 33 864 63 53-BP: 25 242 Dakar-Fann.

Email: [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [cdia@ageroute.sn](mailto:cdia@ageroute.sn)

6. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE**  
**Ibrahima NDIAYE**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE  
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
**Projet d'Appui à la Santé de la Mère et de l'Enfant (PASME)**

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES  
POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (PASME)  
DE L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

La République du Sénégal représentée par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, à travers le Projet d'Appui à la Santé de la Mère et de l'Enfant (PASME), a reçu un concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours financier pour **recruter un spécialiste en passation des marchés.**

Le mandat et le profil du spécialiste en passation des marchés sont définis ci-après.

**I. MANDAT ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet la mission du spécialiste en passation des marchés consistera à conduire les processus d'acquisition des biens et services dans le cadre de la mise en œuvre des projets, et tout particulièrement :

- (i) la mise en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour ;
- (ii) le développement des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
- (iii) le développement des mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement y inclus les documents relatifs aux paiements.

**Les services attendus du spécialiste en passation des marchés se résument comme suit :**

- assurer la gestion de la passation des marchés par :
  - (i) la planification des opérations de passation des marchés ;
  - (ii) le suivi de l'avancement ;
  - (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
  - (iv) la conduite des processus de passation des marchés ;
- assurer, auprès des services techniques bénéficiaires du projet, le suivi de la préparation et la finalisation des spécifications techniques des biens et travaux, des termes de référence (TDR) pour la sélection des consultants ;
- élaborer et assurer le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, des demandes de propositions, des demandes de cotations et obtenir, si requis, la validation de la Direction des Marchés Publics et l'avis de non objection de l'Agence Française de Développement ;
- procéder au lancement des :
  - (i) Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI), ou de présélection, des Avis d'Appel d'offres ;
  - (ii) Consultation de Fournisseurs (CF) ;
  - (iii) et Demandes de Propositions (DP) conformément aux procédures du bailleur de fonds ;
- préparer, organiser et participer aux séances d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ;
- assurer la rédaction et le contrôle qualité des procès-verbaux d'ouverture des plis et des rapports d'évaluation des offres et obtenir, si requis, l'avis de non objection du bailleur ;
- assurer la préparation et la finalisation des marchés, contrats, conventions après l'obtention de l'avis de non objection du bailleur si cela est requis, et veiller à leur signature et approbation par les personnes habilitées ;
- assurer la publication des résultats des appels d'offres dans les supports et délais prescrits et s'assurer que les soumissionnaires non retenus lors des processus de passation des marchés reçoivent les informations nécessaires ;
- assurer les revues (a priori et a posteriori) et la supervision des activités de passation des marchés effectuées par les agences et partenaires d'exécution des activités opérationnelles des projets ;
- veiller à la qualité de l'ensemble des processus d'acquisition et au respect des procédures nationales de passation des marchés et celles des bailleurs ;
- contribuer à la rédaction du Rapport trimestriel de Suivi Financier (RSF) et des rapports d'activités de la passation des marchés ;
- assurer le classement et l'archivage des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori des bailleurs ;
- assurer le traitement des plaintes reçues en rapport avec la passation des marchés ;
- développer des mécanismes de suivi de l'exécution des marchés et des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ;
- veiller à l'actualisation de la base de données fournisseurs ;
- apporter des conseils au Coordonnateur du projet sur toutes les questions relatives à la passation, à l'exécution et à la gestion des marchés et contrats ;
- exécuter toute tâche ou mission liée à la passation de marchés assignée par le Coordonnateur du projet.

**II. DUREE DE LA MISSION**

Le spécialiste en passation des marchés sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur la durée du Projet, soit jusqu'au 31 décembre 2015, avec une période d'essai de six (6) mois. Le renouvellement de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du PASME et avec avis favorable de l'AFD.

**III. CRITERES DE PERFORMANCE**

L'efficacité et les performances du spécialiste en passation des marchés seront mesurées, entre autres, suivant les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution du plan de passation pour les marchés qui relèvent de sa responsabilité ;
- la qualité des dossiers d'appel d'offres, de demande de cotation et des demandes de propositions ;
- la qualité des marchés, conventions et autres documents produits y compris les courriers proposés à la signature du Coordonnateur ;
- la qualité du suivi de l'exécution des marchés inscrits dans le plan de passation de marchés ;
- la maîtrise et le respect des procédures de passation des marchés aussi bien nationales que celles des bailleurs ;
- le respect des délais des tâches effectuées.

**IV. PROFIL DU CANDIDAT**

**Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :**

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+4 ou équivalent, de préférence en droit, gestion, économie, ingénierie, administration ou dans tout domaine jugé pertinent ;
- Avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle dont deux (2) en qualité de Spécialiste en passation des Marchés dans le cadre de projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (AFD, Banque Mondiale, BAD, UE, organismes des nations unies etc.),
- Avoir une parfaite maîtrise des règles, techniques et procédures de passation des marchés en général et en particulier des bailleurs, notamment l'AFD, la Banque Mondiale ou la BAD ;
- Avoir une connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Avoir suivi des formations en passation des marchés sur les procédures nationales et/ou sur les procédures de la Banque Mondiale ou de l'AFD serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française et une aptitude à communiquer par écrit et oralement ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (World, Excel, PowerPoint, Microsoft Project) et de l'internet ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

**V. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- (i) une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet
- (ii) un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- (iii) une copie légalisée du et des diplômes obtenus ;
- (iv) une copie des certificats/attestations de travail et des attestations de formation en passation des marchés.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le lundi 05 janvier 2015 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « *Candidature au poste de spécialiste en passation des marchés PASME : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature* ».

**L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :**

**Unité de coordination du Projet d'Appui à la Santé de la Mère et de l'Enfant**

Direction de la Santé de la Reproduction de la Survie de l'Enfant (DSRSE), 4eme étage,  
Cité Keur Gorgui (derrière le ministère de l'élevage)

**Contact :** Dr El hadj Malick NDIAYE, coordonnateur du Projet PASME.

Tel : 77 630 67 27 - Email : [emalickndiaye12@yahoo.fr](mailto:emalickndiaye12@yahoo.fr)

**VI. PROCEDURE DE SELECTION**

**Le recrutement sera effectué par appel à candidature. La procédure de sélection comportera deux (2) phases :**

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par l'AFD pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

Après avis de non objection de l'AFD sur le rapport de sélection, le candidat retenu sera invité pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

**NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection.**

## PRISE EN CHARGE DES LESIONS TRAUMATIQUES

## Les spécialistes réclament des centres de traumatologie dans chaque région

Les membres de la Société sénégalaise d'orthopédie-traumatologie (Sosecot) préparent leurs journées centrées, cette année, sur les traumatismes. En conférence de presse, hier, à Dakar, ils ont plaidé pour la création, dans chaque région, d'un centre de traitement des lésions traumatiques.

Les 15èmes journées de la Société sénégalaise d'orthopédie-traumatologie (Sosecot) s'ouvrent, demain, à Dakar, sous le thème général « Traumatismes : un problème de santé publique négligé au Sénégal ». Le président de la Sosecot, le Pr. Mouhamadou Habib Sy, entouré des professeurs Seydina Issa Laye Sèye et Souvasin Diouf, ainsi que d'autres membres, a rencontré la presse. Pour une prise en charge des accidentés, il a fait un plaidoyer pour la création de centres de traitement de traumatologie dans chaque capitale régionale.

Selon le responsable de l'enseignement de l'orthopédie au Sénégal, le Pr. Seydina Issa Laye Sèye, ces centres permettront de mieux s'occuper des blessés des accidents de la circulation et domestique... Il a indiqué qu'il y a des accidentés partout et ils ont parfois besoin d'être pris en charge le plus rapidement possible. « Il nous faut des structures dans toutes les régions pour prendre en charge toutes ces pathologies », a expliqué l'enseignant qui a révélé que 2 urgences sur 3 sont liées aux lésions traumatiques. Malheureusement, a regretté, le Pr. Sy, au Sénégal, les

structures de prise en charge des traumatisés liés aux accidents sont insuffisantes. En plus, a-t-il ajouté, le matériel pour soigner ces nombreux accidentés de la circulation et domestique n'est pas souvent renouvelé. « Pis, en termes de secours et d'assistance, le Sénégal n'a pas ce qu'il faut, parce que les grands axes routiers sont très distants des centres de traitement ou de santé. Ce qui fait que nous avons un retard dans les délais de prise en charge », a fait remarquer le président de la Sosecot, déplorant aussi le « déficit de ressources humaines ».

Il a aussi révélé que, dans notre pays, les traumatismes constituent une des premières demandes de consultation au service des urgences en milieu hospitalier. Ils sont de 51 % à l'hôpital Principal de Dakar et de 59 % à l'Hôpital général de Grand Yoff (Hoggy). Commentant le thème, le Pr. Sy a souligné que les lésions liées au traumatisme au Sénégal sont négligées par les décideurs, les praticiens et même des patients. Pourtant, le spécialiste a noté une augmentation des accidents des deux roues sur les routes. Une



étude hospitalière réalisée, en 2008, à Hoggy, montre que 145 personnes sont victimes des accidents par moto, dont 5 sont décédées. Ce phénomène a augmenté ces dernières années, mais faute de statistiques, les spécialistes ne peuvent pas avancer de chiffre exact.

Revenant sur le programme des journées (18-19 décembre), le Pr. Mouhamadou Habib Sy a informé qu'il y aura 4 sous thèmes : « les accidents de la vie courante, de la circulation routière, du travail et des violences, ainsi que des agressions ». Les données statistiques issues des études des centres de traitement et services en charge des lésions traumatiques seront présentées à travers des communications orales, posters, symposium et tables rondes. D'après M. Sy, la Sosecot plaide pour l'élévation des traumatismes au rang de priorité sanitaire nationale.

Eugène KALY

## LUTTE CONTRE EBOLA

## Orange et Tigo lancent une campagne de collecte de dons des clients

Les opérateurs de téléphonie Orange et Tigo démarrent, aujourd'hui, une campagne de collecte de dons des clients. Cette initiative vise à appuyer l'Union africaine dans sa lutte contre le virus Ebola.

Sonatel/Orange et Tigo, en partenariat avec les ministères de la Santé et de l'Action sociale et des Postes et Télécommunications, lancent, à partir d'aujourd'hui, une campagne de collecte de dons de leurs clients d'une durée de trois mois. La collecte se fera uniquement par Sms, à travers le 1919 attribué par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications. Les clients qui souhaitent faire un don, explique la directrice du service marketing de Tigo, Joyce Sagoe, doivent envoyer « Stop Ebola » par Sms sur ce numéro.

Ces actions entrent dans le cadre de l'initiative qui porte le nom de « Africa against Ebola » qui accompagne l'Union africaine (Ua) dans sa lutte contre Ebola en Afrique de l'Ouest. « Cette plateforme Sms est dédiée aux collectes de fonds destinés à combattre cette maladie qui sévit particulièrement en Afrique de l'Ouest avec plus de 15.000 cas et plus de 5.000 victimes depuis le début du premier cas rapporté en République de Guinée, au mois de décembre 2011 », a expliqué le directeur général de la Santé, le Dr Papa Amadou Diack.

Selon lui, l'argent collecté est destiné à financer le déploiement de personnels de santé africains vers les pays touchés par le virus. Il a fait

savoir que le Sénégal a déjà envoyé 19 agents de santé dans des pays frappés par cette épidémie, sans compter son appui à travers l'institut Pasteur. « Cette lutte engage toutes les forces vives de la nation et du monde. Notre attitude doit consister à développer un élan de solidarité, aussi bien au niveau national qu'international. Le ministère s'est réjoui de ce sursaut national constaté à tous les niveaux, mais nous devons rester vigilants. Car la guerre contre Ebola n'est pas encore finie », a déclaré le Dr Diack.

De son côté, Karim Mbaye, directeur de la communication de Orange, a estimé que cette initiative est en cohérence avec l'ensemble des actions locales jusque-là menées par sa structure qui ont consisté à diffuser des messages Sms de sensibilisation et de prévention, ainsi que la distribution de kits de protection et de gels.

Pour Marième Thiam Ndour du ministère des Postes et Télécommunications, l'initiative est venue à son heure. L'Ua mène cette action par le biais de sa mission « Soutien de l'Union africaine contre Ebola en Afrique de l'Ouest ». Actuellement, elle a déployé 90 membres personnels de santé dans les trois pays touchés par le virus, à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

Ndiol Maka SECK

## Le Sénégal compte 48 orthopédistes

Le Sénégal compte 48 orthopédistes, dont 31 servent à Dakar et 17 dans les régions. Une dizaine de médecins sénégalais sont en formation sur les 67 inscrits à l'Ecole d'orthopédie de Dakar. Ce nombre semble insuffisant, selon le Pr. Seydina Issa Laye Sèye qui a déploré le manque de volonté des autorités de former plus d'orthopédistes en octroyant aux médecins et internes des bourses d'études. « L'Etat n'octroie pas assez de bourses aux médecins sénégalais qui veulent se spécialiser en orthopédie », a-t-il regretté. Pour le Pr. Mouhamadou Habib Sy, « il faut faire une politique promotionnelle pour cette branche, car les populations ont besoin des orthopédistes à cause des nombreux accidents ». Actuellement, a expliqué M. Sèye, des régions comme Kédougou, Matam, Kolda et Fatick ne disposent pas d'orthopédistes. Il a, cependant, signalé qu'avant d'affecter un orthopédiste dans une région, il faut un matériel adapté à l'orthopédie et permettant aux spécialistes d'exercer leurs métiers.

E. KALY

## DISTRICT SANITAIRE DE MEKHE

## La Fondation Sonatel offre du matériel médical

La Fondation Sonatel a remis, hier, des équipements médicaux au district sanitaire de Mékhé, ainsi qu'à l'inauguration des bâtiments de l'école de Diemou Malick Ndiaye de la même localité. « Dans cette commune, la Fondation Sonatel a financé la réfection de 5 salles de classe, du bloc nord et un bloc administratif de l'école, améliorant ainsi les conditions d'études des élèves », lit-on dans un communiqué reçu à notre rédaction.

Un soutien, précise-t-on, qui va en parfaite adéquation avec la mission de la Fondation Sonatel qui est de faciliter l'accès et le maintien des filles à l'école mais aussi la prise en charge des questions de santé. « La réfection de cette école vise à promouvoir la scolarisation et le maintien des filles à l'école, à participer à l'amélioration des conditions d'études des élèves, mais également à contribuer à l'atteinte des Omd dans le domaine de l'éducation », précise le document.

En plus de la réfection de l'école Diemou Malick Ndiaye, la Fondation Sonatel a équipé le district sanitaire de Mékhé en matériels médicaux de pointe. Une dotation composée de : 1 analyseur de biochimie ; 18 aspirateurs électriques de mucosité ; 1 échographe doppler couleur ; 5 tables d'accouchement ; 40 boîtes d'accouchement ; 50 speculums métalliques.




Depuis 12 ans, la Fondation Sonatel s'engage aux côtés des populations les plus vulnérables dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture, ses trois axes de mécénat.

Aliou KANDE

## DU TOUT NOUVEAU !

### DEUX PROGRAMMES UNIQUES EN AFRIQUE !

- MASTER EN TRADING PETROLIER
- MASTER EN MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE PETROLIERE


Programmes dirigés respectivement par **Mr Daniel NDIAYE**, expert international en Trading pétrolier et **Mr Alassane FALL**, ingénieur polytechnicien, ces Masters comportent des atouts majeurs qui reposent sur :

- un Corps professoral de très haut niveau provenant des grandes sociétés de Trading internationales
- une Utilisation de la salle de marché de Supdeco
- des visites et stages dans les sociétés de distribution et de Trading Pétrolier
- des cycles de conférences techniques animées par des spécialistes pointus venus du monde entier


Une cérémonie de lancement ouverte à tous les acteurs présents et futurs du marché pétrolier est prévue à cet effet, le **Vendredi 19 Décembre 2014 à 17h 00** au Radisson Blu (Corniche Ouest-Dakar). Dans le cadre de cet événement, une conférence portant sur le thème : « **Le développement du marché pétrolier en Afrique** » sera co-animée par :




**Daniel NDIAYE**  
Directeur du Master en Trading pétrolier  
Trader sur les marchés pétroliers  
Business Development Manager à Phin SA,  
société de Trading Pétrolier basée à Genève  
Ancien Credit Manager de TOTSA (Total Oil Trading)



**Mansour Fall**  
Directeur d'exploitation de Prime Value Catalyst.  
Il a été tour à tour :  
DG Eton International Business Service Manager de Oil Lybia  
DG Mobil Oil Côte d'Ivoire  
Directeur Réseau Chicago/Milwaukee Exxon Mob



**Ekrane MBENGUE**  
Directeur d'exploitation de Sonstock  
Ancien Chef de Division Technique  
de TOTAL Sénégal



**21 ANS** **Supdeco**

**GROUPE SUPDECO DAKAR**  
7, Avenue Faidherbe • B.P. 21354 DAKAR • Tél. : (221) 33 848 69 19 • Fax : (221) 33 021 50 74 • supdeco@supdeco.sn • www.supdeco.sn

## RAPPORT 2014 SUR LA POPULATION MONDIALE

# La jeunesse, une opportunité pour la transformation sociale et économique

**La jeunesse ne doit pas être considérée comme un fardeau par les Etats et leur famille. Au contraire. Cette couche de la population est une opportunité pour enclencher le processus de transformation sociale et accélérer la croissance économique des pays. C'est ce qui ressort de la présentation du Rapport 2014 sur la population mondiale.**

La valorisation du poids démographique était le message clé des intervenants lors de la cérémonie de lancement du Rapport 2014 sur la population mondiale. Le monde compte aujourd'hui 1,8 milliard d'adolescents qui n'ont jamais été aussi présents dans les discours des décideurs et sur l'agenda du développement. Ils ne sont jamais aussi engagés dans les combats démocratiques. Cette couche ne doit plus être perçue comme un fardeau par les Etats. Au contraire. Ils ont tout à gagner en valorisant leurs potentialités. « Considérer les jeunes comme un fardeau relèverait d'une grave erreur d'appréciation. Ils sont avant tout et surtout un formidable capital pour le développement, les architectes potentiels de la transformation de la société », a souligné la représentante-résidente de l'Unfpa au Sénégal, Andrea Wojnar Diagne.

L'exemple illustrant le plus l'opportunité que constitue cette couche de la population nous vient des pays d'Asie de l'Est qui ont enregistré une hausse de 6 % de leur Pib. Certains ont même multiplié par 4 les revenus par habitant. « Si l'Afrique subsaharienne s'inspire de l'expérience

de l'Asie de l'Est en l'adaptant au contexte local et si l'Afrique subsaharienne fait des investissements comparables chez les jeunes, la région pourrait connaître un miracle économique avec un gain annuel de 500 milliards de FCfa sur une période de 30 ans », a rapporté Mme Diagne. Mais faudrait-il que les conditions de l'exploitation de leur potentiel soient réunies, à savoir leur offrir une bonne éducation, leur faciliter l'accès aux soins et combattre toutes les formes de violences dont ils sont victimes.

### Les jeunes au centre des priorités

L'humanité compte encore 57 millions de jeunes non scolarisés. Une nouvelle infection sur 7 touche les adolescents âgés de 10 à 19 ans, alors que chaque minute, 27 filles sont données de force en mariage. « Le développement durable après 2015 ne pourra être atteint que si les objectifs visent à assurer une bonne santé et une éducation de qualité ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des filles et des femmes ; éliminer la pauvreté et offrir des emplois décents », a fait remarquer la représentante-résidente de

l'Unfpa. Le ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne, Mame Mbaye Niang, a, pour sa part, considéré les jeunes à la fois comme une opportunité et un défi à gérer sur le plan économique et social en termes d'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Du reste, le gouvernement du Sénégal place les jeunes au centre de ses priorités. « Le président de la République, Macky Sall, m'a toujours dit qu'investir sur la jeunesse, c'est investir dans la croissance », a-t-il dit, revenant sur les actes posés par son département pour aider les jeunes qualifiés à s'insérer. « Le problème de notre jeunesse, c'est le chômage, et 60 % de ceux qui se disent chômeurs n'ont pas de qualification. Notre département a dépensé plusieurs millions pour supporter des stages. Nous avons pu insérer 998 diplômés », a renseigné M. Niang. Ces propos font écho à ceux d'Andrea Wojnar Diagne qui a déclaré : « Le Plan Sénégal émergent traduit la forte volonté politique de répondre aux besoins et aspirations de la population, particulièrement des jeunes ».

Quant à Maimouna Yade, présidente d'African's girl, elle a invité les autorités à faire la promotion des jeunes à des postes de responsabilité. Elle croit que cette catégorie de la population aura un rôle central à jouer dans le processus de développement de leur pays après 2015.

**Idrissa SANE**

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# Des jeunes outillés pour affronter les réalités du monde du travail

**Le Centre national de ressources éducationnelles (Cnre) est en train de jouer sa partition dans le processus d'insertion des jeunes vulnérables. Ces derniers ont reçu une formation dans divers corps de métiers. C'est sur le gâteau, ils ont reçu des équipements qui leur permettront d'affronter le monde du travail.**

Le Centre national de ressources éducationnelles (Cnre) donne un coup de pouce aux jeunes en situation de vulnérabilité. Le Programme de renforcement des capacités jeunes (Pre-j) entre dans cette perspective. « L'objectif ultime du Pre-j, initié par le Cnre, est d'offrir une seconde chance aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, en situation de vulnérabilité, à participer au développement de leur pays », a déclaré Abdou Sarr, inspecteur de l'éducation, par ailleurs chef de la division formation et programmes. Selon lui, la formation suivie par ces jeunes les aide à « renforcer leurs capacités à pouvoir lire et écrire, avoir des aptitudes techniques dans un métier précis et pouvoir le gérer à la fin de leur formation ».

Dressant le profil des sélectionnés, le chef de la division formation et programmes du Cnre a informé qu'il s'agit de jeunes déscolarisés, d'apprentis, de jeunes handicapés, de jeunes en détention, de jeunes qui sont dans les centres de redressement et de candidats à l'émigration clandestine. Au total, 236 jeunes apprentis sont mis dans de bonnes



conditions d'apprentissage. Ils ont été dotés, entre autres, de machines à coudre et de valises à outils. La valeur des équipements est estimée à 25 millions de FCfa. La formation concerne 13 filières, dont la menuiserie bois, la mécanique auto, la couture, la coiffure, la menuiserie métallique, l'aviculture, la pisciculture et la maçonnerie.

Deux bénéficiaires, Aïssatou Sarr (coiffure) et Mamadou Cissé (menuiserie), ont exprimé leur gratitude et leur reconnaissance au Cnre et à l'ambassade des Usa qui les ont appuyés pour un montant de 40 millions de FCfa.

Selon l'ancien ministre de la Santé Assane Diop, « les collectivités locales ne peuvent que se réjouir de cette initiative ». Pour lui, c'est un

geste très noble, car « récupérer les jeunes qui ont échoué dans leur cursus scolaire, des jeunes analphabètes, entre autres, et leur donner un espoir en les incluant à part entière dans le processus de développement du pays relève d'une très grande importance ». Dans le même sillage, le directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Kaolack a souligné : « Nous avons aussi mené des activités éducationnelles. Les détenus ont été à la hauteur ». De son côté, le représentant de l'ambassade des Etats-Unis, Robert Post, a déclaré : « Nous avons apporté notre soutien à ces jeunes afin de réduire le chômage et de lutter contre la pauvreté au Sénégal ».

**Anta Dame MBENGUE (stagiaire)**

## PERFORMANCE ET COMPETITIVITE DES ENTREPRISES Plaidoyer pour une réadaptation continue des qualifications

**Dakar abrite, depuis hier et ce, jusqu'au 19 décembre prochain, un atelier sur le métier de conseiller en formation et de capitalisation des expériences en agrément et labellisation des organismes de formation. Ouvrant les travaux, le ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat a plaidé pour une réadaptation continue des qualifications.**



Le ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat a présidé, hier, les travaux d'ouverture de l'atelier sur le métier de conseiller en formation et de capitalisation des expériences en agrément et labellisation des organismes de formation. Selon Mamadou Talla, nos pays sont confrontés au défi de l'accroissement maîtrisé de la qualification des ressources humaines des entreprises. C'est pourquoi il a plaidé pour une réadaptation continue des qualifications. Pour relever les défis, il a estimé que l'Afrique est contrainte de chercher et d'élaborer des stratégies de développement basées sur l'exploitation des potentialités naturelles, mais surtout la valorisation des ressources humaines pour satisfaire à l'exigence de performance et de compétitivité de nos économies nationales. « Cela commande naturellement et impérativement une réadaptation continue des qualifications », a déclaré M. Talla.

A l'en croire, la qualification de la main d'œuvre est un facteur de productivité des entreprises. Elle contribue également à l'amélioration de la qualité du travail, donc à l'accroissement des performances. Hervé Huot-Marchand, de l'Unesco Breda, a, lui, soutenu que les thèmes de cet atelier sont cruciaux pour le développement social et économique durable de nos pays, notamment de l'Afrique subsa-

harienne, que ce soit dans les agendas internationaux de 2015 de l'Education pour tous, ceux des Omd ou du post-2015 déjà en stabilisation. A son avis, il y a unanimité dans le monde pour dire qu'une population bien instruite est la clé de la compétitivité d'un pays et de son développement inclusif et durable. A l'inverse, a-t-il poursuivi, nul n'ignore le coût d'une population peu qualifiée, de l'inadéquation des compétences et des disparités qui sont sources de chômage élevé, en particulier chez les jeunes, mais aussi de désavantages économiques, de délinquance, de crime et de terrorisme. D'après lui, des transformations profondes s'imposent dans la conceptualisation, la gouvernance, le financement et l'organisation du secteur de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle. Par ailleurs, Huot-Marchand a souligné que pour sa réussite, la réforme du secteur doit être adaptée aux contextes et conditions spécifiques.

De son côté, Ahmed Al Koudhar Ali Fadel, président du Rafpro, a indiqué que l'organisation s'est engagée dans une dynamique interne d'amélioration de la qualité de la formation des conseillers en formation. A travers cet atelier, a-t-il informé, le Rafpro veut se conformer aux pratiques et standards internationaux de ce secteur.

**Aliou KANDE**

## LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

### L'Etat s'engage à soutenir la fortification des aliments

**Le gouvernement s'engage à accompagner les industriels, les scientifiques et les consommateurs dans le processus de fortification des aliments, en vue de lutter contre les carences en micronutriments.**

En procédant à l'ouverture des assises organisées sous l'égide de Nestlé Sénégal, le directeur du Redéploiement industriel, Mamadou Syll Kébé, a dit tout l'intérêt que l'Etat accorde à la fortification des aliments. C'est sans doute la raison pour laquelle il a réaffirmé le soutien des pouvoirs publics pour une redynamisation effective du Comité national du codex alimentarius. Le gouvernement est convaincu que la carence en micronutriments représente, à ce jour, un véritable problème de santé publique. Elle affecte les populations de tous les âges et de tous les groupes socio-économiques. Selon les experts, les enfants âgés de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes constituent la frange de la population la plus vulnérable. Les industriels ont estimé que la fortification des produits alimentaires, y compris les aliments commerciaux, peut constituer un moyen efficace pour atteindre bon nombre de populations ayant besoin des micronutriments. Le sel iodé est un exemple souvent cité de programme national de fortification en micro nutriments, et la couverture du territoire par ce programme est jugée remarquable. Pour le Pr. Amadou Diouf, président du Comité national du codex alimentarius, la fortification est un mot clé au sein de sa structure. Il s'agit d'ingrédients utilisés pour renforcer les aliments. Encore faudrait-il respecter le métabolisme des aliments, s'est-il empressé de préciser.

Dans le même sillage, le directeur de l'usine Nestlé Sénégal, Khaled Attia, a précisé que la multinationale agro-alimentaire fait de la fortification des aliments une priorité. L'Association sénégalaise de défense des consommateurs (Ascosen) a encouragé le groupe agro-alimentaire suisse, après avoir visité ses installations de fabrication de bouillons alimentaires. Des produits jugés « sains et de qualité ». Par contre, les autres industriels qui s'adonnent à la fabrication de bouillons très prisés par les ménagères sont également appelés à ouvrir leurs portes aux diverses associations consuméristes pour l'organisation de visites de terrain.

**Mamadou Lamine DIATTA**



# Le médiation arbitrage et les pays émergents au XXI<sup>ème</sup> siècle\*

Par Prof. Rodny DANIEL \*

L'Afrique a émergé dans l'histoire de l'Humanité avec un projet d'union : le Sematawi, l'union des Deux Terres, qui fit apparaître le premier gouvernement de l'Humanité, à sa tête, son fondateur, le roi (Soudanais) Narmer. Les royaumes antiques confédéraient des milliers d'individus avec un gouvernement qui représentait leurs aspirations et leurs intérêts. Dans la mythologie égyptienne, la Maât maintient l'équilibre originel et la justice qui permet d'agir conformément au droit, « l'expression sociale et juridique de l'ordre établi et le symbole de la justice et de l'équité ». La Maât est intrinsèquement liée à l'institution pharaonique. Le Pharaon incarne légitimement le sommet du système judiciaire égyptien. Il promulgue les lois, rend la justice et maintient l'ordre public dans toute l'Egypte. Il est le garant du bon fonctionnement politique et de l'unité de l'Egypte. Des documents judiciaires de l'époque font état de deux aspects fondamentaux de la loi égyptienne (...) qui constitueront le cœur même de la médiation moderne.

## 1. La résolution des conflits.

## 2. La conclusion d'accords.

Les explorateurs témoins de l'époque, comme Hérodote, rapportent de l'Egypte Antique de nombreux renseignements quant à l'organisation d'un système (para) judiciaire bien avancé en règlement rapide des conflits/litiges. De la palabre « africaine » à l'ère moderne, c'est seulement actuellement que l'histoire de la médiation s'écrit. Il serait juste de dire que le XX<sup>ème</sup> Siècle a créé un nom commun à cette pratique, vieille comme notre univers, du règlement des conflits. Le Japon, la Chine et la plupart des pays de l'Asie utilisent, depuis longtemps, la médiation comme pratique principale pour trouver une solution « humainement » responsable à leurs conflits. Même chose dans le monde arabo-musulman. Dans cette Egypte Antique, les Cours de justice étaient connues sous le terme de « Kenbet ». Paysans ou dignitaires, femmes ou hommes, riches ou pauvres, tous avaient le droit de déposer une requête auprès de la Cour du Vizir pour obtenir réparation quand il y avait un différend/conflit/litige à régler.

Les conflits entre les personnes sont une vieille institution... et la médiation de ces conflits plutôt « récente ». Le règlement d'un différend est une démarche humaine, volontariste qui ne s'appuie sur aucune juridiction et d'ailleurs n'est pas juridiquement encadrée. La médiation est un constructeur de confiance et de relation apaisée entre les parties. Néanmoins, si le juge étatique reçoit son pouvoir du peuple, l'arbitre et le médiateur, eux, disposent d'un pouvoir quasi similaire de la part des parties. Ils agissent (en France), soit conformément à l'article 1478 du code de procédure civile, en « amia-

ble compositeur », soit en équité, à condition de faire son « best effort » pour rechercher la solution la plus adéquate et la plus équitable. L'arbitrage est encadré par les accords de New York (1958) engageant, aujourd'hui, 149 pays. L'équité est une composante majeure de l'arbitrage qu'on ne saurait retrouver en médiation. Elle est une démarche universelle qui s'accorde avec le droit. Afin de rendre la démarche des parties efficace, l'arbitrage vient « renforcer » la médiation en validant cette démarche par l'ordonnance d'une sentence arbitrale qui rend les accords contraignants par l'exequatur et en y adjoignant les contraintes inhérentes à une sentence dont le caractère spécifique assure une résolution définitive du litige.

La médiation, comme mode de règlement extrajudiciaire, est encore une grande inconnue en Afrique, quand bien même elle présente des avantages exceptionnels aux hommes d'affaires, aux entreprises et aux sociétés commerciales qui pourraient entrer en conflit avec leurs homologues. Cette problématique se retrouve également au Maroc, en Tunisie, en Egypte, ou dans de nombreux pays arabes qui ont récemment fait preuve d'ouverture vers les Marc, et qui ont donc besoin d'expertise internationale pour se forger une idée de ce que pourrait être leur profil judiciaire dans le pays. La médiation en Afrique se fait en général avec l'État. Mais ce dernier ne peut être juge et partie. Et si quelques personnes y ont recours, l'arbitrage est toujours en souffrance. Dans la mesure où, s'il est compatible avec les intérêts des justiciables, il ne semble pas avantageux aux yeux des avocats locaux ou nationaux pour de multiples raisons (...).

Le médiation arbitrage est une procédure d'équité, internationalement applicable, qui permet au processus de médiation d'être renforcé par une sentence arbitrale lui octroyant une résolution définitive et sans appel du litige. L'usage d'une clause de médiation et celle attributive de compétence ou de juridiction permet de choisir le tribunal géographiquement compétent en cas de conflit dans l'exécution ou l'inexécution d'un contrat, et les parties désignent à l'avance le tribunal référent qui sera compétent pour « trancher » le litige. Le médiation arbitrage offre la possibilité aux entreprises en conflit, quelles que soient leurs nationalités, de trouver elles-mêmes la solution et à rédiger un protocole de médiation qui sera repris dans son esprit lors de la rédaction de la sentence arbitrale, mettant ainsi un terme définitif au différend/conflit/litige qui les oppose. Ce protocole est une entente de médiation, une sorte d'outil d'information qui sera la base de la rédaction de la sentence arbitrale. C'est ce protocole ou entente encadré qui deviendra la sentence arbitrale selon la loi ou l'équité.

La particularité unique du médiation arbitrage, considéré comme une

Procédure alternative de résolution des litiges (Parl), consiste en la rédaction, par les parties, d'un accord médié, repris dans sa totalité dans la sentence arbitrale et agrémenté des contraintes et obligations rendues dans l'équité auxquelles les parties peuvent légitimement prétendre. La sentence rendue, elle produit les mêmes effets qu'un jugement, devant respecter les conditions de fond et de forme soulignées aux articles 1470 à 1473 du Npc. Dans ce cas, le bénéficiaire d'une sentence arbitrale peut la présenter en exequatur dans les 149 pays signataires des accords de New York et pourra faire exécuter sa sentence sur les biens de la partie condamnée, dans l'ensemble des pays ayant reconnu l'arbitrage et pour lesquels le Code de procédure civile a dû être enrichi du cadre juridique donné à l'arbitrage.

Le déroulé de la procédure de médiation arbitrage, pour les pays émergents, est une garantie humaine équitable et juste de règlement extrajudiciaire du conflit/litige pour les acteurs po-

tentiels, soucieux des intérêts supérieurs de l'Humanité. Le médiation arbitrage, tel qu'il se définit actuellement, peut-il apporter des solutions simples, rapides et pratiques à la maladie des politiques étrangères et commerciales en Afrique par exemple ? Du « Scramble for Africa » et de l'expansion coloniale européenne à ce jour, cette domination a des répercussions ravageuses sur les anciennes colonies françaises notamment, qui continuent de payer un très lourd impôt colonial à la France. Le médiation arbitrage pourrait-il contribuer à réparer les nombreux conflits/litiges qui jonchent les pays de l'Afrique et leurs voisins du Maghreb et d'ailleurs ? Le déclin évident des nations occidentales et la perte de tous leurs repères moraux face à la renaissance des nations africaines et de l'émergence des nouveaux pays de l'Asie, du Maghreb, de l'Amérique du Sud..., est aussi un nouveau défi pour les modes alternatifs de règlement extrajudiciaire des litiges qui accompagnent, parallèlement, l'agonie des procédures et modes n'ayant pas ap-

porté de solutions définitives au règlement des litiges...

Puisqu'il y a primauté des législations internationales sur les droits nationaux, l'Afrique est-elle juridiquement mûre pour adhérer à cette Convention des Etats ? Les entreprises africaines ou étrangères investissant en Afrique pourront désormais attribuer la compétence de juridiction à une institution arbitrale internationale qui peut s'exporter dans l'ensemble des pays signataires. C'est bien la mission que défend, entre autres, la Cour internationale de médiation et d'arbitrage et les organisations internationales à vocation analogue. Un retour aux sources de la Maât : « l'ordre juste du monde » ?

\* Pr. Arb, Jur.D, VP d'AMC Law Associates, Juge-Médiateur près de la Cour Internationale de Médiation et d'Arbitrage (CIMEDA)

Mail : [rodny.daniel@cimeda.org](mailto:rodny.daniel@cimeda.org)

## Tous avec Macky Sall pour un Sénégal émergent

Par Melle Mame Anna MBAYE \*

Plébiscité par le peuple sénégalais avec un score de 65 %, Macky Sall a été le président le mieux élu de l'histoire du Sénégal indépendant. Avec l'événement d'une démocratie ayant occasionné deux alternances successives, l'élection du président Sall, par son score de 65 % sans appel au 2<sup>e</sup> tour, restera gravé à jamais dans la mémoire des Sénégalais.

Son programme « Yoonu yokkute » a été à l'origine de la confiance et de l'espoir que le peuple tout entier avait placé en lui pour la suppression des inégalités sociales, la bonne gouvernance et l'éradication de l'impunité et de l'injustice.

Avec les premiers résultats de la mise en application du « Yoonu yokkute », vu que l'appétit vient en mangeant, le président a fini de transformer ce programme en Plan Sénégal émergent (Pse), une formule d'émergence faite de travail et de transparence pour un développement harmonieux d'un peuple épris de paix et de justice.

Le Pse met l'accent sur une plus forte impulsion dans la création de richesse et d'emplois, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations, plus particulièrement à travers la protection des groupes vulnérables et la garantie de l'accès aux services sociaux de base.

En dirigeant averti et soucieux du devenir de son pays, le chef de l'Etat demande l'implication de tous pour un mieux-être et un environnement de bonheur.

L'émergence, synonyme de travail, d'abnégation, de loyauté est d'honnêteté, elle actuellement le slogan le mieux adapté à la cause de souveraineté et du travail pour le peuple sénégalais.

Pour aider notre cher président dans la réalisation du Pse, il ne sera point nécessaire de verser le sang des hommes ni les larmes des femmes et des enfants, mais seulement et uniquement la sueur frontale et musculaire d'un peuple au travail.

A l'instar des nations jadis dans une situation de sous-développement et qui, aujourd'hui, pointent à l'horizon du développement et de l'émergence, le Sénégal du président Macky Sall se fera avec l'engagement, l'engouement et la détermination d'un peuple uni par la même foi vers un but fait de bonheur et de prospérité. Cela, dans un élan patriotique synonyme d'un nationalisme jamais égalé.

A toutes et à tous, j'appelle à s'unir pour Vivement soutenir sans faille le Pse. Envoyez certains de notre pays le Sénégal, Cher à nos cœurs et berceau de nos rêves de prospérité nationale.

Maintenant que l'étoile d'une formule d'émergence faite de travail et de transparence

Apparaît dans la pénombre d'une traversée lugubre d'un sous-développement tant décrié,

Chaque citoyen et citoyenne a l'obligation de s'investir à fond à l'image d'un

Kamikaze dévoué à la cause sacrée d'une nation unie pour

Y donner sa contribution patriotique et participative.

Pour un avenir de paix et de prospérité faite dans l'union,

Oublions nos querelles internes et intérêts personnels,

Unis les uns aux autres, nous vaincrons pour que vive le Sénégal,

Refuge incontournable de nos valeurs sûres et vertus ancestrales.

Une fois de plus, un peuple dévoué et résolument tourné vers un but d'un commun vouloir de vie commune,

Nul autre que nous citoyen de ce pays ne saurait assurer à notre nation une émergence dans la paix, l'unité et la concorde.

Sérénité et détermination nous demandons à tous les ressortissants,

Entendu que la mère patrie est une et indivisible,

Nul autre que nous ne saurait assurer son intégrité et son développement,

Ensemble nous devons unir nos efforts pour lui assurer un avenir de rêve.

Grandeur d'âme dans une union sacrée de tous, notre disponibilité soutiendra sa sécurité et la paix.

A nous tous la rigueur et l'équité s'imposent pour garantir son épanouissement,

La seule issue propice à son développement intégral dans l'unité et la concorde.

En citoyen responsables, résolument tournés vers le développement de notre pays,

Marginalisons toutes idées subversives et calomnieuses, sources de divisions et de subversions.

Entièrement déterminés, œuvrons pour un développement harmonieux de notre pays,

Rien d'autre que notre patrie, le Sénégal, ne devrait nous préoccuper.

Gage de réussite et de succès pour tous, soyons des citoyens unis dans un même élan.

En rangs serrés dans la marche irréversible vers l'avenir,

N'ayant d'autre objectif que l'émergence de notre pays, le Sénégal,

Terre de foi, d'hospitalité, de concorde et de paix où il fait bon vivre.

\* Etudiante en MBA - USA

### AVIS DE RECRUTEMENT

Société de production audiovisuelle installée à Dakar recherche **des chargés de production.**

Vous pouvez adresser vos candidatures (curriculum vitae + références) à l'adresse suivante :

[recrutement@tdf.com](mailto:recrutement@tdf.com) avant le 19 Décembre 2014 à 12h.

## SITUATION MACROECONOMIQUE

# Le Fmi salue la position stable du Sénégal

**Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a achevé la huitième revue du programme Ispe du Sénégal et les consultations de 2014 au titre de l'Article IV. Il a qualifié la situation macroéconomique du pays de stable. A noter que dans le cadre de sa tournée africaine, en 2015, Christine Lagarde, la directrice générale du Fmi, visitera deux pays : le Sénégal et le Rwanda. Au pays de la Téranga, la patronne du Fmi sera l'hôte du président Macky Sall.**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a achevé, aujourd'hui, la huitième revue des résultats économiques obtenus par le Sénégal dans le cadre du programme appuyé par l'Instrument de soutien à la politique économique (Ispe), ainsi que les consultations de 2014 au titre de l'article IV1 avec le Sénégal. En achevant la revue, le Conseil d'administration a approuvé une dérogation pour non-observation du critère d'évaluation relatif aux emprunts non concessionnels.

Le programme appuyé par l'Ispe a été approuvé par le Conseil d'administration le 3 décembre 2010 (voir communiqué de presse n° 10/469). Le dispositif de l'Ispe est conçu pour les pays à faible revenu qui n'ont pas nécessairement besoin de l'aide financière du Fmi, ou ne souhaitent pas y faire appel, mais qui cherchent à bénéficier de ses conseils, de son suivi et de son aval. L'Ispe est mis à la disposition des pays qui en font la demande (voir note d'information au public 05/145).

À la suite des débats du Conseil d'administration, M. Min Zhu, Directeur général adjoint et Président par intérim, a prononcé la déclaration suivante : « Il convient de féliciter les autorités d'avoir préservé la stabilité macroéconomique; poursuivi l'assai-

nissement des finances publiques et mené à terme le programme appuyé par l'Ispe. Cependant, la lenteur des réformes structurelles a conduit à une croissance inférieure à la moyenne et languissante. La réduction de la pauvreté en a souffert. En 2014, des chocs exogènes, dont les retombées de l'épidémie d'Ébola, ont pesé aussi sur la croissance ».

« Pour sortir du piège croissance faible/pauvreté élevée, le gouvernement a mis en place un programme ambitieux (« Plan Sénégal émergent », PSE). Le Pse offre une occasion unique de créer les conditions d'une croissance généralisée et solidaire qui fera du Sénégal un pays émergent. L'objectif d'une croissance annuelle de 7 à 8 % est réalisable à moyen terme, mais exigerait d'élargir, d'approfondir et d'accélérer les réformes structurelles. Il convient de contenir la consommation publique pour créer l'espace budgétaire nécessaire pour mettre en place les dépenses sociales et les projets prévus dans le Pse. Il est nécessaire d'améliorer considérablement le cadre réglementaire et la gouvernance, ainsi que la qualité et l'efficacité des investissements publics ».

« La loi de finances 2015 vise une nouvelle réduction du déficit à 4,7 % du Pib, soit un objectif moins ambi-

tieux que les 4,0 % prévus précédemment. Cependant, les autorités ont pris des mesures pour améliorer la qualité des dépenses publiques en différant les crédits budgétaires pour certains nouveaux projets d'investissements publics jusqu'à ce que les études de faisabilité soient prêtes. Dans la pratique, le déficit pourrait donc être plus proche des projections initiales. Les retombées de l'épidémie d'Ébola pourraient accroître le déficit de 0,3 % du Pib en 2015. Les autorités restent déterminées à ramener le déficit budgétaire à 3 % du Pib à moyen terme, soit l'objectif fixé par l'Uemoa. »

Le Conseil d'administration a achevé aussi les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Sénégal.

La situation macroéconomique du Sénégal est stable. L'inflation demeure faible. Les perspectives budgétaires se sont améliorées grâce à l'augmentation des recettes et à la maîtrise des dépenses, et le déficit global devrait tomber à 5,2 % du Pib en 2014, contre 5,5 % du Pib en 2013. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait diminuer, mais devrait rester proche de 10 % du Pib en raison de la baisse des exportations.

La lenteur des réformes structurelles et des chocs exogènes ont continué de peser sur la croissance. Si des progrès ont été accomplis, en particulier dans les domaines de la gouvernance et du climat des affaires, des retards ont été observés dans la mise en place du compte unique du Trésor, la rationalisation des dépenses, l'exécution des dé-

penses d'investissement et les réformes du secteur de l'énergie; avec des subventions énergétiques qui restent source de distorsion et pèsent lourdement sur le budget. Pour 2014, la croissance devrait atteindre 4,5 % (contre 3,5 % 2013), soit 0,4 point de pourcentage en deçà des estimations précédentes, du fait d'un ralentissement attendu dans le secteur du tourisme du fait de l'épidémie d'Ébola, combiné au retard enregistré dans le démarrage de la saison des pluies.

Les perspectives de l'économie sénégalaise sont favorables. Le Pse offre une occasion unique de libérer une croissance généralisée et solidaire qui fera du Sénégal un pays émergent. Les risques sont principalement d'ordre intérieur et régional : il s'agit de la persistance d'une exécution insuffisante et lente des réformes structurelles, notamment dans le secteur de l'énergie, et de l'impact de l'épidémie d'Ébola. Parmi les risques extérieurs figurent l'augmentation du coût de l'endettement public, les effets de l'abandon des mesures non conventionnelles de politique monétaire à l'échelle mondiale, ainsi que les conséquences d'un ralentissement prolongé de la croissance dans les pays partenaires et de la baisse des prix du pétrole, qui pourrait peser sur les recettes budgétaires.

## Évaluation par le Conseil d'administration<sup>2</sup>

Les administrateurs souscrivent, dans l'ensemble, à l'évaluation effectuée par les services du Fmi. Ils ont noté que la mise en œuvre satisfaisante du programme a aidé le Sénégal à préserver la stabilité macroéconomique. Toutefois, en raison de facteurs internes et externes, l'économie a continué d'enregistrer des performances qui sont en-dessous de ses possibilités et le chômage et la pauvreté restent élevés. Le déficit considérable du compte courant et l'exposition croissante de la position extérieure à l'évolution du sentiment des marchés présentent des risques supplémentaires pour les perspectives. Les administrateurs ont souligné que des politiques prudentes et des réformes structurelles ambitieuses sont essentielles pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. À cet égard, ils ont salué la nouvelle stratégie de développement des autorités comme indiqué dans le "Plan Sénégal émergent" (Pse) et attendent avec impatience sa mise en œuvre résolue et rapide.

Les administrateurs ont souligné que l'accélération de la cadence des réformes structurelles sera essentielle pour le succès du Pse. Ils ont convenu que les efforts de réforme devraient viser à améliorer la gouvernance et le climat des affaires dans le but de promouvoir le développement du secteur privé et d'attirer les investissements directs étrangers. La priorité devrait également être donnée à la fourniture des services publics plus efficaces, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques par des réformes de la gestion des finances publiques, la maîtrise de la consommation publique pour générer l'espace budgétaire pour les investissements dans le capital humain et les infrastructures publiques, et le renforcement des filets de sécurité sociaux. Une restructuration globale du secteur de l'énergie et l'accroissement de la compétitivité des exportations seront également importants. Les administrateurs ont salué les

plans des autorités à engager avec quelques pays comparables pour développer un effort d'apprentissage entre pairs active afin de déployer les réformes nécessaires.

Les administrateurs encouragent les autorités à ancrer la politique budgétaire sur la viabilité de la dette à long terme dans un cadre budgétaire à moyen terme et à remplir d'ici 2019 les critères de convergence de l'Uemoa relatif au déficit de 3 % du Pib. Ils ont noté que la réalisation de cet objectif nécessitera un renforcement des mesures fiscales et des mesures relatives aux dépenses. Tout en appuyant les priorités Pse, les administrateurs ont souligné que tous les investissements qui y sont liés devraient être en adéquation avec les plans de consolidation fiscale existants des autorités et la capacité d'absorption du Sénégal. En outre, les décisions de financement de contrats non-concessionnels doivent être soigneusement pesées.

Les administrateurs saluent la tentative d'améliorer la qualité de l'investissement public en établissant une réserve de précaution dont les fonds ne seraient débloqués que pour des projets assortis d'une étude de faisabilité appropriée. Les administrateurs encouragent les autorités à poursuivre dans cette direction dans la loi de finances 2016.

Les administrateurs soulignent qu'il faut continuer à améliorer la gestion des finances publiques, les institutions budgétaires et la gouvernance économique. Ils soulignent que les réformes doivent porter principalement sur des domaines importants tels que la conception de la politique macrobudgétaire, l'établissement d'un cadre de dépenses à moyen terme et le renforcement de la discipline dans l'exécution du budget.

Les administrateurs ont souligné l'importance de traiter les vulnérabilités du secteur financier, en particulier la qualité des actifs bancaires. Ils ont encouragé une vigilance constante par rapport au niveau élevé de prêts non performants en étroite collaboration avec la Bceao et la Commission bancaire de l'Uemoa. Les administrateurs soutiennent la stratégie pour améliorer l'accès aux services financiers.

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le Fmi procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du Fmi se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

<sup>2</sup> À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION DU FMI

Relations publiques  
Relations avec les médias

Communiqué de presse n° 14/578  
15 décembre 2014



## AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHES

Numéro de marché : AO N°07/2014/AIBD

Dénomination du marché : Construction de bâtiments complémentaires sur le site de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD SA)

Date de publication : le Soleil N°13275 du Mardi 26 Août 2014

Nombre d'offres reçues : six (06)

Désignation des lots	Attributaires définitives	Montant en F CFA HT/HD	Adresse	Délai d'exécution
Lot n°1 : Salon d'Honneur et Complexe Postal	La Compagnie Sénégalaise des Travaux Publics (CSTP)	824 612 854 FCFA	7749, Pikine Route des Niayes	8 mois
Lot n°2 : Bâtiment Handling et Bâtiment CDOU	La Compagnie Sénégalaise des Travaux Publics (CSTP)	970 661 724 FCFA	7749, Pikine Route des Niayes	8 mois

Nom et adresse de l'attributaire définitive du marché et montant des offres retenues :

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 83.3 et 84 du Décret N°2011-1048 du 27 juillet 2011 Portant Code des Marchés Publics.

Fait à Dakar, le 16 décembre 2014

Le Directeur Général

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0)  
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

**CENTRE HOSPITALIER NATIONAL DE PIKINE**

AAO N° 01/2015/CHNP/F

**1.** Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien le Soleil.

**2. Centre Hospitalier National de Pikine** reçoit annuellement une subvention d'exploitation de l'Etat et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de médicaments, consommables médicaux divers, réactifs de laboratoire.

**3. Le Centre Hospitalier National de Pikine sollicite des offres** sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des médicaments, sous Dénomination Commune Internationale (DCI), matériels et consommables médico – pharmaceutiques ; des variantes pourront être prises en considération.

**Les lots constituant cet appel d'offres sont les suivants :**

Lot 1 : MEDICAMENTS D'URGENCES

Lot 2 : Consommables médico-Pharmaceutiques

Lot 2.1 : Gants et dérivés

Lot 2.2 :Coton et dérivés

Lot 2.3 : Consommables divers

Lot 3: Fils et ligatures

Lot 4 : Films et Accessoires d'imagerie

Lot 4.1 : Echographie

Lot 4.2 : Films

Lot 5 : Produits et consommables dentaires

Lot 6 : Produits de désinfection

Lot 7 : Antiseptiques

Lot 8 : Dispositifs médico-chirurgicaux

Lot 8.1 : Dispositifs Bloc-REA

Lot 8.2 : Dispositifs d'anesthésie

Lot 8.3 : Dispositifs d'oxygénation

Lot 8.4 : Sondes et dérivés

Lot 8.5 : Dispositifs d'injection

Lot 9 : Implants et Consommables Ophtalmiques

Lot 9.1 : Implants

Lot 9.2 Consommables ophtalmiques :

Lot 10 : Réactifs de laboratoire

Lot 10.1 : Réactifs compatibles avec Automate biochimie A15

Lot 10.2 : milieu de Culture

Lot 10.3 : Hémostase

Lot 10.4 : Hématologie

Lot 10.5: Réactifs compatibles avec ABX 60micros ou équivalent

Lot 10.6 : AntibioGramme

Lot 10.7 : Sérologie

Lot 10.8 : Réactifs compatibles avec Ionogramme Optilion ou équivalent

Lot 10.9 : Réactifs compatibles avec Hemoglobine glyquée QUOLAB ou équivalent

Lot 10.10 : Réactifs compatibles avec appareil biochimie CHEMRAY 240 ou équivalent

Lot 10.11 : Réactifs compatibles avec automate d'hématologie RAYTO ou équivalent

Lot 10.12 : Réactifs compatibles avec automate E cobas 411 ou équivalent

Lot 10.13 : Réactifs compatibles avec AVL 9180 ou équivalent

Lot 10.14 : Réactifs pour Appareil gaz de sang

Lot 10.15 : Réactifs compatibles avec Pentra Dx Nexus ou équivalent

Lot 10.16 : Réactifs compatibles avec Beckman Access 2 ou équivalent

Lot 11 : Consommables de laboratoire

Lot 11.1 : Tubes prélevements pédiatriques

Lot 11.2 : Microbiologie

Lot 11.3 : Pipettes et micropipettes

Lot 11.4 : Consommables de biochimie et hématologie

Lot 11.5 : Tubes et Microtubes

Lot 11.6 Consommables divers de laboratoire

Lot 11.7 : Tests et Réactifs Chimiques

Lot 12 : Consommables de stérilisation

Lot 13 : Implants d'orthopédie

**4. La passation du Marché** sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

**5. Les candidats intéressés** peuvent obtenir des informations auprès du Centre Hospitalier National de Pikine [hoppikine@orange.sn](mailto:hoppikine@orange.sn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Centre Hospitalier National de Pikine Camp Militaire de Thiaroye tous les jours ouvrables de 9h à 16h, au niveau du responsable du bureau des marchés.

**6. Les exigences en matière de qualification sont**

**Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :**

**Capacité financière**

- la fourniture par le candidat de ses états financiers certifiés pour les trois derniers exercices ;

(1) être une personne morale habilitée à fabriquer, distribuer, importer des médicaments, des réactifs et du matériel de laboratoire, destinés à l'usage de la médecine humaine, et respecter la réglementation pharmaceutique en vigueur au Sénégal et dans son pays d'origine ;

(2) et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

**Capacité technique et expérience**

**Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :**

- Etre spécialisé dans la commercialisation de médicaments et reactifs de laboratoire
- Obtenir un visa de la direction de la Pharmacie pour commercialiser des médicaments et un quitus de la direction des laboratoires
- Produire les cautions exigées aux IC 20.2
- Produire des états financiers certifiés des années 2011, 2012 et 2013.

- réalisé, durant les années 2011, 2012 et 2013, au moins un (01) marché de nature et de taille similaires,

- Attestation de bonne exécution de marchés similaires

**Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivante :**

Produits répondant aux normes ISO ou CEE avec attestations ou toute norme ayant des performances égales ou supérieures à celles ISO ou CEE

**L'exigence des marchés similaires est nécessaire pour les lots 1, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.**

- Fournir une autorisation des fabricants.

- Avoir un Quitus de la direction des laboratoires pour les réactifs

Les réactifs proposés des lots : (10.1 ; 10.3 ; 10.5 ; 10.8 ;10.9 ;10.10 ;10.11 ;10.12 ;10.13 ;10.14 ;10.15 et 10.16) doivent être compatibles avec les automates et appareils disponibles au laboratoire du CHN de Pikine et que le fournisseur doit en apporter le certificat d'adaptabilité et les autorisations des fabricants.

- Des échantillons sont obligatoires (voir Partie : 5 Inspections et essais) : Les échantillons font partie intégrante de l'offre et doivent être déposés au plus tard à la date limite de depot des offres.

**7. Les candidats intéressés** peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Directeur du Centre Hospitalier National de Pikine contre un paiement non remboursable de 25 000 FCFA. La méthode de paiement sera un paiement au comptant. Le document d'Appel d'offres sera remis directement à l'acheteur ou adressé par courrier électronique.

**8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après** Centre Hospitalier National de Pikine Camp Militaire de Thiaroye **au plus tard le Jeudi 15 Janvier 2015 à 10h00mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Centre Hospitalier National de Pikine Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de cent dix huit (118) jours à compter de la date limite de soumission. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix ( 90 jours).à compter de la date limite de soumission .

Lot 1 : MEDICAMENTS D'URGENCES: 100.000frs CFA

Lot 2 : Consommables médico-Pharmaceutiques

Lot 2.1 : Gants et dérivés : 200.000frs CFA

Lot 2.2 :Coton et dérivés : 300.000frs CFA

Lot 2.3 : Consommables divers : 100.000 frs CFA

Lot 3: Fils et ligatures : 190.000frs CFA

Lot 4 : Films et Accessoires d'imagerie :

Lot 4.1 : Echographie : 75000frs CFA

Lot 4.2 : Films : 100.000 frs CFA

Lot 5 : Produits et consommables dentaires : 75.000frs CFA

Lot 6 : Produits de désinfection : 75.000frs CFA

Lot 7 : Antiseptiques : 80.000 frs CFA

Lot 8 : Dispositifs médico-chirurgicaux

Lot 8.1 : Dispositifs Bloc-REA : 80.000frs CFA

Lot 8.2 : Dispositifs d'anesthésie : 85.000frs CFA

Lot 8.3 : Dispositifs d'oxygénation : 75.000frs CFA

Lot 8.4 : Sondes et dérivés : 100.000frs CFA

Lot 8.5 : Dispositifs d'injection :125.000frs CFA

Lot 9 : Implants et Consommables Ophtalmiques :

Lot 9.1 : Implants : 50.000frs CFA

Lot 9.2 : Consommables ophtalmiques : 25.000 frs CFA

Lot 10 : Réactifs de laboratoire

Lot 10.1 : biochimie :150.000frs CFA

Lot 10.2 : milieu de Culture : 35.000frs CFA

Lot 10.3 :Hémostase : 70.000frs CFA

Lot 10.4 : Hématologie :40.000frs CFA

Lot 10.5: Réactifs compatibles avec ABX 60micros ou équivalent :65.000frs CFA

Lot 10.6 : AntibioGramme : 30.000frs CFA

Lot 10.7 : Sérologie : 70.000 frs CFA

Lot 10.8 : Réactifs compatibles avec Ionogramme Optilion ou équivalent : 60.000 frs CFA

Lot 10.9 : Réactifs compatibles avec Hemoglobine glyquée QUOLAB ou équivalent : 50.000frs CFA

Lot 10.10 : Réactifs compatibles avec appareil biochimie CHEMRAY 240 ou équivalent : 15.000frs CFA

Lot 10.11 : Réactifs compatibles avec automate d'hématologie RAYTO ou équivalent : 15.000frs CFA

Lot 10.12 : Réactifs compatibles avec automate E cobas 411 ou équivalent : 80.000frs CFA

Lot 10.13 : Réactifs compatibles avec AVL 9180 ou équivalent : 30.000frs CFA

Lot 10.14 : Réactifs pour Appareil gaz de sang : 10.000frs CFA

Lot 10.15 : Réactifs compatibles avec Pentra Dx Nexus ou équivalent :70.000frs CFA

Lot 10.16 : Réactifs compatibles avec Beckman Access 2 ou équivalent : 150.000frs CFA

Lot 11: Consommables de laboratoire

Lot 11.1 : Tubes prélevements pédiatriques : 20.000frs CFA

Lot 11.2 : Microbiologie : 40.000frs CFA

Lot 11.3 : Pipettes et micropipettes : 15.000frs CFA

Lot 11.4 : Tubes : 100.000frs CFA

Lot 11.5 : Tubes et Microtubes : 10.000frs CFA

Lot 11.6 Consommables divers de laboratoire : 25.000frs CFA

Lot 11.7 : Tests et réactifs chimiques

Lot 12 : Consommables de stérilisation : 70.000frs CFA

Lot 13 : Implants d'orthopédie : 250.000frs CFA

## FINANCEMENT

# Le Fonsis mobilise 40 milliards de FCfa pour six projets du Pse

**Le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) vient d'approuver le financement de six projets retenus dans le Plan Sénégal émergent (Pse) pour un montant global de 40 milliards de FCfa. Entre autres secteurs retenus, l'exploitation des terres aménagées de la vallée, l'énergie solaire, l'imagerie médicale et la restructuration de certaines Pme sénégalaises.**

Le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) veut être un acteur décisif dans la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (Pse). Hier, le directeur général du Fonds, Amadou Hott et son équipe ont dévoilé, à la presse, les tout premiers projets qui doivent voir le jour dans les prochaines semaines dans le Pse. Il s'agit de six projets dont les investissements viennent d'être mobilisés et approuvés par le Fonsis pour un coût global estimé à près de 40 milliards de FCfa incluant une contribution de quatre milliards de FCfa du Fonds aux côtés d'autres investisseurs privés, a déclaré Amadou Hott. Il cite le projet d'installation et d'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 mégawatts à Thiès, un autre projet d'imagerie médicale (Imamed) et la mise en œuvre d'un partenariat Fonsis-Saed (Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal) dans les vallées rizicoles de la vallée du fleuve Sénégal. Concernant ce dernier projet, le Fonsis a mobilisé environ un milliard de FCfa pour loger un incubateur à la Saed. A travers cette initiative, le Fonds compte ainsi apporter sa contribution au développement des entreprises dans l'exploitation des terres rizicoles déjà aménagées dans la vallée du fleuve et accompagner les efforts de l'Etat dans l'atteinte de l'autosuffisance en riz à l'horizon 2017, a déclaré M. Hott. Les

volets commercialisation et transformation ne seront pas en reste dans la mise en œuvre de ce partenariat établi avec la Saed, a ajouté, Ibrahima Kane, directeur exécutif du pôle agroalimentaire, du Fonsis. Le Fonds, a-t-il indiqué, va s'appuyer sur les entreprises qui sont déjà sur le terrain pour réaliser ce projet en mettant à leur disposition une ligne de crédit logée à la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (Cncas). A terme, le projet ambitionne de créer 800 emplois à temps plein, a soutenu M. Kane.

L'amélioration des plateaux techniques des structures sanitaires à travers le pays reste aussi un volet important pour le Fonsis. A ce sujet, un projet d'installation d'une imagerie médicale est attendu dans un centre pilote à Dakar pour un investissement sur fonds propre de 700 millions de FCfa, a déclaré Pape Demba Diallo, directeur exécutif chargé des Tic, de la santé, du transport et des services au Fonsis. Il indique que des projets du genre seront également installés un peu partout à travers le pays afin de relever le plateau technique des structures sanitaires.

Des efforts seront également consentis pour accompagner la politique du mix énergétique déclinée par les pouvoirs publics. Le Fonsis annonce, à ce propos, la création d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 MW dans la région de Thiès avant 2017. Ce projet



Le Dg du Fonsis, Amadou Hott (au milieu) expliquant le rôle que sa structure compte jouer dans le Pse.

dont le coût a été estimé à environ 15 milliards de FCfa, sera supporté par le Fonds à hauteur de 500 millions de FCfa, a indiqué le directeur général du Fonsis. Il vise à créer de l'emploi mais aussi à diversifier l'offre énergétique

en mettant à la disposition de la Senelec du courant à 65 FCfa le kilowatt/heure, selon les prévisions de Amadou Hott. Le directeur général du Fonsis a profité de l'occasion pour inciter les entreprises du Sénégal à la fusion afin d'im-

pulser l'activité économique. « Le Sénégal a besoin d'investissements massifs qui nécessitent la mobilisation de toutes les ressources financières dont dispose le pays », a dit M. Hott.

Seydou Prosper SADIO

## Une vingtaine d'entreprises en difficulté bientôt restructurées

Outre la création de nouvelles entreprises, le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) compte privilégier la structuration de celles qui existent déjà sur le terrain. En effet, une vingtaine d'entreprises en difficulté bénéficieront bientôt d'une restructuration à travers le fonds dédié aux Petites et moyennes entreprises (Pme), a annoncé Amadou Hott. « Il s'agira de les accompagner à refaire leur business plan mais aussi de les aider à lever des dettes auprès des banques », a-t-il indiqué. Le Fonsis prévoit aussi de participer à cette initiative à hauteur d'un milliard de FCfa. « Cela permettra non seulement de créer environ 1.000 emplois mais également de contribuer au relèvement de l'assiette fiscale de l'Etat », a déclaré M. Hott. Pour cela, les responsables du Fonds attendent, avec impatience, les actifs que l'Etat du Sénégal a prévu de transférer au Fonds afin d'augmenter sa force de frappe.

S. P. SADIO

## MICROFINANCE

# Un forum se penche sur l'écueil du financement du secteur

**Un premier forum dédié à la microfinance se tient, depuis hier, à Dakar, pour réfléchir sur les moyens de lever les contraintes qui freinent l'épanouissement du secteur. L'ambition des acteurs est de permettre à la microfinance de jouer pleinement son rôle dans l'inclusion financière et l'émergence du Sénégal.**

Malgré l'évolution de l'environnement légal et réglementaire et la diversification des acteurs intervenants dans la microfinance, le secteur reste encore confronté à l'épineuse problématique de son financement. L'accès à des ressources longues et durables constitue le défi à relever pour permettre à la microfinance de jouer pleinement sa partition dans l'émergence économique du pays. Pour lever les contraintes et arriver à cette fin, l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Sénégal (Ap/Sfd) organise, depuis hier, à Dakar, le forum des investisseurs en micro finance.

Cette première édition parrainée par le Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip), se veut un cadre de réflexion et d'échanges afin de trouver des solutions idoines permettant de lever les contraintes à cette problématique. La rencontre de deux jours (16 au 17 décembre 2014) cherche à poser la problématique du financement du secteur de la microfinance, mais surtout développer des synergies entre les investisseurs en micro finance pour faciliter et impulser l'accès au refinancement des Systèmes financiers décentralisés (Sfd), fait savoir le président de l'Ap/Sfd, Mamadou Lamine Guèye.

Ouvrant les travaux, le ministre délégué auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance,

chargé de la Microfinance et de l'Economie, Moustapha Diop, a salué l'initiative qui est, à son avis, une occasion pour l'ensemble des acteurs de la finance inclusive de réfléchir à un cadre de partenariat pour favoriser l'accès des Sfd à un dispositif de refinancement adéquat sur une base durable et pérenne. Selon M. Diop, la problématique de l'accès des institutions de microfinance au refinancement, surtout aux ressources longues et stables, est une préoccupation de l'Etat pour favoriser le financement des micros, petites et moyennes entreprises. « Avec le retrait de partenaires techniques et financiers importants et la fin de la plupart des programmes d'appui à notre secteur, le gap entre les besoins de refinancement des Sfd et l'offre réelle a considérablement accru », regrette le président de l'Ap/Sfd. Il se trouve aussi que les conditions qui sont souvent fixées par les investisseurs constituent un frein pour ces Sfd. « C'est pourquoi nous pensons que les solutions pour combler ce gap de refinancement interpellent toutes les parties prenantes qui doivent œuvrer pour l'amélioration de l'adéquation entre l'offre de financement et la demande », estime Mamadou Lamine Guèye.

Selon le président du conseil d'administration du Fongip, Mamadou Ndiaye, la structure s'est engagée à accompagner le secteur de la micro



La microfinance demeure confrontée au problème d'accès aux ressources longues et durables.

finance dans toutes ses composantes afin de lui permettre de se pérenniser, de décupler son impact et de trouver les moyens d'assurer la durabilité des emplois des micros entrepreneurs,

surtout les femmes et les jeunes. Car, à son avis, la transformation structurelle de l'économie sénégalaise ne peut être effective sans une parfaite amélioration de l'accès au crédit à

faible coût pour les Pme, mais aussi et surtout pour les populations démunies, généralement exclues du système bancaire classique.

Adama MBODJ

## 44 milliards de FCfa d'emprunts contractés en 2013

La micro finance contribue à plus de 10 % au financement de l'économie et autour de 4 % au Pib. Au 31 décembre 2013, selon le ministre délégué chargé de la Microfinance et de l'Economie, les emprunts contractés par les systèmes financiers décentralisés (Sfd) auprès des banques et des autres structures de refinancement s'élevaient à près de 44 milliards de FCfa. Soit 18 % seulement du portefeuille de prêt des Sfd. Selon le Pca du Fongip, le taux de pénétration des Sfd dépasse 15 % de la population sénégalaise et 26 % de la population active, soit plus de 2.076.827 personnes qui sont desservies actuellement. Ce qui justifie les efforts fournis en termes d'octroi de crédit et de mobilisation de l'épargne avec des encours respectifs de 232 milliards et 205 milliards de FCfa. Le Fongip accorde aux Sfd des lignes de refinancement en vue de contribuer à l'effort de mobilisation de ressources stables pour leur permettre de répondre efficacement aux besoins de financement des membres. En 2014, selon Mamadou Ndiaye, directeur général du Fongip, le fonds a octroyé des lignes de refinancement aux Sfd pour un montant global de 1,5 milliard de FCfa à des conditions préférentielles (taux d'intérêt de 2 % pour une durée d'au moins trois ans avec un différé d'un an). Pour 2015, poursuit M. Ndiaye, pas moins de trois milliards de FCfa seront accordés par le Fongip pour le refinancement des Sfd dans des conditions aussi avantageuses, voire plus.

A. MBODJ

## CEREMONIE OFFICIELLE

# Macky Sall et Goodluck Jonathan attendus à la 23<sup>ème</sup> Fidak

Le lancement officiel de la 23<sup>ème</sup> Foire internationale de Dakar sera rehaussé par la présence du chef de l'Etat, Macky Sall, et de son homologue du Nigeria, Goodluck Jonathan, a révélé, hier, le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, Alioune Sarr.

Le chef de l'Etat Macky Sall et son homologue du Nigeria, Goodluck Jonathan, seront au Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (Cices), vendredi, pour présider la cérémonie de lancement officiel de la 23<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale de Dakar (Fidak), a révélé, hier, le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, Alioune Sarr. Le Nigeria est le pays invité d'honneur de l'édition 2014 dont le thème est : « L'intégration levier clef pour un développement économique et social ». « C'est un événement important, un beau cadeau d'anniversaire pour les quarante ans du Cices », estime M. Sarr, au cours d'une visite effectuée hier au Cices.

Il en a profité pour inviter les acteurs à œuvrer pour la concrétisation de l'intégration-sous régionale. L'Afrique de l'Ouest commerce à hauteur de 10 % avec elle-même. Un taux jugé faible par le ministre Alioune Sarr, puisque l'Europe fait beaucoup mieux avec 60 %. D'après lui, cette foire sera l'occasion, pour les entreprises, de nouer des partenariats, d'autant plus que de grandes



Le ministre du Commerce, Alioune Sarr, (au milieu) visitant le Cices.

entreprises nigérianes ont confirmé leur participation. Le ministre et sa délégation ont visité le stand du Nigeria. Depuis cette année, ce pays est officiellement la première puissance économique du continent, avec un Pib de plus 510 milliards de dollars.

### Focus sur le consommer local

Le consommer local va aussi occuper une place importante dans cette 23<sup>ème</sup> édition de la Fidak. Un espace spécial sera consacré à l'exposition des produits locaux, a soutenu le ministre, Alioune Sarr. Ce sera l'occasion de faire la promotion du riz produit dans la vallée du fleuve et dans le bassin de l'Anambé. D'après le ministre, cet espace va bénéficier d'une attention particulière puisque, rappelle-t-il, le chef de l'Etat insiste beaucoup sur le consommer local. Alioune Sarr a aussi visité le pavillon Sénégal où de nombreuses Pme locales vont exposer. Il a rappelé l'importance que l'Etat accorde à la

promotion des Pme, créatrices d'emplois et de richesses. L'objectif du volet économie du Pse étant de multiplier, par cinq, le volume des exportations. Le marché nigérian, le plus important de la sous-région, constitue une opportunité pour les Pme sénégalaises. A l'issue de la visite, le ministre Alioune Sarr a déclaré que tout se passe très bien et il a bien apprécié le dispositif assez important mis en place. En présence du commandant de la brigade de gendarmerie du Cices, les autorités ont mis l'accent sur la sécurité. Le Cices a noué un partenariat avec Dakar dem dikk (Ddd). Selon le directeur commercial, marketing et communication de Ddd, El Hadj Sow, la société va assurer la liaison entre le Cices et les quartiers en mettant à la disposition des visiteurs de nouvelles lignes dédiées. Pour éviter les embouteillages et autres désagréments, il est prévu un terminus à l'intérieur même du Cices.

Aly DIOUF

## DEVELOPPEMENT

# La Boad prévoit plus de 1.100 milliards de FCfa pour financer des projets

La Banque ouest-africaine de développement (Boad) prévoit des prêts à moyen et long terme de plus de 1.100 milliards de FCfa au cours des cinq prochaines années, selon un communiqué publié, hier, à l'issue de la 95<sup>ème</sup> session ordinaire de l'institution financière, tenue à Cotonou, au Bénin.

La Boad, sur la période 2015-2018, envisage des approbations de prêts à long ou moyen terme de plus de 1.100 milliards de FCfa, indique un communiqué, à l'issue du conseil d'administration de la banque tenu lundi à Lomé. « Ce chiffre n'inclut pas le Fonds de développement de l'énergie (Fde) mis en place par l'Uemoa et géré par la Boad, précise le communiqué de l'institution financière. Les niveaux d'intervention prévus sur le quinquennat sont de 217 milliards de FCfa, pour les prêts à court terme, de 48,9 milliards de FCfa, pour les prises de participation, et de 20 milliards de FCfa pour la garantie. Un accent particulier sera mis sur la recherche de cofinancements, l'arrangement de financements et la promotion des partenariats public-privé.

La note souligne que la mobilisation de ressources sera une des priorités, afin de permettre à l'institution de mieux accompagner les Etats



dans leurs ambitieux programmes de développement. La Boad devra mobiliser, à l'horizon 2018, des ressources d'emprunts et des ressources propres d'un montant d'au moins 1.500 milliards de FCfa. Dans ce cadre, elle prévoit de procéder à des appels au marché régional des capitaux, pour environ 725 milliards de FCfa sur les quatre années à venir, de même qu'à un emprunt de 250 milliards de FCfa sur le marché financier international. Le communiqué mentionne, par ailleurs, que l'élaboration de ces Perspectives financières actualisées (Pfa) s'est faite dans un contexte marqué par l'adoption, au mois de septembre, du nou-

veau Plan stratégique 2015-2019, dont l'ambition est de faire de la Boad « une banque de développement forte, pour l'intégration et la transformation économiques en Afrique de l'Ouest ». Cette vision est déclinée à travers quatre grandes orientations. Il s'agit d'accélérer l'intégration régionale par un financement soutenu des infrastructures ; de soutenir la croissance inclusive, la sécurité alimentaire et le développement durable ; d'accompagner les entreprises et les Etats, de développer l'ingénierie du financement et des services et d'approfondir le processus de mobilisation de ressources.

Abdou DIAW

## ENERGIE

# Maïmouna Ndoye Seck sur les chantiers de la centrale électrique de Taïba Ndiaye

Le ministre de l'Energie et du Développement des énergies renouvelables, Maïmouna Ndoye Seck, a visité, hier, les chantiers de la centrale électrique de Tobène, d'une capacité de production de 90 mégawatts (MW).



D'un coût de 80 milliards de FCfa, la centrale de Tobène est implantée dans la commune de Taïba Ndiaye, dans le département de Tivaouane. Maïmouna Ndoye Seck l'a visitée en compagnie de représentants de la Banque mondiale, du directeur général de la Senelec, Pape Dieng, de techniciens et cadres de son département. La centrale mixte énergétique de Tobène va fournir le 10<sup>ème</sup> de la production énergétique du Sénégal, dont la production tourne autour de 500 MW.

Selon elle, le gouvernement s'attelle à relever le défi d'une production énergétique suffisante, grâce à la centrale de Tobène et la réalisation de la centrale à charbon de Sendou d'ici fin 2015, ainsi que d'autres centrales à Matam et Mboro. Le ministre de l'Energie a également souligné que son département va procéder à la réhabilitation d'équipements modernes de la Senelec, afin de lui permettre de satisfaire la demande nationale en énergie. Revenant sur l'incendie de

la centrale de Bel-Air, à Dakar, le ministre a insisté sur la nécessité d'une sécurisation totale de certaines centrales stratégiques. Elle a, par ailleurs, assuré les populations de la commune de Taïba Ndiaye que les engagements pris en termes d'infrastructures seront respectés. Maïmouna Ndoye Seck a aussi visité le poste de la Senelec à Tobène, qui produit aujourd'hui 225 kilowatts et fournit de l'électricité à la région de Thiès et même à la ville de Touba.

Le chef du chantier de Tobène, Saïd Jalkh, s'est dit très rassuré par l'engagement du gouvernement du Sénégal à accompagner le groupe Matelec et sa filiale « Tobène power », afin que les chantiers soient livrés d'ici à fin 2015, pour le démarrage effectif de la production d'énergie au Sénégal. Le maire de la commune de Taïba Ndiaye et le responsable des jeunes ont tous salué l'installation de ce projet d'intérêt national sur 50 hectares de terres, avant de plaider pour que les retombées soient bénéfiques aux populations locales.

(APS)



AIMS

African Institute for  
Mathematical Sciences  
SENEGAL

## COMMUNIQUE

### CONCOURS DE DEVELOPPEMENT D'APPLICATION INFORMATIQUE ET DE MODÉLISATION MATHÉMATIQUE

Dans le cadre de la promotion de l'application des sciences mathématiques à la résolution de problèmes sociétaux, AIMS-Sénégal, en collaboration avec la Fondation Sonatel lance la compétition *Social Impact Apps*.

Vous êtes étudiant en sciences mathématiques et informatique à AIMS-Sénégal, l'Université de Dakar, l'Université Gaston Berger, l'université de Thiès, l'Institut Supérieur de Management (ISM) ou à l'Institut Africain de Management (IAM), vous êtes passionnés par l'application de vos connaissances à la résolution de problèmes concrets, vous avez envie d'un coup de pouce pour démarrer votre entreprise avec une idée innovante que vous portez, saisissez votre chance en participant à la compétition *Social Impact Apps*.

Vous courez la chance de gagner un groupe de coaches avec un pack de 2.500.000 FCFA ou un 1.000.000 FCFA pour démarrer votre entreprise.

Si vous êtes intéressé, allez maintenant sur <http://bit.ly/aims-socialimpact>

Si vous avez des difficultés à accéder au lien écrivez à [socialimpactapps@aims-senegal.org](mailto:socialimpactapps@aims-senegal.org)

INAUGURATION DU COMPLEXE TERROU BI DE SALY

## Abdoulaye Diouf Sarr assure aux acteurs du tourisme un accompagnement de l'Etat

Inaugurant un nouveau complexe hôtelier construit par le groupe Terrou bi à Saly, le ministre du Tourisme et des Transports aériens, Abdoulaye Diouf Sarr, comprend que les acteurs du tourisme aient procédé à une marche pour alerter sur les difficultés du secteur. L'Etat prendra les dispositions pour les accompagner, a-t-il ajouté.



C'est en présence de tous les acteurs et des autorités administratives et locales, que le ministre du Tourisme et des Transports terrestres, Abdoulaye Diouf Sarr, a indiqué que la réaction des acteurs du tourisme qui ont battu le macadam lundi, à Saly, était compréhensible. « Le secteur vit des difficultés et c'est tout à fait normal que cette alerte nous soit lancée », a soutenu Abdoulaye Diouf Sarr. Bien avant la marche, les acteurs et lui

avaient envisagé de mener la réflexion et de tirer des conclusions allant dans le sens de relancer le secteur touristique, a-t-il rappelé.

Le ministre a regretté que le tourisme soit laissé à l'abandon depuis longtemps, rassurant qu'il sera positionné comme un secteur clé de l'économie sénégalaise. A en croire Abdoulaye Diouf Sarr, il ne s'agit point d'une opposition entre les acteurs et son département, mais plutôt d'une

gestion concertée au seul bénéfice du secteur. Le ministre a, par ailleurs, soutenu que le milliard de FCfa destiné à la requalification de Saly ira totalement à cette tâche. Les plans d'embellissement de la station seront validés par la Sapco cette semaine, a-t-il assuré.

Avec son homologue du Cadre de vie, un travail sera fait pour que les investisseurs soient dirigés vers Saly, a-t-il poursuivi. Auparavant, il a félicité le groupe Terrou bi d'avoir choisi Saly pour investir deux milliards de FCfa, à une période rendue difficile par Ebola dans des pays de la sous-région et une conjoncture économique mondiale complexe.

### Un complexe qui génère 100 emplois

Le directeur général du groupe Terrou bi, Kamil Rahal, a fait savoir que l'impact socioéconomique de cet investissement ne sera pas négligeable, puisque 100 emplois permanents seront créés dès la première année, au profit des jeunes de Saly et de Mbour. Plus de 300 millions de FCfa sous forme de salaires leur seront versés par an, un peu plus de 140 millions de FCfa de taxes iront dans les caisses du trésor public aussi. Les factures à régler aux fournisseurs et autres prestataires de service tournent autour de 270 millions de FCfa. Sur le plan culturel, M. Rahal soutient qu'un programme d'animation et de promotion des acteurs culturels sera mis en œuvre.

Amath Sigui NDIAYE

## Une audience avec le président sollicitée

Les acteurs du tourisme ont battu le macadam, lundi, à Saly, pour faire part de la crise qui frappe leur secteur. Hôteliers, guides, commerçants, artisans, chauffeurs ont clairement exprimé le désir d'être reçus par le président Macky Sall.

Au cours du point de presse qui a sanctionné la marche des acteurs du tourisme, lundi, à Saly, Pathé Dia, directeur d'un hôtel et porte-parole des marcheurs, a égrené un chapelet de maux qui gangrènent le secteur touristique. Il s'agit de l'érosion côtière qui ravage les structures hôtelières, mais aussi du problème du

visa d'entrée. M. Dia suggère la suspension provisoire de ce document pour deux ans. Pathé Dia n'a pas occulté l'insécurité dans la station balnéaire de Saly, jugeant urgent de prendre des mesures drastiques contre ce fléau. Pour la requalification de Saly, les marcheurs, par la voix de leur porte-parole, ont exigé que le milliard de FCfa promis par le chef de l'Etat, soit intégralement utilisé à cette fin. Pathé Dia a solennellement demandé une audience avec le président de la République pour trouver les solutions idoines aux problèmes du secteur touristique sénégalais.

Mamadou Diouf du syndicat de l'hôtellerie a axé son propos sur la

nécessité d'une baisse des taxes aéroportuaires pour deux ans au moins, l'exonération de la Tva sur les billets d'avion pour la même durée et la relance de la destination Sénégal. Il a suggéré plus de communication à l'international sur la promotion de la destination et la livraison de la bonne information sur Ebola qui a fortement contribué à l'annulation des réservations à destination Sénégal. Pathé Dia a aussi déploré l'absence de programme d'assainissement, d'instrument de financement et le déficit d'infrastructures permettant de faciliter l'accessibilité des zones intérieures en connexion avec Mbour.

Amath Sigui NDIAYE

## CEDEAO

### Les chefs d'Etat satisfaits de Macky Sall

A la clôture, lundi, à Abuja (Nigeria), de la 46e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), la candidature du Sénégal pour un poste de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, l'engagement résolu du président Macky Sall à contribuer à l'œuvre de construction du marché commun régional et son implication dans la réussite de la transition au Burkina Faso ont figuré en bonne place dans le communiqué final.

De notre envoyé spécial à Abuja Cheikh Aliou AMATH

La 46e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao a été l'opportunité de dresser le bilan des différentes actions menées et l'état d'exécution des différents projets. C'est ainsi qu'un hommage a été rendu au président Macky Sall pour son engagement résolu à contribuer à l'œuvre de construction du marché commun régional. En effet, le chef de l'Etat a contribué aux importantes avancées obtenues dans les domaines de l'harmonisation des politiques économiques et financières et de la réalisation de l'union douanière qui ont permis d'aboutir à l'adoption d'un Tarif extérieur commun (Tec) qui sera mis en place à partir du 1er janvier 2015.

L'obtention d'un consensus sur toutes les questions de la négociation de l'Accord de partenariat économique (Ape) régional est un résultat que la Cedeao doit surtout aux sages conseils et à l'accompagnement du président Macky Sall à qui la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao avait confié le suivi de ce dossier. Au regard de toutes les avancées listées, la Conférence a renouvelé sa gratitude au

président Macky Sall pour son implication dans le processus de conclusion de l'Accord et lui demande de poursuivre son rôle de supervision du processus de la signature et de la ratification. La 46e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao a également exprimé sa gratitude à Macky Sall, président du groupe de contact, pour sa contribution à l'obtention du consensus qui a débouché sur l'adoption de la charte de la transition au Burkina Faso, suite aux événements qui ont chassé Blaise Compaoré du pouvoir.

Aussi, pour renforcer la solidarité des Etats membres dans le soutien des candidatures régionales, la Conférence a demandé au Conseil des ministres de mener une réflexion sur la mise en place d'un mécanisme de concertation pour la sélection des candidats de la Cedeao aux postes internationaux. Déjà, les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur soutien à la candidature du Sénégal pour un poste de membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies lors des élections prévues en octobre 2015.

## Lancement officiel du tarif extérieur commun

« Au terme de neuf ans de travail continu, de concertations, de consultations et de négociations intracommunautaires, associant toutes les parties prenantes de notre communauté, nous basant sur des études d'évaluations d'impacts aussi bien nationales que régionales, notre communauté vient de réaliser un de ses principaux objectifs d'intégration », a déclaré le président de la Commission de la Cedeao. Kadré Désiré Ouédraogo a, lors de la cérémonie d'ouverture du 46ème sommet de l'organisation, a noté que ce tarif commun « assure la promotion des investissements et de l'industrialisation, favorise l'exportation des produits transformés, préserve les recettes douanières et protège nos industries naissantes et notre agriculture contre toute concurrence déloyale des biens importés ».

Selon lui, des mécanismes de sauvegarde sont incorporés et peuvent être utilisés par chaque Etat. Le président de la Commission de la Cedeao a indiqué qu'il est prévu des « mécanismes permanents d'accompagnement de tous les Etats membres pour faciliter sa mise en œuvre en douceur et en faire un véritable outil de relance de nos économies ». Kadré Désiré Ouédraogo a aussi remercié les équipes techniques des Etats membres de l'Uemoa et de la Cedeao, le Comité des ministres du Commerce et des Finances, les directeurs généraux des douanes et les partenaires au développement, décernant une mention spéciale à la coopération allemande. Avant de remettre une copie du Tec aux

chefs d'Etat et de délégation présents, il leur a adressé sa « déférente gratitude » pour « leur leadership et leur appui décisif » en adoptant ce tarif extérieur commun lors de leur sommet extraordinaire du 25 octobre 2013 à Dakar.

Kadré Désiré Ouédraogo avait, auparavant, remis le même document à Seth Terkper, ministre des Finances du Ghana et président du Comité des ministres des Finances de la Cedeao, pour remise solennelle au président en exercice de la Cedeao et chef de l'Etat du Ghana, John Dramani Mahama. Le processus d'adoption du Tec a commencé depuis la 29ème Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation, organisée en janvier 2006 à Niamey, au Niger. Il est composé d'une liste de produits comprenant quatre catégories correspondant aux quatre bandes tarifaires du Tec Uemoa (0 %, 5 %, 10 % et 20 %). Les produits concernés vont des biens sociaux essentiels aux biens de consommation finale en passant par les biens de première nécessité, les matières premières de base, les biens d'équipement, les intrants spécifiques et les intrants et produits intermédiaires.

Une cinquième catégorie, intitulée « biens spécifiques pour le développement économique » avec une bande tarifaire à 35 %, a été introduite en 2009. Le Tec Cedeao comprend aussi d'autres éléments, comme la redevance statistique (Rs) et le prélèvement communautaire, ainsi que diverses autres mesures de défense commerciale.

C. A. AMATH



### Médecins Sans Frontières Suisse

RECHERCHE pour ses missions à l'étranger des INFIRMIERS/IERES:

#### Profil requis:

- Diplôme d'état infirmier
- Minimum 2 ans d'expérience professionnelle (hors stage)
- Langues : Français (l'Anglais est un plus)
- Disponibilité : pour des missions de 6 à 12 mois

Pour plus d'information, consultez notre site internet [www.msf.ch](http://www.msf.ch)

Vous souhaitez postuler ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à : [recruitment@geneva.msf.org](mailto:recruitment@geneva.msf.org)

Déai des candidatures : 19.12.2014

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



#### Ce que nous offrons :

- Une rémunération mensuelle (indemnité)
- Les couvertures sociales et médicales
- Un per diem durant la mission
- La prise en charge de tous les transports liés à la mission
- La prise en charge des frais de vie sur le terrain
- L'opportunité de travailler dans des contextes différents
- Un développement professionnel personnalisé (formations et suivi de parcours)

## PROJET DU PARC DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES

**60 milliards de FCfa pour ériger une ville numérique à Diamniadio**

**Pour un financement d'une soixantaine de milliards de FCfa, le Sénégal, dans son programme Parc des technologies numériques (Ptn) inscrit dans le Pse, envisage de construire une ville numérique dans le pôle urbain de Diamniadio.**

Le Sénégal ambitionne de faire de l'économie numérique un pourvoyeur d'emploi à l'image des Philippines, pays où le secteur emploie un million de personnes et contribue à hauteur de 30 % au Pib. Notre pays compte aussi se hisser à la première place dans la sous-région et parmi les cinq grandes destinations numériques de l'Afrique, au même titre que l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'île Maurice. Pour impulser cette volonté, le Sénégal s'engage dans le développement d'une ville numérique dont le dynamisme économique assurera le rôle de moteur économique du nouveau pôle de développement autour de Diamniadio. Pour la réalisation de ce projet, la Banque africaine de développement (Bad) octroie un financement d'une cinquantaine de milliards de FCfa et l'Etat du Sénégal une enveloppe de 10 milliards de FCfa.

Selon Yaya Abdoul Kane, ministre des Postes et des Télécommunications, qui a présidé, hier à Dakar, l'atelier de restitution de l'étude de faisabilité de la ville numérique, toutes les actions sont mises en œuvre pour que le secteur des télécommunications et des Tic puisse pleinement jouer son rôle de catalyseur et de support du développement économique et social. A son avis, la création de cette ville numé-

rique est une réponse à une des préoccupations des acteurs du secteur : disposer d'infrastructures de base et de facilités d'accompagnement de l'essor d'activités numériques à partir du parc technologique qui en constitue le cœur. « Tel que conçu, ce projet contribue à créer les conditions d'implantation d'infrastructures nécessaires à l'émergence du nouveau pôle urbain de Diamniadio », souligne le ministre. Il soutient également qu'à travers la ville numérique, l'Etat souhaite apporter

une réponse nouvelle à la forte demande des acteurs en infrastructures d'accès au haut débit, d'immeubles intelligents, de centres de données et de formation.

Pour Mouhamet Diop, expert des Tic et un des présentateurs de l'étude de faisabilité du projet, le Parc des technologies numériques (Ptn) permettra de créer un espace attractif pour les Investissements directs étrangers (Ide) dans le secteur des Tic ; favoriser le positionnement du Sénégal comme hub régional des Tic. Ce parc pourrait aussi favoriser la promotion de l'incubation d'entreprises nouvelles et la création de plateformes pour des solutions innovantes.

Abdou DIAW

## NORMES SANITAIRES

**Un projet pour faciliter l'accès des produits halieutiques aux marchés**

Le ministre de la Pêche et de l'Économie maritime, Oumar Gueye, a présidé, lundi, à Dakar, l'ouverture d'un atelier national de validation du projet « d'assistance technique sur les normes Sanitaires et phytosanitaires (Sps) et la chaîne de valeur pour faciliter l'accès aux marchés internationaux aux pêcheurs artisanaux de l'Afrique de l'Ouest ». Ce projet qui concerne la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal et appuyé par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), vise la facilitation de la commercialisation des produits de la pêche artisanale dans les marchés internationaux. Selon le ministre Oumar Gueye, « l'Etat du Sénégal s'est engagé dans une dynamique de modernisation des conditions de

manutention, de traitement et de conservation des produits de la pêche, en amont de la filière de l'industrie halieutique ». A l'en croire, malgré les résultats acquis dans la mise en œuvre de l'accord Sps, le Sénégal a sollicité l'Onudi pour ce projet dont la validation va permettre une intégration accrue des petits producteurs artisans dans la chaîne de valeur, la mise aux normes de l'accord Sps dans un quai de pêche pilote comme celui de Hann. Ce site va servir de modèle pour la pérennisation des acquis et leur démultiplication tout au long du littoral maritime, a indiqué le ministre. Selon le représentant de l'Onudi, ce projet va adopter une approche novatrice au niveau de son implémentation.

Adama MBODJ

**Les préalables pour avoir la plus grande plateforme régionale**

L'objectif de l'Etat du Sénégal est également d'avoir la première et la plus grande plateforme régionale en faisant des infrastructures numériques un avantage de compétitivité. Il faut relever trois phases pour réaliser ce vaste programme. La première correspond à la construction du Parc des technologies numériques (Ptn) à Diamniadio dès 2015. Le projet de ville numérique sera bâti sur une superficie de 25 hectares dans cette première phase. La formulation du projet sera mise en phase avec les autres initiatives dont les objectifs sont liés, notamment le projet résidentiel de Diamniadio, le projet de Business park des affaires, la cité du savoir, la deuxième université de Dakar, l'Université virtuelle du Sénégal et la zone économique spéciale de Diass, etc. La deuxième étape est liée au déploiement du projet de ville numérique sur l'axe Diamniadio-Sébikotane-Diass afin de constituer un pôle urbain dont l'économie numérique sera le principal moteur économique. Enfin, la dernière phase consistera à étendre un réseau national de plateformes numériques, suivant un plan de développement et d'investissements mutualisés portés par les collectivités locales en collaboration avec le ministère en charge des Tic.

A. DIAW


Agence  
**UMOA-Titres**



REPUBLIQUE DU MALI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**EMISSION PAR ADJUDICATION**  
N°11/2014 DU 18/12/2014



**BONS DU TRESOR**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Malien**  
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION DE BONS DU TRESOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

Emetteur	: Etat du Mali
Montant mis en adjudication	: 28 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 182 jours
Taux d'Intérêt	: multiples
Date de valeur	: vendredi 19 décembre 2014
Echéance	: jeudi 18 juin 2015

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date	: jeudi 18 décembre 2014
Heure limite	: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.  
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 08 décembre 2014

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
**Adrien DIOUF**

Le Directeur National du Trésor  
et de la Comptabilité Publique  
**Boubacar BEN BOUILLE**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :  
email : adjudications@umoa Titres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Vers un nouveau système de rémunération équitable des agents

Le ministre de la Fonction publique, Viviane Bampassy a procédé, hier, au lancement de l'étude sur le système de rémunération au sein de l'administration sénégalaise. Cette étude a pour objectif de mettre en place un nouveau système de rémunération juste et équitable des agents de l'Etat afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Administration publique.



Selon Viviane Bampassy, une bonne politique de rémunération dans le secteur public doit également contribuer à assurer la compétitivité et la récompense des performances individuelles.

Au fil des années, le système de rémunération, dans l'administration publique sénégalaise, a subi de profonde déstructuration créant ainsi des inégalités injustifiées. C'est fort de ce constat que le gouvernement sénégalais s'est engagé à la réalisation d'une étude sur le système de rémunération au sein de l'administration publique sénégalaise.

Financée par l'Etat du Sénégal à hauteur de 150 millions de FCfa, elle sera pilotée pendant 120 jours par une équipe de 6 personnes du Cabinet Mgp Afrique.

Selon le président du Groupe Mgp Afrique, Sall Sao, l'étude va permettre de diagnostiquer, de façon exhaustive et précise, le système existant. « Nous nous chargerons de recenser tous les textes relatifs au système de rémunération et aux régimes indemnitaires actuels de tous les corps des agents de l'Etat, d'analyser leur pertinence et l'opportunité de leur maintien et d'apprécier la conformité du système de rémunération et des régimes indemnitaires actuels par rapport au coût de la vie », indique M. Sall Sao dans sa présentation. Aussi, prévoit-il, dans l'étude, de proposer des mesures propres d'harmonisation et d'unification de tous ces textes relatifs au système de rémunération et aux régimes indemnitaires actuels tout en assurant un système de rémunération équitable, incitatif, valorisant à la fois les performances et l'expérience professionnelle.

### Système de rémunération plus adéquat

Le ministre de la Fonction publique, Viviane Bampassy indique que les conclusions de l'étude devront conduire à l'instauration d'un système de rémunération plus adéquat, mais surtout fondé sur l'équité, l'intégrité et la justice.

A l'en croire, la politique de rémunération constitue, pour le gouvernement, un levier d'une importance capitale pour mobiliser et mettre en action une Administration performante.

Pour Mme Bampassy, la mise en place d'un nouveau système de rémunération dans l'administration

publique est une réponse à l'exigence de respect des accords signés avec les partenaires sociaux. Aussi, s'agit-il, « pour l'Etat, de mieux s'armer aux principes de management public ainsi qu'aux critères de convergence communautaire, en s'inscrivant notamment dans une dynamique de gestion efficace des ressources, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses publiques », informe-t-elle.

Toutefois, tient-elle à préciser, qu'une bonne politique de rémunération dans le secteur public doit également contribuer à assurer la compétitivité et la récompense des performances individuelles.

A cet effet, « elle doit posséder les leviers de motivation que sont les valeurs communes de référence, les garanties de protection, les stimuli de productivité et autres incitations susceptibles de rendre l'Administration suffisamment attrayante, d'entraîner chez les agents publics les comportements attendus et de promouvoir la productivité du travail dans le secteur public », fait-elle savoir.

Pour sa part, le coordonnateur du grand Cadre des syndicats de l'Enseignement, Mamadou Lamine Dianté, dit fonder beaucoup d'espoir sur cette étude du système de rémunération dans l'Administration publique. « Dans le protocole d'accord signé en février 2014, sur toutes les questions à incidence financière soulevées, le gouvernement nous avait demandé de réserver ces points aux conclusions de l'étude sur le système de rémunération », confie-t-il. Pour M. Dianté, ce serait donc impardonnable, pour le Sénégal, qu'on sorte de cette étude et que les grèves se font à nouveau pour réclamer des améliorations de traitements salariaux et indemnitaires.

Ainsi, M. Dianté appelle à une ouverture de négociations d'ores et déjà avec les syndicats afin que toutes leurs préoccupations soient prises en charge dans cette étude et que les conclusions puissent satisfaire l'ensemble des parties prenantes.

Maguette Guèye DIEDHIOU

## PROCES TAHIBOU NDIAYE

## La Cour joint au fond les exceptions de nullité soulevées par la défense

La Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) a joint, hier, les exceptions de nullité de la procédure, soulevées par la défense. Elle s'est fondée sur les dispositions de l'article 446 du Code de procédure pénale. Auparavant, la défense a répliqué et maintenu sa requête, demandant ainsi à la Cour de déclarer la saisine nulle et irrégulière.

Au deuxième jour du procès de l'ancien directeur du Cadastre, Tahibou Ndiaye, et co-prévenus, les avocats de la défense avaient répliqué, suite aux interventions du parquet spécial, de l'agent judiciaire de l'Etat et des conseils de la partie civile. Ces derniers soutenaient que les exceptions de nullité soulevées par la défense sont irrecevables. Dans leur réplique, la défense est revenue sur le procès-verbal d'enquête dressé par la Section de recherches qui devrait être confiée à une brigade spécialisée en matière d'enrichissement illicite. Pour elle, les gendarmes qui ont mené l'enquête n'étaient pas habilités à le faire, insistant sur les agents qui ont les prérogatives de diligenter des enquêtes pareilles.

A l'impossible nul n'est tenu, avait rétorqué le parquet spécial, qualifiant d'« incohérente » la démarche de la défense. Un argument loin de convaincre Me Abdourahmane Sô et ses confrères de la défense qui croient savoir que l'autorité a mis la charrue avant les bœufs concernant la réactivation de la loi portant création de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei).

« Quand on prenait la loi sur l'enrichissement illicite, on l'a adossée au Code de procédure pénale. Il fallait attendre la mise en place des brigades spécialisées en la matière pour déclencher les enquêtes », a indiqué Me Sô. Ce qui caractérise les en-

quêtes d'enrichissement illicite, a-t-il rappelé, « c'est l'inopposabilité du secret professionnel ».

Sur la durée de l'interdiction de communiquer, les avocats de la défense ont estimé que les droits de leur client ont été violés puisque pendant 6 mois, voire plus, on lui a interdit de communiquer avec sa famille, principalement sa femme et ses nièces. Aussi, ont-ils ajouté, l'instruction concernant leur client devait prendre fin le 31 mai 2014, à compter du 3 décembre 2013. Selon eux, la Commission d'instruction n'a pas respecté les 6 mois prévus par la loi, d'où la nullité de la présente procédure.

A leur tour, les conseils de l'Etat du Sénégal ont demandé à la Cour de déclarer irrecevables les exceptions soulevées par la défense. D'ailleurs, ils ont demandé à la Cour de les joindre au fond.

### Arguments d'irrecevabilité

D'ailleurs, à ce propos, la défense a rappelé qu'il s'agit d'exceptions de nullité d'ordre public et qui ne peuvent pas être jointes au fond. « Il a été question de tout dans cette affaire, sauf de réponses en droit », a regretté Me Borso Pouye, avocate de la défense. Sa conviction est que dans cette procédure, il y a des cas de nullité d'ordre public qui font que les actes subséquents devraient être déclarés nuls. Son collègue, Me Seydou



Diagne, est aussi revenu sur les arguments d'irrecevabilité développés par les conseils de l'Etat du Sénégal. Ces derniers avaient invité la défense à mieux se pourvoir concernant les exceptions de nullité de la procédure pour lesquelles elle a saisi la Cour. « Si la Commission d'instruction est incompétente, c'est la formation de jugement saisie, à savoir la Crei, qui en est compétente », a précisé Me Diagne.

Dans son délibéré, la Cour, se fondant sur les dispositions de l'article 446 du Code de procédure pénale, a décidé de joindre au fond toutes les exceptions soulevées par la défense. Lequel stipule que le tribunal, qui est tenu de répondre aux conclusions ainsi régulièrement déposées, doit joindre au fond les incidents et exceptions dont il est saisi, et y statuer par un seul et même jugement en se prononçant en premier lieu sur l'exception et ensuite sur le fond.

Souleymane Diam SY

## Le procès Tahibou Ndiaye renvoyé au 9 mars prochain

Après avoir pris la décision de joindre au fond les exceptions de nullité de la procédure soulevées par les avocats de l'ancien directeur du Cadastre, Tahibou Ndiaye, la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) a suspendu l'audience et renvoyé l'affaire jusqu'au 9 mars 2015.

Ce renvoi, selon le président de la Crei, permettra

aux avocats de la partie civile de déposer leurs conclusions à l'image de leurs collègues de la défense. Tahibou Ndiaye est poursuivi pour les délits d'enrichissement illicite portant sur un montant de 7 milliards de FCfa. Sa femme et ses deux filles, toutes commerçantes, sont poursuivies pour complicité d'enrichissement illicite.

S. Diam SY





112ÈME EDITION DU GAMOU DE TIVAOUANE

## L'Etat s'engage pour une bonne organisation du Maouloud



**Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Abdoulaye Daouda Diallo, a rassuré, hier, de la tenue d'un Maouloud sans disfonctionnement majeur. Il présidait la réunion nationale préparatoire du Gamou célébrant la naissance du Prophète (Psl), le 3 janvier 2015 à Tivaouane.**

La réunion nationale préparant le Gamou de Tivaouane s'est tenue hier, au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique. Selon le ministre Abdoulaye Daouda Diallo, le président de la République a donné des instructions fermes pour une bonne organisation du Maouloud. C'est pourquoi, les points liés à l'eau, l'électricité, la santé, l'hygiène, les eaux et forêts, la douane et la sécurité, etc., seront très bien traités selon le ministre de l'Intérieur, en collaboration avec les différents services déconcentrés de l'Etat.

« Nous allons reconduire les mêmes dispositifs de sécurité, de santé que celles de l'année dernière pour qu'il se passe un Gamou sans entorse », a dit, rassuré, le ministre.

A en croire Abdoulaye Daouda Diallo, les doléances trouveront un écho favorable auprès des autorités. Du côté de la Santé, le ministère est favorable à une augmentation conséquente de l'enveloppe sanitaire en médicaments. Cet appui est estimé à 50 millions de FCfa. Pour lutter contre la maladie hémorragique à fièvre Ebola, le président du Comité d'organisation du Gamou a informé de la tenue d'un forum de sensibilisation le 27 décembre dans la cité religieuse.

### Symposium en prélude au Gamou

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mouhamadou Mansour Faye, a fait comprendre

que les camions hydro-cureurs et citernes viendront à temps pour rester jusqu'à trois jours après le Maouloud. « Nous allons voir l'état des camions citernes avant qu'ils ne soient acheminés à Tivaouane. Notre objectif, c'est une bonne fourniture en eau dans la ville sainte pour qu'il n'y ait plus de camions citernes pendant le Gamou », a ajouté Mansour Faye, précisant que la réalisation des points d'eau avant le 23 décembre est aussi prévue. Très engagé, le ministre de l'Hydraulique affirme qu'une extension de 4 km sera faite par la Sones d'ici le Maouloud. « Le reste, nous allons le compléter après le Gamou », a ajouté Mansour Faye.

Le porte-parole de la famille Sy, Serigne Abdou Aziz Al Amine, a affirmé son assurance quant à l'engagement des autorités. « Nous pouvons discuter des autres points à l'interne », a apprécié le guide religieux. Serigne Abdou a salué la volonté du président Macky Sall.

Le samedi 20 décembre prochain, un symposium en prélude au Gamou est prévu à l'hôtel King Fahd Palace. Pour cette 112ème édition, le Maouloud, célébrant la naissance du Prophète Psl va être célébré le 3 janvier 2015 à Tivaouane et dans autres foyers religieux à travers le Sénégal. La rencontre a vu la présence de Serigne Maodo Sy Ibn Dabakh, Mbaye Sy Mansour, de la présidente du conseil départemental de Tivaouane, Mme Seynabou Gaye Touré et du gouverneur de la région de Thiès Mouhamed Fall, entre autres autorités.

Serigne Mansour Sy CISSE

EN PRELUDE A LA JOURNEE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

## Un vibrant hommage rendu au Pr Ibrahim Mahmoud Diop

**Le professeur Ibrahim Mahmoud Diop dit Oustaz Barham Diop, décédé en juin dernier au Maroc, a reçu hier, à Dakar, un vibrant hommage à titre posthume. C'était à l'occasion d'une journée de souvenir de cet intellectuel et savant offert en exemple à la jeunesse.**



« Sans nous tromper, nous pouvons dire qu'Oustaz Barham Diop était un héritier du Prophète Mouhamed (Psl) », témoigne d'entrée, le secrétaire à l'organisation de la journée de souvenir dédiée à Ibrahim Mahmoud Diop dit Oustaz Barham Diop. Poursuivant, Salim Niang souligne qu'Oustaz Barham avait de l'éthique en tout, car étant « un modèle ». Décédé le 24 juin 2014, les musulmans et la communauté niassène en particulier ont « immortalisé » le parcours très bien rempli de l'un des bras droits d'El hadji Ibrahim Niass.

Selon le secrétaire à l'organisation de cette journée, Ibrahim Mahmoud Diop fut un homme humble, qui symbolisait un altruisme personnifié.

A l'en croire, la générosité de ce savant qui avait le sens élevé du dépassement n'est pas à démontrer.

Cet hommage calé sur la journée mondiale de la langue arabe (célébrée le 18 décembre) initiée par les Nations unies et l'Unesco (Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture) a permis aux organisateurs de trouver un bon prétexte avec le soutien des arabophones, poètes et intellectuels.

### Promotion de la langue arabe

« Après l'intégration de nos langues nationales avec la traduction simultanée à l'Assemblée nationale, il fallait avoir la journée des arabophones », a avancé Salim Niang.

D'après lui, Oustaz Barham fut un membre fondateur de la Ligue islamique mondiale, membre de l'Académie du Caire, coordonnateur du réseau Islam et population.

Ibrahim Mahmoud Diop a aussi travaillé avec le Codestria, un grand Think-tank d'Afrique, l'Organisation de la coopération islamique (Oci). « Nous voulons que la jeunesse sénégalaise puisse s'inspirer de son riche parcours », a invité Salim Niang, qui précise que ce hafiz était aussi un grand poète. « Il a écrit pour la promotion de la langue arabe en Afrique et au Sénégal (Horizon de l'éducation de l'enseignement arabo-islamique en Afrique), document présenté à Rabah lors d'un colloque co-organisé par l'Unesco et la Banque islamique de développement (Bid) », a ajouté M. Niang.

Le secrétaire à l'organisation de la journée de souvenir confie qu'Ibrahim Mahmoud Diop a traité la vie de Cheikh Ibrahim Niass et l'idéologie de Kwamé Nkrumah, chantre de panafricanisme. Ce membre du comité d'organisation de la journée a aussi loué l'abnégation d'Ibrahim Mahmoud Diop. Dans des vers écrits en arabe, Ibrahim Mouhamad Mahi Niass dit pleurer un savant qu'on n'oubliera pas de sitôt !

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette rencontre, dont le député Khouraiichi Niass, El hadji Moustapha Cissé de Pire, Abderrahim Al Farrah, ambassadeur de la Palestine au Sénégal, et le directeur du bureau régional de la Ligue islamique mondiale, Imam Ismaila Dème. Pour Moustapha Cissé, le professeur Barham Diop était un grand soufi. D'ailleurs, le comité compte pérenniser cette journée. « Nous ne voulons pas que son anniversaire nous échappe », a-t-il dit.

S. M. Sy CISSE

## ZIGUINCHOR

### Un accident de la route fait un mort et 24 blessés à Niaguis

**L'accident d'un mini car, qui transportait des voyageurs revenant du « louma » (marché hebdomadaire) de Yarang, dans le Balantacounda, a fait un mort (une femme) et 24 blessés dont 5 dans un état grave, hier vers 16 heures, à Niaguis.**

Le chauffeur, selon des témoins, roulait à toute vitesse, au risque de sa vie et de celle des passagers. Il aurait perdu le contrôle du volant, à la sortie de la commune de Niaguis (en allant vers Ziguinchor), juste à la hauteur du pont, qui est en cours de reconstruction, dans le cadre de la réhabilitation de la RN6 (route du Sud, Ziguin-

chor-Tanaff-Kolda-Vélingara). Le véhicule se serait renversé, les quatre roues en l'air, quand le conducteur a voulu prendre la déviation, passant sur ce qui reste du barrage de Guidel. Une femme est morte sur le coup et il y a eu 24 blessés dont 5 graves. Les premiers secours seraient apportés par les populations et les em-

ployés de l'entreprise qui est train de reprendre la construction du tronçon, Tanaff-Ziguinchor, sur la route nationale N°6. Les sapeurs-pompiers arrivés après, ont procédé à l'acheminement du corps de la défunte à la morgue, et des blessés aux services des urgences de l'hôpital régional de Ziguinchor. Ce énième accident remet sur le tapis l'imprudence et l'indiscipline de certains chauffeurs sur les routes.

Moussa SADIO



### AVIS DE SELECTIONS

Vous désirez adhérer à un important réseau de distribution expérimenté et vous avez un esprit d'équipe, le sens du service et du relationnel, le sens de l'organisation et de réelles capacités d'entreprendre, un portefeuille clients considérable

Alors devenez un professionnel de SAHAM Assurance membre du Groupe SAHAM présent en Afrique et au Moyen Orient, en exerçant le métier d'agent commercial, pour contribuer au développement de notre réseau.

Les personnes intéressées par le présent avis peuvent déposer, par voie de courrier, sous pli fermé, une lettre de motivation et un curriculum à SAHAM ASSURANCE Sénégal, Boulevard de la Madeleine x Rue Carnot, au plus tard le 31 décembre 2014 en mentionnant, sur l'enveloppe, l'intitulé du poste visé, ou par voie de courriel à l'adresse suivante : [senegal@sahamassurance.com](mailto:senegal@sahamassurance.com), et préciser dans l'objet « Avis de sélections agent commercial »

RETRAITE « TOUBAB » D'ENVIRON 80 ANS

# Il parcourt le Sénégal à la recherche d'une épouse

Le tourisme fait économiquement vivre le Sénégal, mais dans certaines régions il peut prendre des formes particulières telles que le tourisme sexuel. Rencontre dans un taxi interurbain avec un retraité « Toubab » à la recherche d'une jeune Sénégalaise « à la peau claire ».

C'est dans un taxi sept places partant de Tambacounda et en direction de Dakar que nous avons fait la rencontre de Gérard (nom d'emprunt), retraité français d'environ 80 ans, venu au Sénégal pour des vacances bien particulières. Sa mission : trouver une femme sénégalaise qui remplacera « sa vieille épouse en France ».

Dès son arrivée à la gare routière de Tambacounda, le retraité se fait remarquer. Vêtu d'habits biens occidentaux (chemise à manches courtes rentrée dans son jeans délavé, ainsi qu'une casquette), il semble supporter la chaleur extrême de la région. Il se promène et discute avec tout le monde, avant de prendre place dans la voiture d'une autre époque qui nous sert de taxi. A l'intérieur, les passagers sont serrés tels des sardines dans une boîte, et les manivelles pour ouvrir les fenêtres ne fonctionnent plus. Cela ne semble pas perturber le monsieur « toubab », qui encaisse les difficiles conditions de ce voyage, malgré son âge avancé. A peine sommes-nous montés à bord du taxi « 7 places » qu'il nous explique l'objet de sa venue.

L'homme âgé est là uniquement pour trouver une femme, mais avec des critères bien précis. Il veut une femme « jeune, belle, et avec un teint café au lait ». S'il est venu dans la région pauvre de Tambacounda, c'est parce qu'« ici, il y a des Peuls, et leur peau est plus claire ». Pour sa mission, le retraité français ne souhaite pas passer par des agences, et il préfère se débrouiller seul. Sans complexe, il en parle à chaque personne qu'il rencontre, hommes et femmes confondus.

Les deux femmes sénégalaises présentes dans le véhicule s'expriment en puular rien de la situation de ce retraité : « il est en train de chercher une femme. Il a déjà tenté à Pikine, à Guédiawaye et à Tambacounda », mais sans grand succès.

## Le fossé entre deux hommes

Dans le véhicule, deux hommes captent l'attention. Il s'agit de Gérard, le retraité bavard, et du chauffeur. A quelques années près de différence, les deux hommes ont le même âge et pourtant la frontière qui les sépare est immense. Même génération, mais priorités divergentes. Malgré nos places à l'arrière du véhicule (situées à la lisière du coffre), le rétroviseur nous permet de voir le chauffeur. C'est un vieux monsieur d'environ 80 ans, et c'est avec prudence que ce maigre monsieur conduit la voiture qui fait office de taxi. Pourtant, ce véhicule ne lui appartient pas. Il n'en est que le modeste conducteur.

Six heures de voyage nous laissent du temps pour découvrir nos compagnons de route, surtout si on y ajoute des heures de panne à l'entrée de Fatick. Durant cette longue pause dégourdisant pour nos jambes, Gérard a besoin de parler, de blaguer. Il explique qu'il vient de Nice et qu'il a déjà une femme en France. Il l'a « tranquillement » laissé là-bas.

« Elle est bien trop vieille pour voyager de toute façon », soutient-il en ricanant. Concernant ses recherches au Sénégal pour se trouver une autre épouse, il dit : « J'ai bien

cherché, mais les femmes que j'ai rencontrées ici se sont toutes mariées avec d'autres hommes. Alors, je poursuis ma route jusqu'à Saly. Je trouverai peut-être dans cette ville ». Le retraité ne perd pas espoir et c'est avec le sourire qu'il poursuit sa quête.

De son côté, notre chauffeur a une quête bien différente. A 80 ans révolus, il continue à travailler pour aider sa famille. Durant les longues heures de la panne, un gendarme d'une quarantaine d'années lui dit : « Monsieur, il faut arrêter, vous n'avez pas l'âge de travailler ». Au

vue de la fatigue du chauffeur, de sa voix éteinte, de ses traits tirés, on peut estimer que sa place est plus auprès de sa famille, à se reposer, plutôt que dans cette vieille voiture, à faire des allers-retours (1.000 km) entre Tambacounda et Dakar. Mais, dignement, le chauffeur rétorque : « Je dois continuer, je ne peux rien faire d'autre et j'ai une famille à nourrir ».

Gérard a eu la chance de beaucoup voyager durant sa vie, mais il avoue que c'est depuis qu'il a pris sa retraite qu'il prend véritablement du temps. Du Vietnam à Cuba, en passant par le Mali, le retraité « a vu ». Mais au Sénégal, l'unique objectif du trajet de Gérard jusqu'ici, ce n'est rien d'autre que de trouver une jolie petite épouse.

Cora Portais (Stagiaire)



## sonatel

### Flash KADDU

### Edition santé



## Ebola : L'heure de la riposte a sonné

Au mois de mai dernier, le Ministère de la santé et de l'Action Sociale et le groupe Sonatel formalisaient un accord pour faire front ensemble face à l'avancée du virus Ebola.

Une occasion pour le groupe de mettre à disposition ses moyens de communication, à travers des alertes SMS mais aussi de fournir des kits d'hygiène durant les grands rassemblements culturels, religieux, et même scolaires, comme au Ministère de l'Education où des milliers de bouteilles de gel antiseptique, de litres d'eau de javel et de savons ont été distribués aux écoles situées dans des zones à risque.

## Un don de 5 ambulances médicalisées

Sonatel a fait parvenir, le lundi 2 juin 2014, un don de 5 ambulances médicalisées pour les districts éloignés de Dakar et d'un bus destiné aux enfants handicapés du centre Talibou Dabo. Ce don tombe à point nommé pour Podor, Koki, Birkilane, Médina Yoro Foulah et le poste de Santé de Agnam Liboudé (Matam), qui ont désormais les moyens de joindre plus facilement les grands centres sanitaires dakarois.



## Sen Santé pharmacie

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Sénégal en collaboration avec le Syndicat des Pharmaciens Privés et le groupe Sonatel, présentaient il y a peu : Sen Santé Pharmacie. Accessible par SMS au 22100, ce service mobile permet d'identifier simplement les pharmacies de garde en fonction de la zone demandée.

## agenda dakarois

**MEDECIN DE GARDE**  
Dr Pierre SANTOS  
5, avenue Georges Pompidou  
Tel : 33 821 87 85

**SAMU NATIONAL**  
15 15  
33.869.82.52

**S.U.M.A.**  
33 824 24 18

**SUMA-MEDECIN**  
33 864 05 61 - 33 824 60 30

**S.O.S MEDECINS**  
33 889 15 15

**HOPITAUX**  
Principal : 33 839.50.50  
Le Dantec : 33 889.38.00  
Abass Ndao : 33 849.78.00  
Fann : 33 869.18.18  
HOGGY (ex-CTO) :  
33 869 40 50

**CENTRE ANTI POISON**  
818 00 15 15  
EAU - SDE  
Service dépannage  
& Renseignements  
800.00.11.11  
(appel gratuit)

**ONAS**  
Egouts, collecteurs  
**NUMERO ORANGE**  
(appel gratuit)  
81 800.10.12

**SENELEC**  
Service Dépannage  
33 867.66.66

**TELEPHONE**  
Renseignements Annuaire :  
1212  
Service Dérangements :  
1413  
Service Clients :  
1441

**SECURITE**  
Police secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18

**TRANSPORTS**  
Société nationale de Chemins  
de Fer du Sénégal (SNCS) :  
33 823.31.40

Aéroport Léopold S. Senghor  
de Yoff : 33 869.22.01 / 02  
Port Autonome de Dakar  
(24H/24) : 33 849.45.45  
Heure non ouvrable  
Capitainerie : 33 849.45.24  
Piloteage : 33 849.45.45

**HEURES DE PRIERES MUSULMANES**  
• Fadiar : 06H27  
• Tisbar : 14H15  
• Takoussan : 16H45  
• Timis : 18H50  
• Guéwé : 19H50

**HEURES DE MESSE**  
• Cathédrale : 7H-18H30  
• Martyrs de l'Ouganda :  
6H30-18H30  
• Saint Joseph : 18H30

**le soleil**  
Quotidien national  
édité par la Société  
Sénégalaise de Presse  
et de Publications (SSPP)  
ISSN 0850-0703  
Adresse :  
Route du Service  
Géographique  
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)  
BP 92  
Standard  
Tél : 33 859.59.59

**Directeur Général,  
Directeur de la Publication**  
**Cheikh THIAM**

**Secrétariat DG**  
Tél : 33 859.59.00

**Coordonnateur Général  
des Rédactions**  
Ibrahima MBODJ  
Tél : 33 859 59 41  
imbodj@hotmail.com

**Rédacteur en chef central**  
Daouda MANE  
Tél : 33 859 59 10  
dmanefr@yahoo.fr

**Rédacteur en chef central  
adjoint**  
Mamadou DIOUF  
Tél : 33 859 59 66  
dioufrafica@yahoo.fr

**Coordonnateur Rédaction Sports**  
Babacar Khalifa NDIAYE  
Tél : 33 859 59 37  
khalifandiaye44@yahoo.fr

**Coordonnateur  
Pool des Grands-reporters**  
Ibrahima MBODJ  
Tél : 33 859 59 25  
imbodj@hotmail.com

**Département commercial  
& Marketing**  
Tél : 33 859 - 59 09  
33 859 - 59 - 44

**Service commercial**  
Tél : 33 859 59 43  
33 859 59 33

**Abonnement :**  
33 859.59.33

**Recouvrement :**  
33.859.59.03

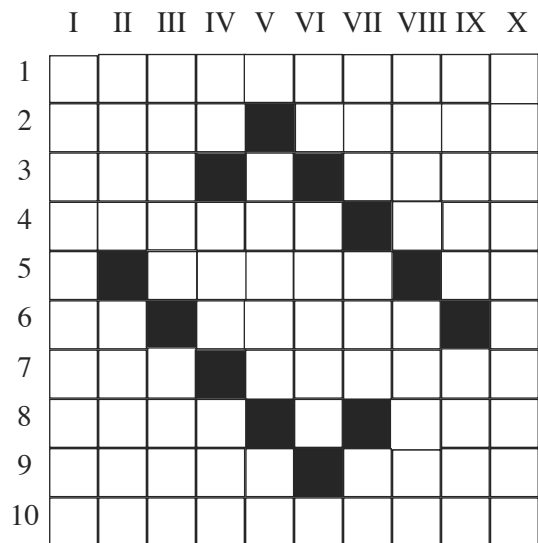
**Télécopie - Fax :**  
33 832.08.86 - 33 859.60.50

**Impression :**  
LE SOLEIL

**Internet :**  
http://www.lesoleil.sn  
Email : lesoleil@lesoleil.sn  
Le Soleil est membre du MEDIAF  
http://www.mediaf.org

## mots croisés

• PAR DIEUMBE NDIAYE



PROBLEME N° 12.492

**HORIZONTALEMENT :** 1. Sévère correction. 2. Mise ailleurs - Brisé. 3. Canton neutre - Devise d'Asie. 4. Prendre par le nez - Spécialité médicale. 5. Station balnéaire sur la Mer Rouge - Au sein du sein. 6. Reçu en plein cœur - Centre de vacances. 7. Dieu qu'il est bruyant ! - Chaussure légère. 8. Abattis - Il est solitaire pour l'homme. 9. Augmente la longueur - Fait la spirale. 10. Font les nids d'hirondelle.

**VERTICALEMENT :** I. Petits requins. II. Base de sommes - Eut un prix. III. On la purge à l'ombre - Bande de roulement. IV. Note de musique - Mouvement incontrôlable - Ne restera pas. V. Réservoirs agricoles - De là. VI. En sécurité - Crias fort. VII. Pas fin - Oncle à case - Il est donné pour accord. VIII. Médicament contre la dépression - Produit d'hygiène. IX. Ouvert en bloc - Fortement désiré. X. Qui n'ont rien produit.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

**HORIZONTALEMENT :** 1. BILBOQUETS. 2. USAIN - OCRA. 3. ROIS - LEV. 4. ALE - ARIOSO. 5. LE - ABERS. 6. FIERE - DE. 7. SVELTE - TUT. 8. TET - VERT. 9. ENEE - PILEE. 10. SURPEUPLES.

**VERTICALEMENT :** I. BURALISTE. II. ISOLE - VENU. III. LAIE - FETER. IV. BIS - AIL - EP. V. ON - ABETI. VI. FRERE - PU. VII. UO - IRE - VIP. VIII. ECLOS - TELL. IX. TRES - DUREE. X. SAVONNETTE.

## horoscope

### BELIER



**Bélier.** (22 mars - 20 avril)  
Ne vous encombrez pas de nouvelles responsabilités immobilières ou financières dans l'immédiat : vous mettriez en péril ce que vous avez construit péniblement. Contentez-vous du statu quo actuel.  
Couleur porte bonheur : Jaune  
Affinités Astrales : Vierge et Balance  
Chiffres de chance : 4 9 3

### TAUREAU



**Taureau.** (21 avril - 21 mai)  
Ne vous mettez pas à flirter sous le nez de votre partenaire, ou sa réaction pourrait vous étonner. Les émotions s'exacerberont : il faudra surtout éviter toute décision prise sous le coup d'une impulsion.  
Couleur porte bonheur : Blanc  
Affinités Astrales : Sagittaire et Verseau  
Chiffres de chance : 2 7 9

### GEMEAUX



**Gémeaux.** (22 mai - 22 juin)  
Vous pourriez avoir des ennuis matériels ou familiaux ce jour. Mais certains natis du signe n'auront pas de problèmes particuliers et pourront prendre d'heureuses initiatives.  
Couleur porte bonheur : Gris  
Affinités Astrales : Capricorne et Poissons  
Chiffres de chance : 2 1 7

### CANCER



**Cancer.** (23 juin - 23 juillet)  
Si vous souffrez parfois d'hypertension, ne négligez pas cette possibilité. En effet des problèmes de ce genre pourraient se poser à vous aujourd'hui. Tâchez de calmer vos nerfs.  
Couleur porte bonheur : Marron  
Affinités Astrales : Balance et Scorpion  
Chiffres de chance : 2 3 7

### LION



**Lion.** (24 juillet - 23 août)  
Tout vous réussira en cette journée. Efficace, combatif, vous parviendrez à vos fins, aussi bien dans votre vie privée que sur le plan professionnel. Mais veillez à vous montrer plus diplomate, ou des problèmes surgiront.  
Couleur porte bonheur : Jaune  
Affinités Astrales : Taureau et Gémeaux  
Chiffres de chance : 1 7 3

### VIERGE



**Vierge.** (24 août - 23 septembre)  
Cœurs solitaires, une rencontre devrait transformer votre vie. Si vous êtes marié(e), essayez d'entreprendre de grands projets avec votre conjoint ; cela vous rapprochera.  
Couleur porte bonheur : Violet  
Affinités Astrales : Cancer et Lion  
Chiffres de chance : 2 6 4

### BALANCE



**Balance.** (24 septemb. - 23 octobre)  
Vous ferez le maximum pour éviter les ennuis conjugaux. C'est en vous attachant à résoudre des problèmes délicats concernant vos enfants ou des affaires de famille que vous gagnerez l'estime de votre partenaire.  
Couleur porte bonheur : Gris  
Affinités Astrales : Vierge et Balance  
Chiffres de chance : 2 7 9

### SCORPION



**Scorpion.** (24 octo. - 22 novembre)  
Des changements très positifs devraient intervenir dans votre environnement professionnel. Vous pourriez être amené à travailler avec de nouveaux collègues. Profitez-en pour roder davantage votre compétence.  
Couleur porte bonheur : Noir  
Affinités Astrales : Verseau et Poissons  
Chiffres de chance : 3 2 7

### SAGITTAIRE



**Sagittaire.** (23 nov. - 22 décembre)  
Vous seriez prêt à voler au secours d'amis en détresse qui ont trop souvent recourus à votre aide. Encouragez-les plutôt à compter sur leurs propres forces de temps en temps, en réveillant leur fier et endormie.  
Couleur porte bonheur : Indigo  
Affinités Astrales : Gémeaux et Cancer  
Chiffres de chance : 2 7 9

### CAPRICORNE



**Capricorne.** (23 déc. - 19 janvier)  
Vous saurez jouer sur de plusieurs tableaux et vous montrer tour à tour très conquérant et très prudent, en amour comme au travail. Si votre cœur est libre, vous ferez une rencontre décisive avant les douze coups de minuit.  
Couleur porte bonheur : Orange  
Affinités Astrales : Lion et Vierge  
Chiffres de chance : 8 3 1

### VERSEAU



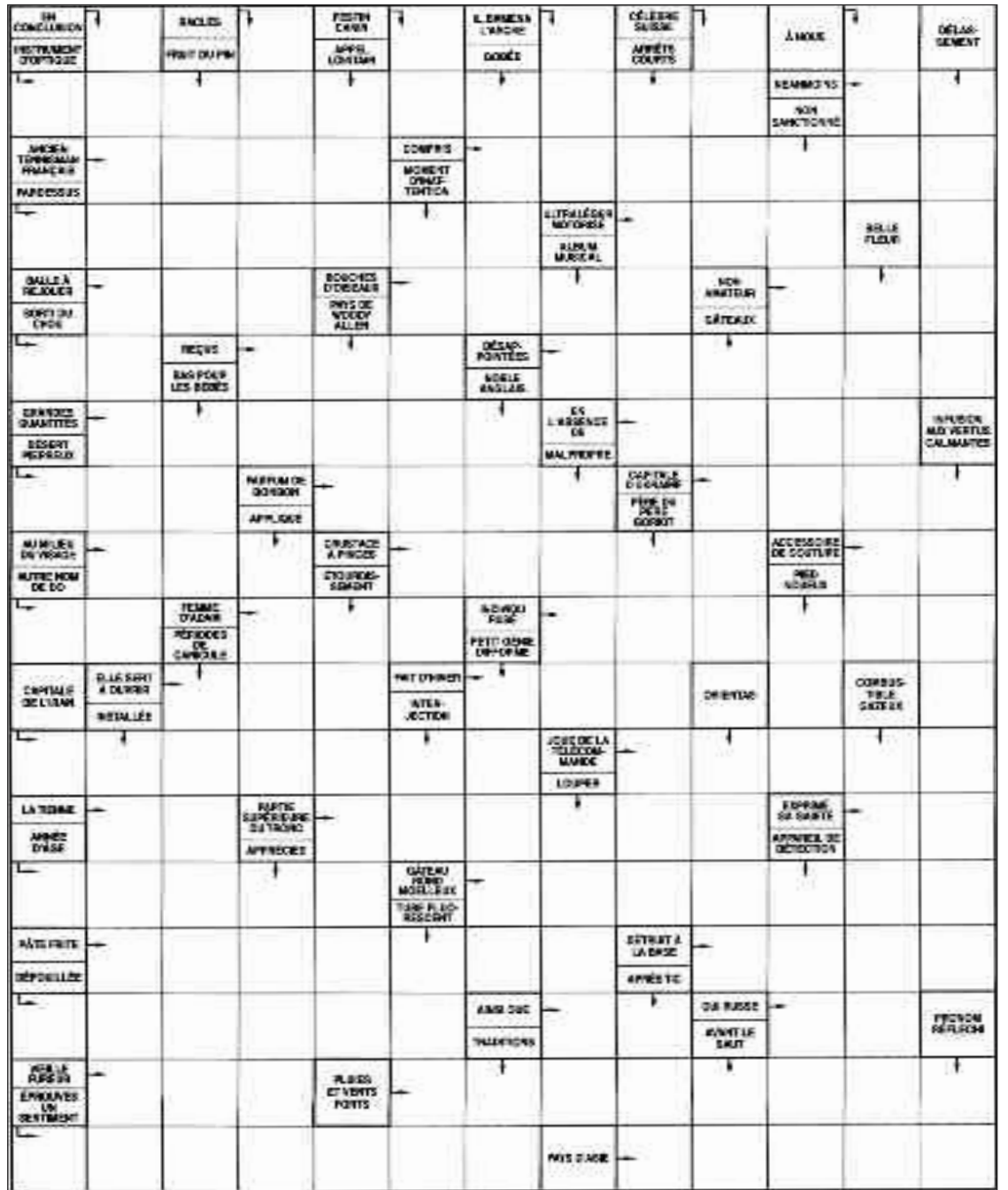
**Verseau.** (20 janvier - 19 février)  
Rigueur et ténacité constitueront vos atouts majeurs dans votre domaine professionnel. Une fois le travail terminé, vous vous montrerez sous un jour tout à fait différent. Avec vos proches vous serez chaleureux.  
Couleur porte bonheur : Noir  
Affinités Astrales : Sagittaire et Capricorne  
Chiffres de chance : 2 3 9

### POISSONS



**Poissons.** (20 février - 21 mars)  
Attention aux déboires sentimentaux ! Vous pourriez connaître une liaison orageuse avec une personne fort séduisante mais invivable. Vous n'aurez cependant aucun problème si vos prétentions sont plus modestes.  
Couleur porte bonheur : Noir  
Affinités Astrales : Bélier et Poissons  
Chiffres de chance : 5 3 7

## mots fléchés N° 2532



Solution N° 2531



## 7 erreurs



Solution du jeu N° 741 des 7 erreurs

- Le haut de la fumée de l'encens.
- Le volume de la barre de l'homme.
- Le nombre de flacons d'encens sur la table.
- Le nombre de braccets de récipients d'encens sur le sol.
- La baguette au doigt de la femme qui achète.
- La forme de la boucle du sac à main de la femme qui achète.
- Le nombre de braccets au poignet gauche de la femme qui achète.

## Pensée du jour

«La guerre, c'est le massacre d'hommes qui ne se connaissent pas, au profit d'hommes qui se connaissent mais ne se massacreront pas.»

(Valéry)

Visitez nos sites Internet :

<http://www.lesoleil.sn>

Le Soleil est membre du MEDIAF :

<http://www.mediaf.org>

• PAR SAMBA FALL  
Email : samfal56@yahoo.fr  
Tel : 77.641.48.63

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.

## nécrologie

### REMERCIEMENTS

Thierno Ahmad Tidjane BA, Khalife de Médina Gounass, Famille feu Thierno Mouhammad Al Mansour BARRO à Mbour, Hadja Aminata Ndiereby Kalidou Ba, Hadja Mariam Mame Ndiack Kane et leurs enfants, toute la famille SOW à Bopp rue 6, les familles Ba, Kane, Ly, Agne, Wane, Sall, Barro, Sy, parents et alliés, remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur lors du rappel à Dieu, à l'âge de 97 ans, de leur disciple, époux, père, oncle, grand-père et arrière grand-père



**El Hadj Baila Haimouth SOW (RTA)**

décédé le 06 novembre 2014

*Il aura marqué tous ses contemporains, tous ceux qui ont eu la chance de le fréquenter par ses hautes qualités, sa noblesse de caractère, sa foi, sa générosité, son humilité, sa rigueur dans le travail, et par l'assistance qui n'a jamais failli à l'endroit des humains. Des témoignages, l'on retiendra qu'il fut, dès le jeune âge, un musulman scrupuleusement pratiquant, fortement attaché à la voie Tidjanya et libéré des mondanités de la vie. Il laisse des cœurs meurtris mais les larmes sécheront et les esprits se souviendront toujours de ses bienfaits.*

*Dors en paix, Peredio ! Dans la mosquée, les fidèles du Dental de Gounass continueront de psalmodier les belles litanies tidjanies.*

**Puisse Allah, le tout miséricordieux, te compter parmi les âmes satisfaites, reposées et agréées, retournées auprès de lui pour être accueillies en son Paradis.**

(17 Déc. 2014)

### SOUVENIR



Un an déjà que tu nous as quitté emportant ton sourire magnifique ta générosité de cœur, et ta beauté laissant dans nos cœurs et dans nos esprits un vide immense, **Mamy Alla**

comme t'appelaient tes petits-enfants.

Nous prions pour le repos éternel de ton âme qui, nous espérons, se trouve au paradis à côté de ton compagnon de toute une vie ton époux **El Hadji Samba Fall Mathew.**

Pour tout ceux qui l'ont connue et aimée, priez pour le repos éternel de son ame.

(17 Déc. 2014)

### DECES

Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Monsieur le Directeur général de l'Enseignement supérieur et l'ensemble du personnel de la DGES, vous font part du décès de

**M. Thierno Mamadou Saliou SOUARÉ**

*Père de leur collaborateur Assane SOUARÉ,*

survenu le vendredi 28 novembre 2014 à Dalifort - Dakar.

Priez pour le repos de son âme.

(17 Déc. 2014)

### SOUVENIR

17 décembre 1998  
17 décembre 2014

Seize ans déjà que nous a quitté pour le repos éternel



**Adja Binta GUEYE**

Ton mari, Amadou Lamine Sow, tes enfants, neveux et petits-enfants se souviennent.

*Que le Seigneur très haut augmente ta grâce, ta lumière et ta joie par considération pour le vénéré Prophète (PSL).*

Priez pour elle

(17 déc. 13)

### DECES

Adja Dyana Bâ, épouse du défunt et ses enfants à Dakar et Saint-Louis, les familles Bâ, Diallo, Sy, Mangassa, Ndiaye, Diaw, Fall, Top, Ly et Ka, Mangane à Dakar ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur époux, père, grand-père, oncle et ami



**Alioune Badara LY**

survenu le 8 décembre 2014 à Dakar.

Que la terre lui soit légère.

(SPG)

### REMERCIEMENTS

Les familles Diop, Guèye, Kama, Diouf, Der, remercient tous ceux qui ont apporté leur soutien de près ou loin suite au décès tragique de leur fils frère neveu et petit fils



**Niani Mbaye DIOP**

survenu accidentellement le mercredi 10 décembre 2014 sur la route de Fatick au niveau de Diakhao sur la route du grand Magal de Touba.

Fatiha +11 Ikhllass pour le repos de son âme.

(SPG)

### SOUVENIR



**Hind TAGEDDINE**

*L'amour d'une mère se prolonge éternellement.*

*Tu restes gravée à jamais dans nos cœurs.*

Repose en paix Al Fatiha.

TES ENFANTS

(17 Déc. 14)

**Fax de votre Quotidien national «Le Soleil»**

**33 832 08 86**

**SERVICE ABONNEMENT**

**«Le Soleil»**

**Tél. 33.859.59.33**

**33 859 60 50**

## SHOPPING

### TELEVISEURS



**Sté H. AYAD & Cie**

76, Av. Georges Pompidou - Tél. 33 821 65 25

### SUPER PROMOTION

Fêtes de fin d'année  
Offrez un LCD

**TV D-LED ET LCD**

82 cm = 185.000 Frs TTC

100 cm = 285.000 Frs TTC

122 cm = 420.000 Frs TTC

USB



MPEG4

3x HDMI

Full HD Ready

PC INPUT

MULTIMEDIA INCORPORÉ

**JVC - WESTPOINT**

## SHOPPING

### SUPER SOLDE

**DU 01 AU 31/12/2014**

**Déco Meubles**  
Depuis 1973



102 Av Lamine Gueye / DAKAR  
Tel: 33 821 30 10/ 821 36 74  
PARKING ASSURE

### IMMIGRATION

Plus de 35 000  
Visas remis

ACCÈS  
CANADA  
Immigrations  
Depuis 1995

Super Promo jusqu'à fin de mois

**Avec Accès Canada, l'immigration ça marche depuis 19 ans dont 13 à Dakar**

**ET C'EST PROUVÉ.**



Caro I. Soumailou Sallier Nenghar  
Résidence Excellence 2ème étage  
(place de l'Indépendance)  
Dakar. Tél: 33 849 6446  
www.accescanada.com / Facebook.com/AccessCanada

**Vous pouvez contacter l'Agence Commerciale POMPIDOU «Le Soleil»**

Passage Nehmé  
25, Avenue Georges Pompidou

**Tél. : 33 821 07 52**

## petites annonces

### FORMATION

## DÉCROCHEZ DES DIPLÔMES FRANÇAIS TOUT EN RESTANT AU SÉNÉGAL



**IPAC**  
FRANCE  
SCHOOL OF MANAGEMENT

**Possibilité de Bourses**

- ✓ BACHELOR EN MANAGEMENT : (BAC+3)
- ✓ EXECUTIVE BACHELOR : (BAC+3)  
en formation continue pour Bac+2 en activité
- ✓ MBA : Master in Business Administration (BAC+5)  
□ Marketing □ Finance □ GRH

[www.ipac-france.com](http://www.ipac-france.com)

> IPAC c'est plus de 30 années d'expérience et d'innovation pédagogique

> 4 Campus en France et un Campus en Suisse (Genève)

> Une pédagogie centrée sur le développement de compétences métiers

> Possibilité de VAE : Validation des Acquis d'Expérience

> Un Réseau de plus de 50 partenaires internationaux

> Des diplômes reconnus en France et au niveau international

Diplômes Français délocalisés à l'Université Internationale de Dakar  
Route des Almadies Tél : 33 820 24 80 / 77 745 01 25

LES HORAIRES DE LA CHALOUPE			
DU LUNDI AU SAMEDI		DIMANCHES ET JOURS FERIES	
DEPART DE DAKAR	DEPART DE GORÉE	DEPART DE DAKAR	DEPART DE GORÉE
06H15	06H45	07H00	07H30
07H30	08H30	09H00	09H30
10H00	10H30	10H00	10H30
11H00	12H00	12H00	12H30
12H30	14H00	14H00	14H30
14H30	15H00	16H00	16H30
16H00	16H30	17H00	17H30
17H00	18H00	18H30	19H00
(sauf samedi)			
18H30	19H00	19H30	20H00
20H00	20H30	20H30	21H00
22H30	23H00	22H30	23H00
23H30 (vendredi)	24H00	23H30	24H00
00H45 (samedi)	01H15		
Dimanches et veille jours fériés			

**POUR  
VOS  
RANDONNÉES  
À GORÉE  
CONSULTEZ  
DANS  
VOTRE  
JOURNAL**

Vous pouvez contacter

### Nos BUREAUX REGIONAUX

- SAINT-LOUIS : 33 961.11.17
- KAOLACK : 33 941.50.09
- LOUGA : 33 987 00 62
- THIES : 33 951 07 69

SERVICE  
FACTURATION

«Le Soleil»

Tél.  
33.859.59.38

SERVICE  
COMMERCIAL  
Quotidien  
national  
«Le Soleil»

Tél.  
33.859.59.33 /  
33.859.59.43



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PROGRAMME EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE (PEPAM)



PROJET SECTORIEL EAU ET ASSAINISSEMENT (PSEA)



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL (ONAS)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANTS

PRESELECTION DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES POUR LE RENOUVELLEMENT DU COLLECTEUR DE HANN-FANN A DAKAR

Avis N°01/2014/PSEA/ONAS - N° Prêt / Don : 2100150031194 / 5800155001351 - N° d'Identification du Projet : P-SN-E00-007

1. La République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) et un don RWSSI afin de couvrir le coût du Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt / don pour financer le contrat du marché de services de consultants pour les études de renouvellement du collecteur Hann-Fann à Dakar.

2. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié le 28 novembre 2014 dans UNDB Online et le 05 décembre 2014 dans le quotidien Le Soleil.

3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Une étude d'avant – projet détaillée confectionnée sur la base de l'analyse de la situation existante, des propositions issues de l'étude du PDA de Dakar, de l'étude d'assainissement des eaux usées de la corniche Ouest et des propositions faites par le bureau d'études et acceptées par l'ONAS à l'issue des investigations complémentaires réalisées ;
- Une étude d'impact environnemental et social réalisée dans une perspective d'exécution correcte des phases de réalisation et d'exploitation de l'ouvrage ;
- Un dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de réhabilitation in situ et de renouvellement des zones ciblées sur le collecteur Hann Fann ou de renouvellement total confec-

tionné. Le DAO fera ressortir tous les tronçons à renouveler et/ou à réhabiliter avec leur localisation et leurs caractéristiques ;

- Un dossier de demande de proposition (DP) est élaboré pour le recrutement d'un consultant chargée du contrôle et de la supervision des travaux.

4. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal(ONAS) invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :

- Brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues ;
- Capacité technique et de gestion de la firme ;
- Expérience dans des conditions semblables ;
- Disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel ;
- Références de clients (attestation de bonne exécution délivrée par les clients) ;
- Capacité administrative et financière ;
- Et toute information jugée pertinente.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Un consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) ». Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Direction Générale de l'ONAS 4 Cité TP SOM Hann Dakar, Bureau de la Cellule de Passation des Marchés et aux heures suivantes de 8h à 17h du lundi au jeudi et de 8h à 13h30mn le vendredi.

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après au plus tard le 8 janvier 2015 à 10 heures et porter la mention « services de consultants pour les études de renouvellement et de réhabilitation du collecteur Hann – Fann à Dakar » :

Bureau de la Cellule de Passation des Marchés de l'ONAS  
4 Cité TP SOM Hann Dakar - BP 13428 Dakar  
Tél : 33 859 35 36 - Fax : 33 832 35 31  
E-mail : [onas@onas.sn](mailto:onas@onas.sn)

Le Directeur Général  
Monsieur Alioune Badara Diop

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DU DEVELOPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ **PROGRAMME SPECIAL DE CONSTRUCTION D'HOTELS DE VILLE, ET D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNES, DE REGIONS ET COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU SENEGAL****Financement : BCI/ETAT DU SENEGAL****• Date : 17 décembre 2014****• Appel d'offres No : 051/14**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « LE SOLEIL » du 30 décembre 2013.

2. Dans le cadre de son programme d'investissement, le Gouvernement du Sénégal a décidé de doter toutes les communes du pays d'infrastructures fonctionnelles. Le financement du programme est inscrit dans le cadre du Fonds d'Equipe des Collectivités Locales. Ainsi, suite à la signature de la Convention entre l'AGETIP et le Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT), le Ministre a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le paiement au titre du marché des travaux d'extension de réseaux électriques et d'éclairage public du village de Djimandé dans la Commune de Djegoune.

L'exécution du Programme a été déléguée à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) agissant en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte du Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

**3. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) sollicite** à cet effet des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'extension de réseaux électriques et d'éclairage public du village de Djimandé dans la Commune de Djegoune.

Les travaux sont répartis en un seul lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Décret 214-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.

**5. Les candidats intéressés** peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous emploi (AGETIP), Fax : (221) 33 821 04 78, email : agetip@agetip.sn, abniang@agetip.sn, site web : www.agetip.snet prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après midi.

**6. Les exigences en matière de qualifications sont :**

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (3) années 2011, 2012 et 2013 d'un montant de F CFA 170 000 000

**Pour ce faire**, le soumissionnaire devra fournir des états financiers des trois exercices concernés.

b) justifier d'un montant minimum de liquidités et/ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels de F CFA 45 000 000

c) avoir une expérience d'entrepreneur principal de travaux correspondant à au moins deux marchés de travaux de nature et de complexité similaire aux travaux objet du présent appel d'offres, d'un montant égal à au moins F CFA 90 000 000.

au cours des cinq (5) dernières années ; et

d) disposer du matériel nécessaire.

(voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)

(e) disposer du personnel nécessaire (voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées)

**N.B. : Seuls les états financiers certifiés ou attestations de travaux réalisés signés par des maîtres d'ouvrages seront acceptés.**

**7. Les candidats intéressés** peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, contre un paiement non remboursable de F CFA 30 000. La méthode de paiement sera par cash ou par chèque de banque. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres ou adressé par courrier express.

**8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après** AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, **au plus tard le mardi 20 janvier 2015 à 15 H 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud à 15 H 00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances et qui devra rester valide 28 jours après expiration de la validité de l'offre et être d'un montant de F CFA 2 500 000.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général**

16 DEC 2014

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DU DEVELOPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ **PROGRAMME SPECIAL DE CONSTRUCTION D'HOTELS DE VILLE, ET D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNES, DE REGIONS ET COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU SENEGAL****Financement : BCI/ETAT DU SENEGAL - Date : 17 décembre 2014 - Appel d'offres No : 052/14**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « LE SOLEIL » du 30 décembre 2013.

2. Dans le cadre de son programme d'investissement, le Gouvernement du Sénégal a décidé de doter toutes les communes du pays d'infrastructures fonctionnelles. Le financement du programme est inscrit dans le cadre du Fonds d'Equipe des Collectivités Locales. Ainsi, suite à la signature de la Convention entre l'AGETIP et le Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le paiement au titre du marché des travaux de construction de l'hôtel de ville de Sokone. L'exécution du Programme a été déléguée à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) agissant en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte du Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

**3. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) sollicite** à cet effet des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de construction de l'hôtel de ville de Sokone.** Les travaux sont répartis en un seul lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.

**5. Les candidats intéressés** peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous emploi (AGETIP), Fax : (221) 33 821 04 78, email : agetip@agetip.sn, abniang@agetip.sn, site web : www.agetip.snet prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après midi.

**6. Les exigences en matière de qualifications sont :**

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (3) années 2011, 2012 et 2013 d'un montant de F CFA 180 000 000

**Pour ce faire**, le soumissionnaire devra fournir des états financiers des trois exercices concernés.

b) justifier d'un montant minimum de liquidités et/ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels de F CFA 45 000 000

c) avoir une expérience d'entrepreneur principal de travaux correspondant à au moins deux marchés de travaux de nature et de complexité similaire aux travaux objet du présent appel d'offres, d'un montant égal à au moins F CFA 90 000 000. au cours des cinq (5) dernières années ; et

d) disposer du matériel nécessaire. (voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)

(e) disposer du personnel nécessaire (voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées)

**N.B. : Seuls les états financiers certifiés ou attestations de travaux réalisés signés par des maîtres d'ouvrages seront acceptés.**

**7. Les candidats intéressés** peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, contre un paiement non remboursable de F CFA 30 000.

La méthode de paiement sera par cash ou par chèque de banque.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres ou adressé par courrier express.

**8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après** AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, **au plus tard le mardi 20 janvier 2015 à 15 H 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud à 15 H 00 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances et qui devra rester valide 28 jours après expiration de la validité de l'offre et être d'un montant de F CFA 2 400 000

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général**

17 DEC 2014

## UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

## 250 femmes de Kédougou et Tambacounda ciblées

Au cours des trois prochaines années, 250 femmes chefs de petites entreprises des régions de Tambacounda et Kédougou verront leur productivité augmentée.

Faciliter la production de l'énergie renouvelable en faveur des femmes chefs d'entreprise, c'est l'ambition de trois structures dans les régions de Kédougou et Tambacounda. Il s'agit de Global village energy partnership (Gvpe) qui œuvre pour atténuer la pauvreté, de Social ecology emergency (Sem), une entreprise sociale tournée vers la lutte contre la dégradation environnementale, et d'Energia internationale networkon gender (Energia), un réseau international sur le genre et l'énergie renouvelable. Ces entreprises ont uni leurs forces pour développer

l'implication des femmes et leur autonomisation dans le marché énergétique au Sénégal et de rendre l'énergie renouvelable accessible aux communautés en fournissant une énergie propre à 400 000 femmes. Constanza Roblès, coordinatrice du projet « Energie renouvelable au service des femmes » (Foyre rewbe), a souligné, lors de la cérémonie de lancement, que de nouvelles opportunités économiques peuvent être générées par les femmes grâce à l'accès à l'énergie. Selon elle, c'est une opportunité de produire de l'énergie pour le traitement de céréales (riz,

sorgho, mil, maïs), du coton, etc. Pour le responsable du projet, Abdoukarim Dosso, les communautés rurales des régions de Tambacounda et Kédougou souffrent du faible accès à l'énergie, « avec respectivement un taux d'électrification de 9 % et 4 % ». Alors que la dépendance aux combustibles solides par la cuisson est élevée (89 %) et l'usage de cuisinière améliorée reste faible (moins de 4 %). L'adjoint au gouverneur chargé du développement, Maguette Diouck, qui a procédé au lancement de l'activité, s'est félicité du choix du projet et a indiqué qu'il est nécessaire, pour ces femmes, de s'attaquer aux obstacles naturelles.

Pape Demba SIDIBE

## LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

## Le Ranch de Dolly doté de 4 citernes par les Eaux et Forêts

A la suite de sa mission dans la zone sylvo-pastorale marquée récemment par un feu de brousse d'une rare violence, le Colonel Baïdy Bâ, directeur des Eaux et Forêts, vient d'agir conséquemment en affectant 4 unités de lutte, 2 unités légères et 2 citernes de 6.000 litres.

En compagnie d'une forte délégation composée du commandant Momar Ndoye, inspecteur régional des Eaux et Forêts de Louga, du capitaine Babacar Gaye, chef de la Brigade forestière de Linguère et des autorités locales, le colonel Baïdy Bâ, directeur des Eaux et Forêts, a rencontré les populations pour s'enquérir de la situation. Lors de cette mission, le président du collectif des éleveurs, le Vieux Gathiol Kâ, a rappelé que le ranch, créé par le Président Léopold Sédar Senghor, a une vocation pastorale. Il compte 87.500 ha, morcelé en 32 parcelles, avec 49 abreuvoirs. Autrefois, dit le vieux Kâ, pour accéder à cette zone de replis, « il fallait s'identifier, ce qui permettait d'éviter les dégâts

». Une occasion saisie par Oumar Kâ, le maire de Gassane pour inviter l'Etat à prendre des mesures coercitives à l'égard des pyromanes. Il a sollicité l'appui du colonel Bâ pour fournir du carburant aux camions citernes qui seront affectés dans cette localité. « Les habitants de Patakour, avec les moyens de bord, ont pu désherber 15 km de pare-feu », renchérit Samba Demba Kâ, le maire de Thiél. Abdoulaye Sow, le coordonnateur du projet Nanondiral, a souligné la nécessité du renforcement en équipements afin de lutter contre les feux de brousse. « Il faut impérativement des citernes sur place, pour éviter les pertes de temps. Sinon, les véhicules d'intervention peuvent faire 80 km pour

accéder au lieu du sinistre, à chaque fois que de besoin. Voilà pourquoi les dégâts sont énormes », a-t-il dit avant de suggérer la réhabilitation des pare-feux du ranch. Le colonel Baïdy Bâ des Eaux et Forêts a expliqué aux nombreux habitants qui ont fait le déplacement pour écouter son message l'objet de sa visite à Dolly. « Suite au feu de brousse qui a ravagé 2.915 ha, nous sommes venus partager, avec les populations, leur peine et voir aussi la logistique mise en place pour lutter contre ces feux de brousse », a-t-il lancé, avant d'annoncer la dotation de 4 unités de lutte contre les feux de brousse, à savoir 2 unités légères et 2 citernes de 6.000 litres. Abordant la problématique de l'exploitation abusive et clandestine des bois, le colonel Bâ a soutenu qu'une Brigade nationale va renforcer l'équipe de Linguère.

Masse NDIAYE

## INNOVATIONS URBAINES

## Le prix Guangzhou décerné au maire Khalifa Ababacar Sall

Dans un communiqué du service de presse et de communication de la Ville de Dakar, le maire Khalifa Ababacar Sall recevra, jeudi 18 décembre 2014 (Ndlr : demain), à 16 heures, à l'hôtel de Ville de Dakar, le prix Guangzhou, remporté par la Ville de Dakar.



Ce sera sous la présence effective de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Sénégal, Xia Huang. Le Prix Guangzhou, initié, en 2012, par Cités gouvernements locaux unis (Cglu), Metropolis et la Ville de Guangzhou, est organisé en Chine et met à l'honneur les innovations urbaines des différents coins du globe.

Le communiqué rappelle que dans cette édition, des initiatives urbaines novatrices présentées par la région d'Antioquia, en Colombie, les villes de Bristol, au Royaume-Uni, Christchurch, en Nouvelle Zélande, Dakar, au Sénégal, et Hangzhou, en Chine, ont remporté les prix Guangzhou dans

différentes catégories. Dakar, la seule ville africaine dans la compétition, a retenu l'attention du jury parmi les 259 initiatives présentées grâce à son « Municipal finance program » initié en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates. A travers ce programme, la ville de Dakar va accéder au marché financier, faisant d'elle la première ville de l'Afrique de l'Ouest francophone à financer ses investissements à partir du marché des capitaux, mais aussi l'une des rares cités au monde à y parvenir sans bénéficier de garantie souveraine. Cette cérémonie de remise de distinction sera sanctionnée par un cocktail.

Babacar DIENG



PAGOSAN

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE SANITAIRE CENTRALE ET DANS LES RÉGIONS DE DIORBEL, FATICK, KAFFRINE, KAOLACK ET THIES

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Numéro du marché : AOO T\_PAGOSAN\_340

Dénomination du marché : Travaux de construction d'un immeuble R+2 devant abriter le Centre de Documentation et les Archives, la DPRS et l'Inspection du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

Date de lancement : 15 Juillet 2014

Nombre d'offres reçues : Treize (13)

- 1/. Compagnie Sénégalaise de Travaux Publics (CSTP)
- 2/. Compagnie Commerciale et Immobilière du Sénégal (CCIS)
- 3/. Entreprise Sénégalaise de Bâtiment et de Travaux Publics (ESBTP)
- 4/. Entreprise de Travaux Publics et d'Entretien (ETPE)
- 5/. Afrique Equipe Plus
- 6/. DAROSA
- 7/. Touba Khaira
- 8/. Société de Construction et de Promotion Immobilière (SCPI)
- 9/. Thiaroye Construction
- 10/. Darou Salam
- 11/. Horizons Plus
- 12/. Entreprise de Travaux Publics et Bâtiments (ETPB)
- 13/. Gemelli

Date d'attribution provisoire : 05 décembre 2014

Nom et adresse attributaire définitif : Entreprise de Travaux Publics et Bâtiments (ETPB) ;

Adresse : Avenue Felix Eboué Près Pharmacie Bel Air - Dakar/Sénégal.

Montant de l'offre retenue : 378 393 439 FCFA Hors Taxes Hors Douanes

Délai d'exécution : 12 mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 81, Alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 87 dudit Code.

Olivia VELLA  
Coresponsable PAGOSAN

Dr Amadou Djibril BA  
Responsable PAGOSAN

16 DEC 2014

## VELINGARA

## Journées portes ouvertes à la Sodefitec

C'est pour avoir fait le pari de l'excellence que la Sodefitec (Société de développement des fibres textiles) est hissé, aujourd'hui, parmi les grandes entreprises. Ses journées portes ouvertes organisées lundi dernier, à Vélingara, sous la houlette de son directeur général, Ameth Bachir Diop, ont permis de visiter la vie de l'entreprise créée en 1974.

Présidée par le préfet Amadou Mactar Cissé, qui a félicité le directeur général pour le bilan positif enregistré tout en l'invitant à persévérer pour l'atteinte des objectifs fixés, la cérémonie s'est déroulée en présence de l'adjoint au maire, du président du Conseil départemental, des chefs de service, délégués de quartier, de la société civile, des groupements de promotion féminine et de jeunesse, de chefs religieux, de l'équipe cadre de la Sodefitec et de nombreuses autres personnalités. Le directeur général de la Sodefitec a fait un exposé détaillé sur la vie de l'entreprise qui a vu le jour en 1974. Il a souligné le profil de sa structure dans toute sa composante en mettant en exergue le chemin parcouru, les difficultés rencontrées et le bilan positif enregistré, notamment sur le plan des réalisations socio-économiques. Ameth Bachir Diop a fait état de certains acquis de taille comme la préservation du personnel et des partenaires (populations) grâce à la certification internationale de l'entreprise. Laquelle a été la sanction du travail accompli dans le cadre de la qualité de la production et de sa compétitivité à l'échelle internationale. Auparavant, le directeur a fait

état de la privatisation de l'entreprise 11 années durant, précisant qu'elle couvre actuellement 60 % de la production ; ce qui fait d'elle la vitrine du pays. M. Diop a ensuite mis l'accent sur la situation de l'effectif de l'entreprise en évoquant la prise en compte de 1000 emplois directs, puis le décaissement de 130 millions de FCfa destinés à la réalisation de 9 domaines phares d'intervention pour la réalisation à court terme d'un projet afin d'asseoir l'émergence au sein de l'entreprise.

Il a également cité la formation d'un comité consultatif axé sur la sécurité, la propreté et la gestion de l'environnement avec l'implication de tous les acteurs potentiels. Par ailleurs, le directeur a relevé le mécanisme d'intervention de lutte contre Ebola, l'utilisation des pesticides, le traitement des eaux usées au sein de l'entreprise et le changement de comportements devant prévaloir pour relever tous les défis. Aux problèmes soulevés, Ameth Bachir Diop a apporté des précisions en prenant l'engagement de ne ménager aucun effort pour faire du social en direction des populations.

Pape Atoumane DIOP

SORTI DE LA 42<sup>EME</sup> PROMOTION DU CESTI

# 31 nouveaux journalistes sur le marché de l'emploi

Le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) a célébré la sortie de sa 42<sup>ème</sup> promotion. Composée de 31 étudiants, la promotion de cette année a pour parrain Amadou Tidiane Djigo, un ancien journaliste du « Soleil ».



Le Major de la presse écrite, Ousmane Laye Diop recevant son diplôme des mains du ministre de la Culture et de la Communication, Mbagnick Ndiaye.

De la joie, des rires, puis des larmes de bonheur... L'instant est symbolique. Après trois années de sacrifice, 31 étudiants de la 42<sup>ème</sup> promotion du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) ont reçu, hier, leur parchemin. Cette promotion, qui a pour parrain Cheikh Amadou Tidiane Djigo, ancien journaliste au quotidien national «Le Soleil», se compose de Guinéens, Maliens, Mauritanien, Gabonais et Sénégalais. Ces derniers sont repartis dans trois médias : radio, télévision et presse écrite.

Au-delà de son aspect solennel, cette cérémonie qui a mobilisé toute la famille du Cesti est, pour les récipiendaires, une nouvelle étape dans la vie active. Une réalité qu'il faudra affronter avec témérité eu égard aux immenses difficultés à franchir pour trouver un emploi dans un secteur déjà saturé. Pour certains, le bonheur de recevoir ce sésame contraste avec l'angoisse de ne pas pouvoir bénéficier d'une insertion professionnelle dans l'immédiat. Et les expériences des pré-

cédentes promotions de cet établissement d'excellence reconnu comme première école de journalisme en Afrique francophone en disent long. Issu de la 41<sup>ème</sup> promotion, Pape Mor Bassine Niang, major de sa promotion, a trébuché « pendant une année pour trouver une rédaction » où mettre en pratiques ses acquis pédagogiques. « Après ma sortie, j'ai passé plusieurs mois à déposer des demandes de collaboration, lesquelles étaient sans suite », reconnaît-il.

Actuellement journaliste au quotidien « Le témoin », il n'est pas pourtant le seul à avoir vécu une telle situation. Bon nombre de ses pairs ont eu à faire des stages qui se sont étalés, dès fois, sur plus de deux ans. Omar Baldé, avec qui il a partagé la même promotion, déclare avoir servi gratuitement pendant plus deux ans dans un groupe de presse publique. Aujourd'hui, il a choisi d'intégrer l'enseignement où il était déjà, avant de faire le Cesti. Pape Nouha Souané, qui savoure pour le moment son nouveau

diplôme, est partagé entre bonheur et angoisse. Pour lui, l'exploitation dont sont victimes certains sortants du Cesti, au niveau des rédactions, doit cesser. « Nous espérons qu'avec le vote du nouveau Code de la presse et la volonté affichée par le président de la République, les reporters seront dans de bonnes conditions de travail », avance-t-il.

S'exprimant au nom de ses camarades, Hadjan Dioumessy a fait le même plaidoyer. Elle a insisté sur la nécessité de pouvoir donner à ces nouveaux journalistes la chance d'exercer leur métier.

## Respect des règles d'éthique

Le ministre de la Culture et de la Communication, qui a présidé la cérémonie, a salué la place qu'occupe le Cesti dans la formation des journalistes. Selon Mbagnick Ndiaye, cet établissement est la seule école africaine à obtenir la certification du réseau Théophraste dont la présidence est actuellement assurée par le directeur du Cesti. S'adressant aux récipiendaires, il leur a rappelé que « le métier du journalisme demeure à la fois exaltant et exigeant ». Ce faisant, M. Ndiaye a invité au respect des règles d'éthique et déontologie, mais aussi des valeurs fondamentales de la vie sociale.

Pour sa part, Ibrahima Thioub, recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), a souligné que le Cesti, du fait de son statut à vocation panafricaine, est devenue, au fil des années, une école arc-en-ciel avec un concentré de nationalités, de cultures, de langues et de visions du monde, certes différentes, mais qui s'enrichissent. « Les journalistes jouent un rôle éminemment important dans la société. Ils sont un levier de toute première importance », a-t-il déclaré. Pr Thioub a réaffirmé son engagement à soutenir le Cesti, en accompagnant sa direction dans la formation des journalistes. Ces derniers, a-t-il ajouté, sont un levier essentiel pour « notre »

démocratie. De son côté, le directeur du Cesti, Ibrahima Sarr, a affirmé que dans un contexte où l'on parle de « datajournalisme », de journalisme « open source », de journalisme « distribué », du « néojournalisme » avec l'utilisation des réseaux sociaux qui mettent en lumière de nouvelles pratiques valorisantes pour « notre métier », le Cesti doit s'inscrire dans les pratiques innovantes dans la formation au journalisme. « C'est à ce

prix qu'il restera toujours ce baobab majestueux planté au milieu de la savane, défiant à la fois le temps et les intempéries... », a-t-il laissé entendre. Aux récipiendaires, M. Sarr a recommandé de prendre conscience de leur responsabilité vu l'exigence et l'exposition du métier. Ce qui, à l'en croire, suppose « leur part de vérité, la rigueur, l'exactitude, l'équité et l'intégrité ».

Ibrahima BA

## CONVENTION COLLECTIVE DES JOURNALISTES Patrons et travailleurs planchent sur un nouveau document

Les travaux de la Commission mixte paritaire mise en place pour négocier le nouveau projet de Convention collective du secteur de la presse ont démarré, hier, sous la présidence effective du ministre du Travail, Mansour Sy. Le Synpics comme le Cdpes ont insisté sur la nécessité de faire aboutir ces négociations afin d'améliorer les conditions de vie des journalistes et des professionnels de la presse

En 1991, lorsque l'actuelle Convention collective des journalistes a été adoptée, il n'y avait qu'une seule chaîne de télévision (la Rts), une seule radio (Radio Sénégal), un seul quotidien (Le Soleil) et quatre hebdomadaires (Walf, Sud, Le Témoin et le Cafard libéré). Sur la base de ce texte, le salaire minimum requis pour un diplômé d'une école de journalisme est 165.000 FCfa et quand il plafonne, ce salaire ne dépasse pas 400.000 FCfa. Depuis, les temps ont bien changé. La dévaluation du FCfa est advenue, la vie à Dakar devenue très chère et, surtout, le secteur de la presse a connu et continue de connaître de profondes mutations car, en plus des nouveaux métiers, on dénombre pas moins de 200 entreprises de presse. Ce nouveau contexte a amené le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication sociale (Synpics) à dénoncer, en septembre 2011, l'actuelle convention collective. Trois ans et bien des péripéties plus tard, les négociations pour l'adoption d'un nouveau texte plus adapté aux réalités du moment se sont ouvertes entre les patrons de presse réunis au sein du Conseil des diffuseurs et éditeurs de presse (Cdpes) et travailleurs représentés par le Synpics.

dans l'autre, les gens ont pris conscience qu'il faut aller vers un mieux-être en améliorant les conditions des travailleurs et faire en sorte que l'entreprise de presse puisse gagner », a-t-il dit. Ibrahima Khalilou Ndiaye est d'autant plus optimiste quant à une issue heureuse de ces négociations que les patrons de presse, eux-mêmes, ont pris conscience de la nécessité d'améliorer les conditions d'existence et de vie de leurs employés. « Nous en convenons tous, cette Convention est devenue obsoète pour de nombreuses raisons. Nous sommes conscients au niveau du Conseil des éditeurs et diffuseurs de presse (Cdpes) que cette convention collective mérite d'être renégociée. Donc ces négociations qui s'ouvrent aujourd'hui sont porteuses d'espoir, car nous sommes tout à fait disposés à faire aboutir ces négociations », a assuré Mamadou Thierno Talla, membre du Cdpes.

En écho aux propos du Secrétaire général du Synpics, il a ajouté : « Nous sommes journalistes d'abord avant d'être chefs d'entreprise. C'est pour cette raison que je suis convaincu que nous pourrions nous entendre parce que c'est la même famille. Il n'y a pas d'animosité. Nous sommes mus par un esprit de progrès, de solidarité et de partage, et c'est cela qui devrait nous pousser à réfléchir sur les grandes questions économiques qui peuvent permettre à nos entreprises de presse d'être porteuses de croissance à partager entre tout le monde ».

Le ministre s'est félicité de l'engagement des différentes parties prenantes pour la réussite de cette mission essentielle de renforcement des relations professionnelles dans la presse sénégalaise en vue d'assurer de meilleures conditions de travail aux journalistes et aux autres acteurs du secteur. Mansour Sy a encouragé le Cdpes et le Synpics à poursuivre dans cette voie afin que la nouvelle Convention collective soit finalisée rapidement. « Une bonne convention, c'est de nouvelles relations dans le secteur qui tiennent compte des nouvelles contraintes et qui permettront aux différents secteurs de pouvoir arriver à des résultats positifs. C'est la même famille et comme la famille n'est pas grande et que le cœur est gros, j'ose espérer que les négociations iront très vite dans le sens aussi bien de l'intérêt des travailleurs et des employeurs », a-t-il formulé tout en promettant l'accompagnement du ministère à toutes les étapes du processus.

Elhadji Ibrahima THIAM

## Projet de création d'une radio et une télévision pour l'Ucad

Le recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), Ibrahima Thioub, a promis, hier, de ne ménager aucun effort afin que « notre vœu de voir l'université doter de sa propre radio et télévision puisse devenir une réalité ». Selon lui, à l'image des

grandes universités du monde, l'Ucad se doit de se servir de ces outils de communication de masse pour mieux communiquer avec sa communauté et sa société. « Ces médias serviront naturellement de champ d'application aux étudiants du Cesti. Ils seront

aussi le lieu de prolongement des cours et débats dispensés dans les amphithéâtres », a-t-il déclaré, se félicitant de la contribution de cette école de formation en journalisme dans l'amélioration de la politique de communication de l'Ucad. I. BA

## AMADOU TIDIANE DJIGO, ANCIEN JOURNALISTE AU « SOLEIL »

### Les récipiendaires invités à s'inspirer de l'œuvre du parrain

Décédé en 2012, Cheikh Amadou Djigo, parrain de la 42<sup>ème</sup> promotion du Cesti, est reconnu par la finesse de la plume.

Lors de cette cérémonie de remise de diplômes, les différents orateurs qui se sont succédé sur le présidium, parmi lesquels le secrétaire général du gouvernement, Abdou Latif Coulibaly, le directeur de l'Enseignement supérieur privé Pr. Abdou Sène, le ministre représentant, Mary Teuw Niane, ont invité les récipiendaires à s'inspirer de l'œuvre de leur parrain, Amadou Tidiane Djigo. Décédé en 2012, il est issu de la 6<sup>ème</sup> promotion du Cesti. M. Djigo dit Cheikh a été chef du service « Sports » du « Soleil ». En l'homme, ses compagnons retiennent celui d'un journaliste talentueux, humble et plein d'humanisme. Mamadou Kassé, qui a travaillé avec lui au quotidien national « Le Soleil », déclare garder de Cheikh Amadou Tidiane Djigo les images d'un journaliste épanoui et accompli au véritable sens du terme. Un homme de culture qui, par sa plume, a donné au journalisme sportif ses véritables lettres de noblesse dans ses moments de balbutiements. « Lui et

moi sommes entrés le même jour au quotidien national « Le Soleil », en 1979, en qualité de stagiaires. Sortis de l'adolescence, nous étions encore bercés par les souvenirs de nos lectures d'enfance que nous aimions partager », témoigne-t-il. D'après lui, Djigo excellait dans cet art de la narration imagée qui retrace le film d'une aventure « pour ne pas dire d'un reportage et vous met en osmose avec votre sujet ». De l'avis de M. Kassé, le natif de Thiarye était symbole de courage et de générosité, de curiosité et de perspicacité, de dignité dans l'épreuve et de grandeur face à l'inéluctable destin. « Cheikh Tidiane Djigo était en plus un ami sincère et un conseiller avisé, attaché aux vertus de la fidélité et de la générosité.

La preuve, au plus fort de sa maladie qui l'a tenu longtemps éloigné du « Soleil », il ne cessait de s'enquérir de la situation des amis et de demander de leurs nouvelles. Attaché au culte du travail, il ne manquait jamais l'occa-



sion, au plus fort de sa maladie, de faire quelques incursions au journal, le temps de rencontrer les amis », avance-t-il. Pour le directeur du Cesti, Ibrahima Sarr, Djigo offrait l'image d'un homme d'une grande discrétion. « Il avait choisi le journalisme plus par vocation que par nécessité », explique-t-il. L'homme était de la même promotion que Marie Louise Faye, Oumou Khairy Ndiaye, Pathé Mbodji, Saliou Traoré, Ibrahima Bakhoum, Daouda Ndiaye, Mamadou Sylla et Moussa Paye.

I. BA



SELON UN RAPPORT DE REPORTERS SANS FRONTIERES

## 66 journalistes ont été tués et 178 emprisonnés en 2014

Le rapport 2014 de Reporters sans frontières (Rsf) révèle que 66 journalistes ont été tués dans le monde, 178 emprisonnés, 119 enlevés et 853 arrêtés. La Syrie, la Palestine, l'Ukraine, l'Irak, la Lybie restent les pays les plus meurtriers dans le monde.



Le tableau de la presse est tout simplement sombre dans le monde pour l'année qui vient d'être écoulée. En effet, Reporters sans frontières (Rsf), dans son rapport annuel, publié hier, souligne que 66 journalistes ont été assassinés en 2014 (15 en Syrie, 7 en Palestine, 6 en Ukraine, 4 en Irak, 4 en Lybie et 30 dans le reste du monde). Ce qui porte à 720 le nombre total de journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions en 10 ans. Rsf explique que ces 66 journalistes tués représentent une légère baisse de 7 % par rapport à l'an passé. Les

deux tiers ont trouvé la mort dans des zones de conflit, comme en Syrie (le pays conforte sa place de pays le plus meurtrier pour les journalistes), dans les Territoires palestiniens (notamment à Gaza), dans l'est de l'Ukraine, en Irak et en Lybie. Deux phénomènes importants peuvent être relevés, selon Rsf.

En premier lieu, la décade des assassinats de journalistes dans les pays « en paix », au Mexique, en Inde ou aux Philippines. A l'inverse, il convient de souligner la hausse importante (+ 100%) de femmes jour-

nalistes tuées cette année, 6 contre 3 l'an dernier. Les journalistes de sexe féminin ont été tués en Centrafrique, en Irak, en Egypte, en Afghanistan et aux Philippines.

Reporters sans frontières relève qu'en dépit d'une légère baisse du nombre de journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions, le bilan de cette année met en lumière une mutation de la violence, avec une « instrumentalisation » de plus en plus grande des exactions contre les reporters (décapitations, mises en scène, menaces). « Les assassinats sont de plus en plus barbares, les enlèvements en très forte croissance, avec l'objectif, pour ceux qui les perpètrent, d'empêcher l'information indépendante et de dissuader les regards extérieurs », déplorent le Rsf. Ajoutant que les intimidations sont si diverses que les journalistes sont deux fois plus nombreux à avoir pris le chemin de l'exil par rapport à l'année précédente. Le rapport mentionne également que les décapitations de journalistes en 2014 démontrent l'ampleur de la violence à l'égard des témoins gênants. « Rarement la mort des reporters aura été perpétrée avec une science aussi barbare de la propagande », dénonce l'organisation.

Abdou DIAW

### 119 journalistes enlevés

Le document de Rsf révèle aussi que dans le monde, en 2014, 119 journalistes professionnels ont été kidnappés, contre 87 l'an dernier, soit une augmentation de 37%. 40 demeurent otages à ce jour. Le

nombre des journalistes enlevés (libérés, tués ou qui demeurent otages) accuse une forte hausse cette année, d'après l'organisation.

A. DIAW

### 178 reporters derrière les barreaux

A la date du 8 décembre 2014, 178 journalistes se trouvaient, du fait de leurs activités professionnelles, derrière les barreaux de nombreux pays, d'après Rsf. Précisant que les pays les plus répressifs ne sont pas les

mêmes selon que les journalistes sont professionnels ou amateurs. La Chine arrive en tête pour les deux catégories avec 17% des journalistes professionnels emprisonnés et 44% des journalistes-citoyens.

A. DIAW

### 139 journalistes exilés

Au cours de l'année 2014, 139 journalistes professionnels et 20 citoyens-journalistes ont pris attache avec Reporters sans frontières (Rsf) au moment de fuir leur pays, indique le rapport. En comparaison, cette organi-

sation recensait, l'an dernier, 77 journalistes professionnels ou non contraints au départ en raison de leurs activités. Ces chiffres traduisent une hausse de plus de 100 % du recours à l'exil par rapport à 2013.

A. DIAW

### Les arrestations se chiffrent à 853

En 2014, au moins 853 journalistes professionnels ont été arrêtés, soit une légère hausse de 3 % par rapport à l'an passé. Rsf explique que les interpellations ou arrestations constituent des atteintes à la liberté

de l'information dont la gravité est « sans commune mesure » avec les assassinats ou prises d'otages de longue durée.

A. DIAW

## 10 ANS APRES LA MORT DE DEYDA HYDARA Les acteurs de la presse réclament toujours justice

Parents, amis, journalistes, défenseurs des droits humains, tous ont convergé, lundi, au Goethe Institut pour commémorer l'assassinat, survenu le 16 décembre 2004, du journaliste gambien Deyda Hybara. Une opportunité pour ces derniers de dresser un tableau sombre de la situation des droits humains en Gambie.



Les syndicats, acteurs de la presse et Organisation de défense des droits de l'homme ont une parfaite convergence de vue sur la situation que vivent les journalistes en Gambie. Entre manœuvres d'intimidation, menaces de mort, incarcérations, disparitions forcées, rien n'est de trop quand il s'agit de semer la peur ou faire preuve d'une extrême intolérance quant à une liberté d'expression par Yahya Jammeh et son gouvernement. Ce 16 décembre, qui marque l'anniversaire de la mort du journaliste gambien Deyda Hybara, est l'occasion pour ces derniers de magnifier la personnalité de cet homme épris de justice, assassiné de trois balles dans sa voiture par des individus non identifiés alors qu'il rentrait du travail. Son assassinat survient dans un contexte où le journaliste s'était farouchement opposé à la promulgation d'une loi très controversée visant à augmenter le montant des frais d'enregistrement pour les médias et des peines de prison plus longues pour ceux reconnus coupables de diffamation ou de sédition.

#### Un grand défenseur des droits de l'Homme

Le cas de Hybara paraît emblématique parce que c'était un grand défenseur des droits de l'homme et un panafricaniste qui s'est longtemps battu pour la liberté de la presse, mais il y a également le cas de Moussa Seydou Kane, victime de tortures, et la disparition forcée d'Ebrima Manneh en 2006. Face à cette situation de répression violente des voix dissidentes, un climat de peur s'est installé et incite les journalistes à se murer dans le silence ou à fuir le pays.

Dans une déclaration conjointe, les plénipotentiaires de la presse, défenseurs des droits humains, membres de la famille exigent du gouvernement de Yahya Jammeh de mettre en place une commission d'enquête impartiale afin que la lumière soit faite sur le meurtre de Deyda Hybara, poursuivre les auteurs de cet acte ignoble qui a éteint à jamais la voix d'un fervent défenseur de la liberté d'expression, mettre fin à l'impunité et aux violations des droits de la personne en Gambie, mettre en œuvre la décision de la Cedeao et à verser des dommages et intérêts à sa famille. Selon Ibra-

hima Khalilou Ndiaye, « la Gambie reste un pays paradoxal car elle abrite la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples mais qui, de façon indéfinie, passe tout son temps à les violer ».

De l'avis du secrétaire général du Synpics, « il faut que la sensibilisation, le lobbying et le plaidoyer puissent être menés au plus haut niveau des Etats pour éviter aux gens cette psychose, cette ambiance de terreur qui voudrait que les journalistes ne fassent pas leur travail convenable-ment ».

La fille du journaliste, Marie Hybara a, au nom de la famille, remercié les Organisations de droits humains, les Ong et les acteurs de la presse qui continuent de se battre pour que le meurtre de son père soit élucidé, non sans les inviter à continuer dans cette lutte pour faire entendre raison au régime du président gambien qui a fini d'installer une panique et une peur permanentes chez les journalistes. « Si les objectifs des commanditaires étaient de faire taire les journalistes, on se rend compte qu'ils ont échoué car, malgré les contraintes, des voix continuent de se faire entendre pour que la liberté de la presse soit une réalité », dit-elle, affirmant que le seul réconfort pour sa famille est que « Deyda a été tué pour ses idéaux ».

Le secrétaire général d'Amnesty international, Seydi Gassama a, pour sa part, salué la mémoire du journaliste et promet d'intensifier la lutte auprès des instances régionales pour obtenir gain de cause. « La liberté de la presse, nous devons la chérir, lui donner la valeur qu'elle mérite car elle est au-dessus de tous les droits, celle qui nous permet de revendiquer les autres. C'est pourquoi il est important de protéger ceux à qui nous pouvons nous adresser librement, les journalistes en l'occurrence », fait-il savoir.

Il exhorte, dans ce sens, le gouvernement sénégalais « à accorder l'asile aux journalistes gambiens persécutés dans leur pays, mais surtout qu'on leur laisse exercer leur liberté d'expression, car le Sénégal constitue le premier pays d'asile des Gambiens, selon les règles du Haut-Commissariat des réfugiés (Hcr) ».

Mouhamadou Lamine DIOP (stagiaire)

#### Médecins Sans Frontières Suisse

##### Recherche pour ses missions à l'étranger

- des médecins généralistes
- des pédiatres

##### Profil requis:

- Diplôme d'état en Médecine
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle ou diplôme de spécialisation
- Langues : Français (l'Anglais, un plus)

##### Disponibilité :

- Médecins généralistes et pédiatres : missions de 6 à 12 mois
- Chirurgiens : missions de 2 à 3 mois

Pour plus d'information, consultez notre site internet [www.msf.ch](http://www.msf.ch)

Vous souhaitez postuler ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à : [recruitment@geneva.msf.org](mailto:recruitment@geneva.msf.org)

Délaï des candidatures : 19.12.2014  
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



##### Ce que nous offrons :

- Une rémunération mensuelle (indemnité)
- Les couvertures sociales et médicales
- Un per diem durant la mission
- La prise en charge de tous les transports liés à la mission
- La prise en charge des frais de vie sur le terrain
- L'opportunité de travailler dans des contextes différents
- Un développement professionnel personnalisé (formations et suivi de parcours)

## CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

**John Kerry juge impératif de faire retomber la tension**

**Londres, Royaume-Uni (AFP) - Le chef de la diplomatie américaine, John Kerry, a jugé, hier, à Londres, qu'il était "impératif de faire retomber la température" entre Israéliens et Palestiniens, alors que ces derniers veulent déposer un projet de résolution en forme d'ultimatum contre Israël.**

"Nous comprenons tous qu'il y a de la frustration refoulée des deux côtés, nous connaissons tous le risque d'une escalade (des tensions), qui est constant et réel, et c'est pourquoi il est impératif de faire retomber la température", a-t-il déclaré avant de rencontrer le négociateur en chef palestinien, Saëb Erakat. "Nous devons soigneusement calibrer toutes les étapes à venir dans ce difficile moment que connaît la région", a-t-il ajouté. "Nous essayons actuellement d'avoir une conversation constructive avec tout le monde afin

de trouver la meilleure voie pour faire avancer" le processus de paix israélo-palestinien, a-t-il ajouté. Après avoir longuement rencontré le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, lundi, à Rome, le secrétaire d'État américain espère dissuader les Palestiniens de déposer, dès aujourd'hui, via la Jordanie, un projet de résolution devant les Nations unies réclamant la fin de l'occupation israélienne dans un délai de deux ans.

De son côté, Paris a lancé, depuis plusieurs semaines, des consultations

avec Londres et Berlin, puis avec Washington et Amman, pour mettre au point un texte de consensus différent de celui des Palestiniens, et qui obtiendrait le soutien des 15 membres du Conseil de sécurité.

La proposition française appellerait à la reprise rapide des négociations israélo-palestiniennes, gelées depuis le printemps, sur la base d'une série de grands principes, comme la coexistence pacifique d'Israël et d'un État palestinien, mais sans fixer de délai pour le retrait des territoires occupés. Arrivé à Londres tard lundi soir, le secrétaire d'État américain doit également y rencontrer le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil El Arabi, et Tony Blair, émissaire du Quartet international pour le Proche-Orient.



## CRISE POST-ELECTORALE DE COTE D'IVOIRE

**10 milliards de FCfa pour indemniser les victimes**

**Abidjan, Côte d'Ivoire (AFP) - Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a annoncé la création d'un fonds d'environ 15 millions d'euros pour "l'indemnisation" des victimes de la crise post-électorale de 2010-2011 qui a fait 3.000 morts en Côte d'Ivoire. "Un fonds pour l'indemnisation des victimes sera mis en place dès 2015, avec une constitution initiale de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire de 10 milliards de FCfa (environ 15 millions d'euros), a déclaré Alassane Ouattara, dans un discours prononcé lundi soir. Le président ivoirien s'exprimait à l'occasion de la cérémonie de remise du rapport de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr), plus de trois ans après son installation. La Cdvr a lancé ses travaux fin septembre 2011. Son président, l'ex-Premier mi-**

nistre Charles Konan Banny, est candidat à l'investiture de son parti pour la présidentielle de 2015. La Commission a tenté d'adapter le concept de justice "transitionnelle" instauré dans l'Afrique du Sud post-apartheid, qui a permis, en partie, à ce pays, à force d'écoute et de dialogue entre bourreaux et victimes, de ne pas sombrer dans le chaos.

Le travail de la Cdvr dont le fonctionnement a coûté "environ 16 milliards de FCfa" (24,4 millions d'euros) à l'Etat ivoirien, selon M. Ouattara, est toutefois fortement décrié. Malgré l'audition de 72.000 victimes, la Cdvr, désorganisée, n'a jamais réussi à médiatiser son action, pour un impact presque nul. "Le temps est venu de nous consacrer entièrement aux victimes et de procéder aux réparations

qui s'imposent. L'Etat n'oubliera personne", a assuré le chef de l'Etat. Les autorités en font "une "cause nationale", a-t-il poursuivi, invitant les partenaires du pays à "contribuer" au fonds. Mamadou Soromidjo Coulibaly, président de la Fédération nationale des victimes de la crise post-électorale (Fenavipel-Ci), a qualifié l'annonce présidentielle de "sacrifice" de la cause des victimes, le fonds d'indemnisation paraissant "insuffisant", dans un entretien avec l'Afp. "Chaque victime risque de se retrouver avec à peine 100.000 FCfa" (150 euros), a déploré M. Coulibaly, dont l'association compte, selon lui, plus de 20.000 victimes, dont environ 15.000 figurent dans les fichiers de la Cdvr. "Par rapport au budget accordé à la Cdvr, c'est du gâchis", a-t-il pesté.

## MAINTIEN DE LA PAIX

**L'Afrique de l'Ouest prolonge le mandat de sa force en Guinée-Bissau**

**Bissau (AFP) - La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a prolongé de six mois, jusqu'à mi-2015, le mandat de sa force de 700 hommes déployée, depuis 2012, en Guinée-Bissau, l'Ecomib, a annoncé, hier, le président bissauguinéen. La décision a été prise lors du 46e sommet ordinaire des dirigeants de la Cedeao tenu, lundi, à Abuja, au Nigeria, a indiqué le président José Mario Vaz à la presse, à son retour à Bissau.**

Durant le sommet, "nous avons discuté de la situation des forces de l'Ecomib. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'elle doit rester encore six mois renouvelables", a-t-il affirmé. Le mandat de l'Ecomib devait expirer le 31 décembre 2014, d'après le communiqué du sommet d'Abuja. Les dirigeants ouest-africains ont décidé de le "proroger (...)" pour une période de six mois avec le maintien de la force en place" et ont appelé "la communauté internationale à apporter son appui à la poursuite de la mission de l'Ecomib", indique ce texte.

L'Ecomib compte, aujourd'hui, plus de 700 policiers, gendarmes ou militaires, fournis en majorité

par le Nigeria. Elle a été déployée en mai-juin 2012, après un coup d'Etat mené, le 12 avril 2012, par des militaires qui ont renversé le pouvoir entre les deux tours de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau. Des autorités intérieures ont été mises en place dans le cadre d'un processus de transition, qui a pris fin avec l'arrivée au pouvoir de José Mario Vaz, élu en mai 2014.

Selon le président bissauguinéen, la force ouest-africaine restera dans son pays jusqu'à la mise en place de la réforme dans les secteurs de la défense et de la sécurité. "Mais tout dépend des moyens financiers de la Cedeao" a-t-il indiqué, sans plus de détails. réforme - théoriquement engagée depuis 2006 - est jugée indispensable, notamment par les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, pour contrer l'influence dans le champ politique des militaires, auteurs de nombreux coups d'Etat. L'instabilité politique et la pauvreté ont facilité, depuis des années, l'implantation dans le pays, de trafiquants de drogue avec la complicité présumée de hauts responsables de l'armée.

## NIGER

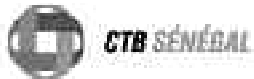
**L'opposition conteste la réélection d'Amadou Salifou à la tête du Parlement**

**Niamey (AFP) - L'opposition nigérienne a contesté une nouvelle fois, hier, la réélection de l'ex-opposant Amadou Salifou comme président du Parlement pour remplacer Hama Amadou, en fuite en France après sa mise en cause dans un trafic international de bébés, a annoncé un de ses responsables.**

"Nous contestons la façon dont les choses se sont passées à l'Assemblée et nous avons saisi, hier (lundi), la Cour constitutionnelle sur la régularité du vote et la reprise de l'élection", a affirmé, à la presse, Tidjani Abdoul-Kadri, un élu de l'opposition. Amadou Salifou, ancien opposant désormais rallié au président Mahamadou Issoufou, a été réélu, lundi, président du Parlement du Niger après l'invalidation de sa première élection par la Cour constitutionnelle, saisie par l'opposition.

Dans un arrêt rendu le 11 décembre, la Cour constitutionnelle a dit ne pas pouvoir se prononcer sur la première élection de M. Salifou ; ce qui équivaut, dans la pratique nigérienne, à une invalidation de fait.

La majorité a donc appelé à reprendre l'élection, mais l'opposition, minoritaire à l'assemblée, a quitté l'hémicycle avant le vote "Nulle part la Cour n'a dit que l'élection du 24 novembre est invalide (...). Il n'y a donc aucun support (juridique) pour convoquer une session extraordinaire pour la reprendre", a expliqué Tidjani Abdoul-Kadri. "Si la Cour dit que l'élection doit être reprise eh bien nous la reprendrons !" a rétorqué Assoumana Mallam, un élu du Parti au pouvoir. Avant d'entrer en fonction, M. Salifou, 68 ans, doit prêter serment devant la Cour. Il avait été suspendu pour un an par son parti, le Mouvement national pour la société de développement (Mnsd, opposition), pour son soutien au président Issoufou.



PAGOSAN

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE SANITAIRE CENTRALE ET DANS LES RÉGIONS DE DIOURBEL, FATICK, KAFFRINE, KAOLACK ET THIES**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

**Numéro du marché :** AOO T\_PAGOSAN\_340

**Dénomination du marché :** Travaux de réhabilitation des Régions Médicales de Thiès et Diourbel

**Date de lancement :** 29 aout 2014

**Nombre d'offres reçues :** Treize (13)

- 1/. Compagnie Sénégalaise de Travaux Publics (CSTP)
- 2/. Compagnie Commerciale et Immobilière du Sénégal (CCIS)
- 3/. Entreprise Sénégalaise de Bâtiment et de Travaux Publics (ESBTP)
- 4/. Entreprise de Travaux Publics et d'Entretien (ETPE)
- 5/. Afrique Equipe Plus
- 6/. DAROSA
- 7/. Touba Khaira
- 8/. Société de Construction et de Promotion Immobilière (SCPI)
- 9/. Thiaroye Construction
- 10/. Darou Salam
- 11/. Horizons Plus
- 12/. Entreprise de Travaux Publics et Bâtiments (ETPB)
- 13/. Gemelli

**Date d'attribution provisoire :** 05 décembre 2014

**Nom et adresse Attributaire définitif :** Entreprise de Travaux Publics et Bâtiments (ETPB) ;

**Adresse :** Avenue Felix Eboué Près Pharmacie Bel Air - Dakar/Sénégal.

**Montant de l'offre retenue :** 378 393 439 FCFA Hors Taxes Hors Douanes

**Délai d'exécution :** 12 mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 81, Alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 87 dudit Code.

**Olivia VELLA**  
Coresponsable PAGOSAN

**Dr Amadou Djibril BA**  
Responsable PAGOSAN

## CARNAGE DANS UNE ECOLE MILITAIRE AU PAKISTAN

# Les talibans tuent plus de 141 personnes

Peshawar (AFP) - Les talibans pakistanais ont perpétré, hier, la plus sanglante attaque terroriste de l'histoire du pays dans une école d'enfants de soldats, tuant 141 personnes, dont 132 écoliers, pour se venger des récentes offensives de l'armée dans leurs bastions.

L'assaut, qui s'est achevé après plus de sept heures de combat avec la mort des six assaillants, a tenu en haleine le pays et glacé le sang de nombreux observateurs, des survivants ayant raconté comment les talibans passaient de classe en classe en abattant à la chaîne des enfants, parfois âgés d'à peine 12 ans. Cette attaque a



Cet enfant a échappé au massacre.

été revendiquée par le Mouvement des talibans du Pakistan (Ttp), principal groupe rebelle islamiste du pays, qui a montré qu'il était toujours capable de frapper au cœur des institutions en dépit des offensives militaires qui l'ont affaibli. Condamnée par l'Onu, l'Inde et les grandes puissances occidentales, de Washington à Paris, elle a choqué le gouvernement et l'armée, qui a réaffirmé sa détermination à éliminer le Ttp dont les attaques ont tué plus de 7.000 personnes dans le pays depuis 2007, notamment dans le nord-ouest et à Peshawar.

Elle a débuté vers 10H30 locales (05H30 Gmt) lorsque six talibans déguisés en militaires ont pris d'assaut l'école, située dans les faubourgs de la ville. Près de 500 élèves, la plupart âgés de 10 à 20 ans, étaient alors présents dans cet établissement choisi par le Ttp, car "les enfants de plusieurs hauts gradés de l'armée y étudient", a expliqué à l'Afp Muhammad Khurasani, un porte-parole taliban. Selon des témoins, les assaillants sont passés de classe en classe pour abattre les enfants.

Sur son lit d'hôpital, l'un des survivants, Shahrukh Khan, 16 ans, en a livré un récit glaçant, racontant comment les talibans, vêtus d'uniformes militaires, traquaient les enfants cachés sous les bancs pour les tuer. Selon l'armée, les assaillants, tous munis de vestes explosives, de munitions et vivres pour plusieurs jours, "n'avaient aucune intention de faire des otages", car ils ont "tiré de manière aléatoire (sur les gens) dès leur entrée dans l'école".



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

GESTION 2015

## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

1. L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) exécute, au titre de la Gestion 2015, un programme de passation de marchés publics dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement, des fonds de programmes spéciaux, des fonds propres, des fonds de l'AWAC, du WAAPP (PPAAO), de l'Union Européenne, de la Coopération Italienne (PAPSEN), de la Coopération Brésilienne, de la FAO/Coopération Canadienne, de l'USAID, etc.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres, concernent les domaines suivants :

### Travaux:

- Réhabilitation réseau d'irrigation centres et stations
- Réalisation d'infrastructures et fermes semencières
- Réhabilitation d'infrastructures centres et stations

### Fournitures et services:

- Assurance parc roulant
- Gardiennage locaux ISRA
- Fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien
- Equipements et matériels de laboratoire
- Matériels informatiques et de communication (Ordinateurs, imprimantes, traduction, migration ligne)
- Matériels et équipements de surveillance
- Divers véhicules et motos
- Mobiliers et matériels de bureau (ensemble bureaux et fauteuils, chaises visiteurs, photocopieurs, appareil de reliure, climatiseurs, split)
- Mobiliers et équipements centre d'accueil
- Emballages
- Petits matériels et outillages de laboratoire
- Produits chimiques et matières premières
- Equipements matériels d'irrigation et clôtures
- Equipements banque de gènes
- Matériels et équipements scientifiques
- Equipements d'ateliers
- Equipements et matériels agricoles

- Equipement en énergie solaire

### Prestation intellectuelles /services de consultants:

- Sélection d'un cabinet et ou de consultants expert, pour les études et le suivi des travaux de génie civil, réseaux Assurance parc roulant
- Sélection de Consultants individuels ou Consultantes individuelles

3. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir de Janvier 2015 dans le journal «Le Soleil» et dans le site des marchés publics.

4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant le nouveau Code des Marchés Publics.

5. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens et d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt **au plus tard le 14 Janvier 2014 à 15 heures 00 mn précises** en envoyant à l'adresse suivante : Direction Générale de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) route des Hydrocarbures Bel Air Dakar, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)  
Route des Hydrocarbures Bel-Air Dakar  
BP 3120 Dakar

Tél. : 33 859 17 27/29 Fax: 33 832 24 27

E-mail : alassane.ndiaye@isra.sn / mor.gningue@isra.sn

Le Directeur Général  
Dr Alioune FALL

17 DECEMBRE 2014



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° ASECNA/DGDI/DGDIM/1454/2014

**Services de Consultants : Sélection de Consultants pour l'établissement de listes restreintes en vue de la réalisation des prestations relatives aux missions d'études, de contrôle et de surveillance des travaux**

**Date de publication : 15 décembre 2014 - Date de clôture : 29 janvier 2015**

### 1. Contexte général

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) envisage de convier à des bureaux d'études et de contrôle et surveillance des travaux, des missions d'études, de conception, d'expertise, d'assistance à la maîtrise d'œuvre, de contrôle et de surveillance des travaux.

### 2. Objectif de la manifestation d'intérêt

L'objectif de la présente manifestation d'intérêt est de constituer, par domaine (génie civil et bâtiment, énergie et balisage, CNS/ATM/MET, informatique, etc.) et par pays membre, une base de données en vue d'établir, à chaque fois que de besoin, une Liste Restreinte de candidats qui seront consultés.

3. Méthode de constitution de la base de données et d'établissement de la Liste Restreinte

L'ASECNA invite les bureaux ou cabinets spécialisés dans l'un des domaines ci-dessus cités à manifester leur intérêt pour la prestation des services concernés. Les bureaux ou cabinets intéressés doivent fournir les informations - en ne dépassant pas

quinze (15) pages - démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services. L'ASECNA constituera, par domaine (génie civil et bâtiment, énergie et balisage, CNS/ATM, informatique, etc.) et par pays membre, une base des données de bureaux d'études et de contrôle et surveillance des travaux. Elle dressera une Liste Restreinte de quatre (4) à six (6) bureaux ou cabinets, présélectionnés à partir des candidatures reçues et retenues dans la base des données, auxquels elle adressera, à l'apparition de chaque besoin, le Dossier de Consultation pour la réalisation des services requis. Les critères pour l'établissement de cette Liste Restreinte sont : (a) Nature des activités (b) Expérience générale, (c) Expérience pertinente par rapport au domaine d'intervention, (d) Organisation technique et managériale (e) Moyens humains, matériels et financiers.

### 4. Contenu du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre : (i) une présentation du bureau ou cabinet (activités, nombre d'années d'expérience, organisation technique et managériale, moyens humains, matériels et financiers, etc.), (ii) les références des missions d'une manière générale, (iii) les références des missions dans le domaine d'intervention.

### 5. Informations supplémentaires sur l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Les bureaux ou cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Département Ingénierie et Prospective - Marchés et Contrats - Aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar - Yoff, Sénégal, téléphone: +221 33.869.51.24 / 25, télécopie: +221 820 00 15, adresse électronique: aos@asecna.org.

### 6. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature rédigé en langue française, établi en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, présenté sous pli fermé et portant obligatoirement, en plus du nom et de l'adresse du candidat, les mentions **AMI N°1454/2014, Présélection de bureaux d'études/contrôle et surveillance des travaux dans le cadre de la mise en œuvre du Plan des Services et Equipements (PSE) de l'ASECNA, Domaine d'intervention (à indiquer par le candidat) et Pays d'origine (à indiquer par le candidat) devra être déposé, au plus tard (aucun dossier de candidature déposé hors délai ne sera accepté) le 29 janvier 2015 à 12 heures, heure locale (GMT), au secrétariat du Chef de Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal).**

Le Directeur Général



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03-2014-BN-FY15

ChildFund International est une ONG internationale qui œuvre pour le développement et la protection des enfants à travers 31 pays et porte assistance à plus de 15 millions d'enfants et de familles dans le monde. Sa mission globale est:

- 1) D'aider les enfants démunis, exclus et vulnérables à avoir la capacité d'améliorer leurs vies et l'opportunité de devenir de jeunes adultes, des parents et des leaders qui apportent des changements positifs et durables à leur communauté;
- 2) De promouvoir des sociétés qui contribuent à valoriser, à protéger et à promouvoir la valeur et les droits des enfants;
- 3) De placer l'expérience des enfants par rapport au dénuement, à l'exclusion et à la vulnérabilité au centre de notre politique et de notre pratique;

Etabli au Sénégal depuis 1985, ChildFund Sénégal assiste 29 000 enfants dans 13 régions des 14 régions du pays. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie globale, une nouvelle approche de programmation dans les zones d'intervention qui touchent plus d'enfants, de familles et de communautés, a été développée et dont l'objectif essentiel est la réalisation d'un changement durable centré sur l'enfant.

Dans le cadre de ses activités, **ChildFund Senegal** souhaite procéder:

- A la Contractualisation du Gardiennage de son Bureau National sis à la **Sicap Amitié I Villa n°3081, Dakar-Senegal**

Les candidats intéressés peuvent gratuitement retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante: **ChildFund Senegal [Sicap Amitié I Villa n°3081, Dakar-Senegal], Tel +221 338652021**

Les offres administratives, financières et techniques, sous plis fermés devront parvenir à la réception de ChildFund Senegal à l'adresse suivante: **[Sicap Amitié I Villa n°3081, Dakar-Senegal]**

**Au plus tard le 26 Décembre 2014 à 14 heures.**

### AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU

«Le Soleil»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou

Tél./Fax : 30 104 15 69

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

**DIRECTION DES SERVICES REGIONAUX**

CENTRE DES SERVICES FISCAUX DE MBOUR

BP : 1659

## AVIS AU PUBLIC

**Le Receveur des Domaines de Mbour, informe le public intéressé que, conformément aux dispositions de la décision N° 00492/MEF/DGID/DSR du 02 Décembre 2014 du Directeur des Services Régionaux, une enquête de commodo et incommodo d'une durée de huit (08) jours sera ouverte à Mbour au sujet du projet d'immatriculation au nom de l'Etat d'un terrain du Domaine National, d'une superficie de 04 ha 14 a 73 ca situé à la THIAFOURA – SINDIA/MBOUR, pour être attribué par voie de bail.**

Pendant toute la durée de l'enquête qui commence **le Mercredi 17 Décembre 2014 pour se terminer le 24 Décembre 2014**, un dossier comprenant le plan de situation de la zone concernée par le projet, sera déposé au Bureau des Domaines de Mbour pour être consulté par toute personne intéressée, tous les jours ouvrables de Huit (08) heures à seize (16) heures.

**LE Commissaire Enquêteur  
Le Chef du Bureau des Domaines  
Meissa NDIAYE**

8 DEC 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

**Structure : Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU)**

GESTION : 2015

## AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

1. Le Directeur, agissant au nom et pour le compte du Service d'Assistance Médicale d'Urgence, exécute, au titre de la Gestion 2015, dans le cadre du Budget de fonctionnement et d'investissement un programme de passation de marchés publics.

**2. Les acquisitions, concernent les domaines suivants :**

**PAR DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

### I. Travaux

- Maintenance Bâtiment

### II. Fournitures

- Fournitures hôtelières
- Fournitures d'atelier et de maintenance
- Imprimés
- Matériel de bureau
- Matériel informatique
- Mobilier de bureau
- Produits d'entretien
- Fourniture de bureau
- Consommables informatiques
- Aménagement des locaux au niveau des sites St-Louis, Ndioum et Ourosogui
- Matériel médical
- Médicaments et consommables de réanimation

### III. Services courants:

1. Restauration du personnel
2. Entretien et Réparation véhicules
3. Gardiennage du siège du SAMU
4. Nettoyement du siège du SAMU
4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret n°2011-1048 du 27 Juillet 2011 portant Code des Marchés Publics.

**5. Les soumissionnaires potentiels :** i) fournisseurs de biens & d'équipements, ii) prestataires de services, qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt au Service d'Assistance Médicale d'Urgence **en envoyant au plus tard le 17 Décembre 2014 à 10 heures**, à l'adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

**Adresse postale :** Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU) Mermoz SUD VDN lotissement école de police Dakar Sénégal - Boîte Postale n° : 16767 Dakar Fann

Tél : 33 869 82 52/ 33 869 82 49 - E-mail : samu@samu.sn

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

**Professeur Mamadou Diarrah BEYE**  
Anesthésiste Réanimateur  
Médecin Urgentiste  
**Directeur du SAMU National**

## NATATION CHAMPIONNATS DU SÉNÉGAL

# Adama Thiaw Ndir et Yaye Diadou Diagne sacrés

Les championnats nationaux du Sénégal se sont disputés samedi et dimanche à la Piscine olympique nationale. Deux journées de compétitions qui ont désigné Adama Thiaw Ndir en hommes et Yaye Diadou Diagne chez les dames champions du Sénégal 2014.

La Piscine olympique nationale a, une fois encore, vibré, ce week-end, à l'occasion des championnats nationaux de natation qui ont vu les concurrents disputer 38 épreuves (19 en messieurs et autant en dames). Avec pour épilogue les victoires de Adama Thiaw Ndir et Yaye Diadou Diagne sacrés champions du Sénégal, respectivement en hommes et dames. Après avoir dominé les championnats dakarois il y a quelques semaines, le pensionnaire de l'Asfa est allé à la pêche aux succès au niveau national. Une belle performance pour celui qui a effectué, la semaine dernière, une sortie infructueuse dans la capitale qatarie, Doha, où il a pris part aux Championnats du monde de natation en petit bassin. Pour la première journée, le nouveau champion du Sénégal a remporté 4 des 10 courses en s'imposant tour à tour sur le 100m nage libre (55"18), le 50m dos (29"70), le 200m brasse (2'39"94) et enfin le 400m nage libre en 4'44"17. Une performance confirmée dimanche avec 6 nouvelles victoires dont le 100m brasse, le 200m 4 nages, le 50m nage libre ou encore le 200m nage libre qui lui ouvrent les portes de la victoire finale dans cette compétition. Avec un total de 723 points, le champion devance Matar Samb du Cercle des nageurs de Dakar et Gorée (Cndg) qui a bouclé la compé-

titution avec 709 unités. Le trio est complété par Mamadou Ndao du Cndg avec 694 points. Si Adama Thiaw Ndir a été hégémonique chez les hommes en remportant les titres de champion et de meilleur performeur des joutes, la poire a été coupée en deux chez les dames avec les deux titres qui sont allés à deux nageuses différentes. Le titre de championne du Sénégal 2014 a été décroché par la pensionnaire de l'Olympique de Ngor, Yaye Diadou Diagne avec 3 médailles d'or après ses victoires au 200m brasse (3'14"41), au 100m brasse (1'28"76) et au 200m papillon en 3'15"76. Trois succès en plus des positions sur le podium qui lui procurent le titre de championne avec 447 points. Elle remporte le titre à la faveur de son statut de la nageuse nationale la mieux classée. Car la palme de la meilleure nageuse des championnats au regard des performances individuelles est pour sa part allée à Meredith Anne Staken du Cndg qui a remporté 6 médailles d'or en plus de l'argent durant ces deux jours de compétitions. Elle devance au classement Jeanne Boutbien de la Bceao qui, malgré ses 553 points glanés, ne pouvait pas prétendre au titre de championne du Sénégal. Fatou Bintou Diagne complète le trio des meilleures performeuses des championnats avec 523 unités.

**Ousseynou POUYE**

## LUTTE PARTENARIAT AVEC LE PRODAC

### Des lutteurs en passe d'investir l'agriculture

L'association des lutteurs en activité va signer une convention de partenariat avec le Programme de développement agricole communautaire (Prodac) et présenter le projet le 22 décembre prochain au stade Léopold Sédar Senghor, en présence des ministres de la Jeunesse Mame Mbaye Niang, des Sports Matar Bâ et de l'Agriculture Abdoulaye Seck et du coordonnateur du Prodac Jean Pierre Senghor. En effet, le ministre Mame Mbaye Niang a décidé d'accompagner les lutteurs dans un projet agricole d'un budget d'un milliard de FCfa. Ces derniers seront encadrés par le Prodac, qui va leur octroyer 300 hectares dans deux zones différentes à Keur Samba Kane (Bambey) et Keur Momar Sarr (Louga). « Nous allons visiter les terres

de Keur Samba Kane avec le ministre de la Jeunesse et les lutteurs Tapha Tine, Moussa Dioum et Birahim 2 le 17 décembre et le 18 à Keur Momar Sarr avec Modou Lô, Eumeu Sène, Lac De Guiers 1 et Yékini Junior », a expliqué le président des lutteurs en activité Khadim Gadiaga. D'après lui, ces visites vont permettre aux acteurs concernés de concrétiser le projet agricole, qui d'ailleurs est très important pour le président de la République, Macky Sall. « Nous allons faire le recensement pour voir le nombre de lutteurs intéressés après la signature de la convention. Chaque lutteur pourra alors faire son choix concernant les différents lieux des terres à exploiter », a terminé Khadim Gadiaga.

**Absa NDONG**

## AUTO-MOTO CHAMPIONNAT NATIONAL DES RALLYES TERRE

### Démarrage sur les chapeaux de roue

La saison nationale des sports mécaniques est définitivement lancée. La moto avait ouvert la ronde, comme à son habitude, dès le 19 octobre et enclenchera sur sa troisième journée le week-end prochain. Et, en attendant que le karting démarre son championnat le 18 janvier sur le circuit du parking du stade L.S. Senghor, l'automobile a pris le relais avec la première édition du Rallye historique du Sénégal, une épreuve internationale qui vise, à terme, à ressusciter le grand Tour du Sénégal des belles années des sports mécaniques chez nous. Comme pour clôturer la mise en bouche, ont suivi les épreuves d'endurance en circuit fermé et le Sprint de moins 2 litres.

Et voilà que le week-end des 6 et 7 décembre, s'est disputée la première

manche du championnat national des rallyes Terre avec un plateau de 22 voitures au départ de Thiès. Sur les 300 km de spéciales entre la Capitale du rail et Bambey, de belles empoignades ont été notées sur les pistes piégeuses et des casses mécaniques ont contraint 7 équipages à abandonner.

Il y a donc eu 15 véhicules à l'arrivée, avec en tête au scratch l'équipage n°6 Jean Hugues Moneyron - Jeanne Malouf (sur Polaris), suivi du duo n°13 Thibaut Sans - Alan Boutbien (également sur Polaris) et l'équipage n°3 Karim Filfil - Joseph Eid (sur Buggy).

Cette première journée a été unanimement appréciée autant par les pilotes que par les organisateurs. A l'image de Jean Marc d'Erneville, le

directeur de la course qui a dit sa satisfaction à tous les concurrents. Ou d'André Mathieu, le président de l'Ecurie Sénégal, club organisateur. Selon eux, cette manche de lancement « augure d'une grande saison, aussi bien sur le plan sportif et technique que sur celui de l'esprit qui semble animer tous les acteurs ». Et c'est ce challenge de la mobilisation (toutes les têtes d'affiche ont tenu à s'aligner sur les pistes), la participation et l'esprit sportif qu'il faudra relever tout au long de la saison. Assurément, tout laisse croire que les sports automobiles au Sénégal sont bien partis pour revivre les belles et grandes courses d'antan. Vivement donc la 2ème étape prévue les 24 et 25 janvier sur la Petite Côte.

**B.K.N**

## BASKET MONDIAL DAMES

### Ce sera en Espagne en 2018

(AFP) - L'Espagne, organisatrice de la Coupe du monde de basket masculin cet été, a été choisie pour accueillir le Mondial féminin en 2018, a annoncé hier la Fédération internationale (Fiba). La candidature espagnole a été retenue au détriment de celle d'Israël par 18 voix contre 5, précise la Fiba dans un communiqué. L'édition 2018 de cette compétition sera la toute première à porter l'intitulé

"Coupe du monde", à l'instar de la réforme introduite pour l'épreuve mondiale masculine. Même si la sélection messieurs a échoué à décrocher le titre mondial à domicile cet été, le basket espagnol brille aussi bien chez les hommes que chez les dames, devenues championnes d'Europe 2013 en France puis vice-championnes du monde à l'automne lors du Mondial-2014 en Turquie.

## COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

### Malabo Kings sanctionné

(AFP) - Malabo Kings, un club de basket de Guinée équatoriale, a été sanctionné par la commission technique de la Fiba Afrique pour "fraude sur l'identité de deux joueurs, a-t-on appris hier de source officielle. En conséquence, Malabo Kings qui participe à la 29e Coupe d'Afrique des clubs champions de

basket-ball (messieurs) à Tunis, perd ses deux premiers matches par pénalité face aux Egyptiens du Sporting Alexandrie et aux Angolais de Libolo. Lors de ces deux rencontres, Malabo Kings avait été battu par le Sporting (76-77) avant d'aller gagner contre Libolo (79-69).

Suite à la décision de la Fiba, le

club équato-guinéen, qui avait perdu son 3e match lundi 77 à 63 face aux Tunisiens du Club Africain, se retrouve à la 5ème place du groupe A avec 0 point au compteur. Les deux joueurs fautifs, Santiago Nsué Milam et José Manuel Obiang sont disqualifiés pour la suite de la compétition.

**Office National de l'Assainissement du Sénégal**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE**

Numéro du Marché : AAO /F-UGP-085

Dénomination du Projet : acquisition de 02 véhicules 4x4 station wagon pour le fonctionnement de l'unité de gestion du projet de dépollution du nord de la ville de Dakar.

Nombre d'offres reçues : (03)

- 1. CCBM INDUSTRIE,
- 2. EMG,
- 3 .CFAO MOTORS.


Nom et adresse de l'attributaire provisoire : EMG UNIVERSALAUTO : Avenue Fahd Ben Abdel Aziz x Autoroute Echangeur de Hann

Montant de l'offre retenue : 47 900 000 FCFA HT/HD soit 71 000 000 FCFA TTC

Délai d'exécution : 04 semaines

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du décret 2011-1048 du 27 juillet 2011 portant code Marchés Publics

17 DEC 2014



## AVIS AU PUBLIC

**La société Dakar Dem Dikk met en vente un lot de deux cent quarante-six (246) bus en état de ferraille entreposés aux dépôts de Ouakam, Thiaroye et des véhicules et matériels réformés.**

Le cahier des charges et la liste des lots et des lieux d'entreposage sont disponibles au siège (Bureau de courrier).

**Une visite guidée sera organisée le samedi 20 décembre 2014 à partir de 10 heures au siège.**

Les offres devront être déposées au Bureau du courrier sous plis fermés, **au plus tard le lundi 22 décembre 2014 à 17 heures précises.**

**La Direction Générale**

17 DEC 2014

FOOTBALL LIGUE 2 : 2<sup>EME</sup> JOURNEE

## Dakar Sacré-Cœur s'empare de la tête du classement

Le championnat de Ligue 2 a disputé entre dimanche et mardi les matchs comptant pour sa 2<sup>ème</sup> journée. Et la dernière rencontre, hier, a sorti un nouveau leader au classement avec Dakar Sacré-Cœur (victorieux du Ndiambour) qui a délogé l'Étics de la première place.

Le Dakar Sacré-Cœur est le nouveau leader du championnat national de Ligue 2 qui a disputé hier la dernière rencontre de sa 2<sup>ème</sup> journée. Le Dsc a, en effet, battu le Ndiambour de Louga par 2 buts à 1, après avoir obtenu un nul d'entrée et doit sa position au plus grand nombre de buts marqués. En fait, elles sont quatre équipes à compter le même nombre de points (4) après deux journées. D'abord, l'Étics qui s'était installée sur le fauteuil dès dimanche avec sa victoire sur Dahra sur la marque de 1 à 0 après son nul de la journée initiale. Ensuite, la Renaissance sportive de Yoff et Yeggo ont disposé lundi respectivement de l'Union sportive goréenne (1-0) et du Dakar Université Club (2-1). Avec ces victoires qui s'ajoutent à leurs matches nuls de la première journée, ces quatre équipes constituent le quatuor de tête et devançant au classement un peloton de quatre autres formations qui comptent

3 points avec une victoire et une défaite. Le Bargueth de Kébémér qui a signé la plus large victoire (3-1 contre Cayor Foot) pointe au 5<sup>ème</sup> rang après s'être relevé de la défaite d'ouverture (face au Ndiambour 0-1). Il fait mieux que la Renaissance de Dakar, également revancharde face aux Militaires de l'Asfa qu'elle a battus (2-0) après une défaite en ouverture. Au chapitre des mauvaises performances, le Ndiambour et l'Us Gorée remportent la palme. Leaders au terme d'un tour précédent victorieux, les deux clubs ont été battus et rétrogradés au 7<sup>ème</sup> rang. Les rencontres de cette journée ont été plus fructueuses que lors de la première journée où seules trois succès avaient été enregistrés car, pour ce tour, un seul match nul a été enregistré et quatre formations ont gagné. Dans la course pour la montée, les Etudiants du Duc tardent à décoller dans ce championnat qu'ils ont rejoint cette année après

avoir été relégués. Ils occupent avec les deux promus, Cayor Foot et Asfa, les trois dernières places avec 1 point, comme Dahra. Au regard des performances des uns et des autres, on constate que le championnat est parti pour être très disputé par les différentes équipes. Car à ce stade de la compétition, toutes les formations ont marqué des points. Et les attaquants ont été plus prolifiques avec 14 buts marqués entre dimanche et mardi contre 10 réalisations en entame. L'équipe de Ndar Guedj est la seule formation à n'avoir pas encore trouvé le chemin des filets même si elle n'a pas non plus pris de but, une dernière performance qu'elle partage avec Yeggo. Dakar Sacré-Cœur et Bargueth ont le plus marqué avec trois réalisations chacune.

Ousseynou POUYE

### Les résultats :

As Saloum - Ndar Guedj 0-0 ; Bargueth - Cayor Foot 3-1 ; Étics - Dahra 1-0 ; Yeggo - Duc 1-0 ; Renaissance - Asfa 2-0 ; Rs Yoff - Us Gorée 2-1 ; Dakar Sc - Ndiambour 2-1.

## MATCH AMICAL CE SOIR A L. S. SENGHOR

### Les « Lionceaux » défient les « Eléphants »

L'équipe nationale U20 du Sénégal poursuit la préparation de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qu'elle accueille au mois de mars prochain. Un peu plus d'une semaine après le Mémorial Mawade Wade perdu face aux « Aiglons » du Mali, les « Lionceaux » retrouveront la Côte d'Ivoire ce soir pour un autre match de préparation. Les deux formations doivent se retrouver encore vendredi

prochain pour un second match. En regroupement depuis lundi, les hommes de Joseph Koto vont tenter ainsi de relever la tête après le revers en finale du Mémorial Mawade Wade (0-0 et 4-5 aux tirs au but). Le match est prévu à partir de 17 heures au stade Léopold Sédar Senghor. La Can U20 est prévue du 8 au 22 mars prochain.

W. J. SAMBOU

Université Cheikh Anta Diop

Ecole Supérieure Polytechnique



## APPEL A CANDIDATURE

L'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) lance un appel à candidature pour un poste de maître en Taekwondo ayant des connaissances en sécurité.

- **Nature du poste** : Agent administratif.
- **Diplôme requis** : Minimum Baccalauréat
- **Taekwondo** : Minimum Certificat international en Taekwondo 1er Dan
- **Mission** : Encadrement de l'Equipe de Taekwondo de l'ESP et Chargé du Bureau de la Sécurité.
- **Age** : Moins de quarante ans
- **Anglais** : Connaissance souhaitée
- **Sécurité** : Attestations d'expérience dans la Sécurité
- **Dossier de candidature** : lettres de motivation, curriculum vitae, photo d'identité, copie légalisée des attestations et diplômes, extrait de naissance, à déposer au **Secrétariat de Monsieur le Directeur de l'ESP**, au plus tard le **09 janvier 2015 à 12 heures**.

TENNIS OPEN DE DAKAR

## Souleymane Diallo et Yannick Languina encore battus



Yannick Languina (de dos) n'a pas fait le poids face au Serbe Djere

Pas de rachat pour les Sénégalais dans cette deuxième semaine de l'Open international de tennis de Dakar. Souleymane Diallo et Yannick Languina ont encore été tous battus. Face au Sud-africain Joshua Chetty qui avait sorti Ahmadou Bamba Ndiaye lors de la première semaine, Diallo n'a pas pu résister. Il s'est incliné en deux sets (6-4 ; 6-0). Languina, lui n'a toujours pas réussi à décrocher une victoire dans ce tournoi. Défait lors de la première semaine par l'Indien Suraj Prabodh, il a encore perdu hier lors de sa confrontation avec le Serbe Laslo Djere en deux sets (6-2, 6-2).

Les Sénégalais ont ainsi fait jeu blanc dans cet Open de Dakar avec aucune victoire, ni en simple ni en double. L'année passée, Daouda Ndiaye, qui n'a pas participé à la précédente édition, avait réussi à passer le premier tour. L'Open de tennis de Dakar se poursuit avec les quarts et demi-finales et la finale prévue pour le 20 décembre.

**Résultats Simples Messieurs** : Tom Jomby (Fra) bat Romain Sichez (Fra) : 6-0, 6-1 ; Alexandre Folie (Bel) bat Hervé Achandie : 6-2, 6-0 ; Laslo Djere (Serb) bat Yannick Languina (Sen) : 6-2, 6-2 ; Kris Van Wyk (Rsa) bat David Chaplefeh Forchap (Ger) : 2-6, 6-2, 6-4 ; Joshua Chetty (Rsa) bat Souleymane Diallo (Sen) : 6-4, 6-0 ; Grégoire Barrère (Fra) bat Goran Macovic (Srb) : 6-1, 6-2 ; Paul Monteban (Ned) bat Victor Girat Magin (Fra) : 6-2, 6-2 ; Duncan Mugabe (Uga) bat Pierre Durati (Fra) : 6-2, 6-4

ATHLETISME MARATHON

## 2 athlètes kényanes suspendues pour dopage

(AFP) - 2 marathoniennes kényanes, Viola Kimetto et Joyce Kiplimo, ont été suspendues 2 ans pour dopage après avoir été contrôlées positives à la norandrostérone (anabolisant), a annoncé hier la Fédération kényane d'athlétisme (Ak). Ces suspensions font suite à la révélation choc en octobre du contrôle positif à des substances interdites de la Kényane Rita Jeptoo, considérée comme la meilleure marathonnienne au monde. Kimetto, 33 ans, a été contrôlée positive à cette hormone interdite lors d'un test urinaire au marathon de Macao le 1er décembre 2013. "Après les auditions et les évaluations des détails du cas, en consultation avec la Fédération

internationale d'athlétisme (Iaaf), Kimetto (...) a été suspendue pour 2 ans", a indiqué Ak dans un communiqué.

Kiplimo, 26 ans, a également été contrôlée positive à la même substance au semi-marathon de Yangzhou en Chine en avril. De son côté, Jeptoo est dans l'attente, cette semaine, des résultats de l'analyse de son échantillon B qui, s'ils devaient confirmer le contrôle positif initial, seraient synonymes de suspension. Enfin, 5 autres athlètes comparaitront jeudi devant la commission médicale et antidopage de la Fédération kényane pour raisons disciplinaires à la suite de soupçons de dopage.

FIFA

## L'appel de Michael Garcia contre la synthèse faite de son rapport a été rejeté



La Commission de recours de la Fifa a estimé hier irrecevable l'appel de Michael Garcia contre la synthèse rédigée à partir de son rapport portant sur l'attribution des Mondiaux 2018 et 2022.

Ce document rédigé par Hans-Joachim Eckert, président de la chambre de jugement de la commis-

sion d'éthique, conclut que l'attribution des compétitions à la Russie et au Qatar n'avait pas lieu d'être remise en cause, malgré des éléments douteux « de portée très limitée » mis en avant dans le rapport de M. Garcia, président de la chambre d'instruction de la commission d'éthique de la Fifa.

## FOOTBALL

# Thierry Henry quitte le terrain pour devenir consultant Tv



(AFP) - L'ex-international français Thierry Henry (123 sélections) a annoncé hier sur son compte Facebook sa décision de quitter le football pour devenir consultant auprès de la chaîne de télévision britannique Sky Sports. "Après 20 ans sur le terrain, j'ai décidé de quitter le football professionnel", explique le désormais ex-attaquant des New York Red Bulls, son dernier club. "Ce fut un voyage incroyable", ajoute "Titi" Henry, en remerciant les suppor-

teurs et ses anciens partenaires des clubs de Monaco, de la Juventus Turin, d'Arsenal et du Fc Barcelone. "Il est temps pour moi de prendre un chemin différent dans ma carrière et je suis heureux d'annoncer que je vais retourner à Londres et rejoindre Sky Sports", avec qui "je vais partager (...) mon expérience avec vous les gars au cours de ces années", ajoute Thierry Henry dans son communiqué. Pas de dernière pige sur le terrain donc pour Henry, déjà privé

d'une apothéose en championnat nord-américain (Mls) avec une élimination en demi-finale face aux New England Patriots, fin novembre. L'attaquant de 37 ans n'aura donc jamais remporté la Mls Cup, le titre suprême aux Etats-Unis où depuis son arrivée chèrement monnayée en 2010, il a inscrit 51 buts en 122 matches, avec 41 passes décisives.

Vu son attachement viscéral à Arsenal, le club où il est toujours révérend pour avoir marqué 226 buts entre 1999 et 2007 et deux de plus lors d'une pige en 2012, il aurait pu s'offrir une dernière séance sur la pelouse de l'Emirates Stadium londonien, voire y préparer une éventuelle reconversion comme entraîneur.

Mais ce sera donc la télévision pour le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France, sacré champion du monde en 1998 et roi d'Europe en 2000. "J'espère que vous avez autant pris de plaisir à me regarder que j'en ai pris à jouer, rendez-vous de l'autre côté", conclut l'ancien N.14 d'Arsenal sur sa page Facebook, qui répond donc aux sirènes des chaînes de télévision britanniques où il retrouvera des journalistes avec qui ses relations n'ont pas toujours été des plus sereines, notamment après cette fameuse main volontaire contre l'Irlande qui avait qualifié l'équipe de France pour le Mondial-2010 en Afrique du Sud.

## FRANCE - COUPE DE LA LIGUE

## Paris sommé de réagir, choc Lyon-Monaco

(AFP) - Battu à deux reprises en une semaine, le Paris SG, tenant du titre, navigue en plein doute et se doit de réagir aujourd'hui à Ajaccio en 8e de finale de la Coupe de la Ligue, également marqué par un choc entre Lyon et Monaco. Les défaites concédées face au Fc Barcelone au Nou Camp en Ligue des champions (3-1) et à Guingamp (1-0) ont alourdi le climat parisien et c'est avec une réelle pression

que le double champion de France se rend en Corse pour tenter d'éteindre quelque peu l'incendie. Laurent Blanc a annoncé son intention de faire tourner son effectif à 3 jours d'un rendez-vous crucial en championnat contre Montpellier au Parc des Princes, samedi. A un point du leader marseillais, le Psg se raccroche à une petite lueur d'espoir pour coiffer sur le poteau son grand rival à mi-saison et ainsi éloi-

gner le spectre de la crise.

**Le programme (en heures Gmt)**  
**Hier** : Bastia - Caen 3 - 1 (AP) ; Nantes - Metz 4 - 2 (AP)

**Aujourd'hui 17h40** Lorient - Saint-Etienne ; 20h00 Rennes - Us Créteil-Lusitanos (2e division) ; Ajaccio (2e division) - Paris SG ; Arles-Avignon (2e division) - Guingamp ; Lille - Bordeaux ; Lyon - Monaco

## ITALIE

## Pirlo élu meilleur joueur pour la 3e année d'affilée



(AFP) - Le milieu de terrain de la Juventus Turin Andrea Pirlo a été élu meilleur joueur du championnat d'Italie 2013-2014, une récompense qu'il reçoit pour la 3e année consécutive, lundi lors d'une soirée de gala organisée par le syndicat des joueurs italiens (Aic).

"C'est toujours un plaisir de gagner cette récompense", a déclaré Pirlo, âgé de 34 ans, qui a rejoint les "Bianconeri" il y a trois saisons en provenance de l'Ac Milan où il avait joué 10 années. Cette saison, pour son 100e match de Ligue des champions,

Pirlo a marqué sur coup-franc son premier but en C1 sous les couleurs de la Juve lors de la victoire (3-2) contre l'Olympiakos en phase de poules. Antonio Conte a reçu le titre de meilleur entraîneur pour avoir mené la Juve à un 3e titre de champion consécutif la saison dernière avant de prendre la direction de la sélection italienne. La saison dernière, la Juventus Turin a remporté son 30e titre de champion d'Italie en inscrivant un record de 102 points, et a atteint les demi-finales de l'Europa League.

## CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

## Le Bayern encore et toujours

(AFP) - Le Bayern Munich, avec Ribéry passeur sur le 100e but de Robben, a logiquement disposé de Freiburg (2-0), pour sa dernière apparition de l'année devant son public, hier, lors de la 16e journée de Bundesliga. Invincibilité préservée, 13e victoire, 100e but de Robben pour le 50e match en Bundesliga de Guardiola : l'Allianz Arena avait toute les raisons de fêter ses champions d'Automne !

Avec provisoirement 12 points d'avance sur Wolfsburg, en déplacement aujourd'hui à Dortmund, le +Rekordmeister+ donne des arguments à ceux qui estiment que cette domination outrancière est dommageable pour la Bundesliga. Avec seulement 3 buts depuis le début de saison, l'équipe de Guardiola a battu le record de Stuttgart qui n'avait cédé que quatre fois en 16 journées lors de la saison 2003-04.

## Résultats de la 16e journée

**Hier** : Bayern Munich - Freiburg 2 - 0 ; Hanovre - Augsburg 2 - 0 ; Hambourg - Stuttgart 0 - 1 ; Cologne - Mayence 0 - 0

## Programme du jour (19h00 Gmt)

Dortmund - Wolfsburg ; Mönchengladbach - Werder Brême ; Hoffenheim - Bayer Leverkusen ; Francfort - Berlin ; SC Paderborn - Schalke 04

## MONDIAL DES CLUBS Le Real Madrid bat Cruz Azul 4-0 et va en finale



Sergio Ramos ouvre la marque pour le Real à la 15e minute.

(AFP) - Le Real Madrid, champion d'Europe, s'est qualifié pour la finale du Mondial des clubs de football en dominant facilement les Mexicains de Cruz Azul 4 à 0 (mi-temps : 2-0), lors de la première demi-finale disputée hier soir à Marrakech, au Maroc. Le leader de

la Liga, qui enchaîne par la même une 21e victoire de rang toutes compétitions confondues, affrontera samedi le vainqueur de la seconde demi-finale qui opposera ce soir les Argentins de San Lorenzo aux Néo-Zélandais d'Auckland City.

## NEWCASTLE

## Pardew ne veut pas de Ben Arfa en janvier



Alan Pardew, manager de Newcastle, ne veut pas réintégrer Hatem Ben Arfa à l'équipe en janvier après l'arrêt de son prêt à Hull City.

Hatem Ben Arfa semble être devenu indésirable aux yeux de plusieurs personnes en Premier League. Prêté jusqu'à la fin de la saison à Hull City, le Français devrait quitter son club actuel plus tôt que prévu comme le souhaite Steve Bruce, le manager. Ce dernier souhaite en effet mettre fin au prêt plus tôt que prévu en raison du comportement du Français, écarté du groupe des Tigers depuis son remplacement après 35 minutes de jeu face à Manchester United (défaite 3-0) le 29 novembre dernier.

Problème, Newcastle, le club à qui il appartient et où il sera en fin de contrat en juin prochain, ne veut pas le récupérer en janvier. « Il ne reviendra pas ici, c'est tout ce que je peux dire », a balancé Alan Pardew, manager des Magpies hier en conférence de presse. Le milieu offensif de 27 ans devra donc vite se mettre en quête d'un nouveau club pour terminer la saison en prêt. Mais qui veut encore de l'international français ?

## ANGLETERRE : LEAGUE CUP

## Chelsea OK, Southampton out



Fortunes diverses pour les clubs de Premier League hier soir en quarts de finale de la League Cup. Chelsea s'est imposé tranquillement (3 - 1) sur la pelouse de Derby County (D2) grâce à des réalisations signées Hazard (23e), Filipe Luis (d'un superbe coup franc, (57e) et Schürle (82e). Les Blues ont toutefois perdu Kurt Zouma et Didier Drogba, tous deux titulaires, sur blessures. Le jeune défenseur français a même dû quitter le terrain sur une ci-

vière après un choc à la tête avec Petr Cech, qui lui a valu de passer de longues minutes au sol.

En revanche, Southampton, qui restait déjà sur trois revers consécutifs en Championnat, s'est encore incliné sur le terrain de la modeste formation de Sheffield United (0-1), et confirme donc son mois de décembre très difficile après un début de saison canon qui avait vu les Saints se hisser à la 2e place de la Premier League.

FOOTBALL CAN 2015 - PREPARATION

## Sénégal : Les « Lions » ont choisi El Jadida au Maroc

« On va se préparer au Maroc à partir de début janvier. Les joueurs seront rassemblés d'abord à Dakar et ensuite on regagnera le Maroc pour rentrer de plain-pied dans la préparation, et après se rendre en Guinée équatoriale »

Alain Giresse, le sélectionneur national des « Lions », a levé le coin de voile qui entourait encore le lieu de préparation de l'équipe du Sénégal, en direction de la Can de football (Guinée équatoriale, du 17 janvier au 8 février 2015). Il y a quelques jours, il avait laissé entendre que son équipe ne se préparerait pas à Dakar, encore moins en Europe. On le voyait dès lors camper avec son monde quelque part en Afrique centrale,

non loin du futur théâtre des opérations. Mais voilà, il a opté pour El Jadida au Maroc qui, selon lui, « est un endroit calme, serein, qui va permettre de mettre les joueurs dans les meilleures conditions ». Giresse qui s'exprimait au micro de nos confrères de la Rts (radio), s'est dit convaincu de trouver sur place de « bonnes » conditions climatiques qui permettront à son groupe de faire « un bon travail ».

Selon lui, en effet, « il fera 16 ou 18 degrés au Maroc et à Mongomo nous serons en altitude. Et si les températures tombent, elles seront à 20 ou 22 degrés ». Giresse a reconnu avoir choisi El Jadida et sa température plutôt fraîche pour ne pas

mettre les joueurs « dans des conditions extrêmes sous prétexte que la compétition va se dérouler dans des conditions difficiles ». Or, au Royaume chérifien, son groupe bénéficiera de « conditions climatiques qui permettent de bien travailler et de récupérer ».

La question du lieu réglée, il reste celle des sparring-partners. Et Alain Giresse espère que le Gabon (qu'il a déjà eu à entraîner) qui sera à la même période au Maroc lui donnera « l'éventualité d'avoir une opposition ». Il a préféré parler de « opposition » car, pour lui, il s'agit davantage de « mettre en place notre collectif et non pas de créer un match pour s'évaluer ».

## Congo - Cap-Vert, le 10 janvier à Dakar

A défaut de voir leurs « Lions » à l'œuvre à L.S. Senghor avant leur départ pour la Guinée équatoriale, les fans de foot sénégalais pourront se rabattre sur le match amical de préparation Congo - Cap-Vert qui se jouera à Dakar, le 10 janvier. Sur la route du retour en Can après 15 ans d'absence, les « Diables rouges » du Congo ont choisi de venir se préparer au Sénégal, à partir du 2 janvier. Leur

coach, Claude Le Roy, ancien sélectionneur des « Lions » du Sénégal, retrouvera donc un stade L.S. Senghor qu'il connaît très bien. Et ses joueurs pourront fourbir leurs armes loin de leurs « voisins » de la Cemac (Guinée équatoriale et Gabon) avec lesquels ils partagent le Groupe A, en plus du Burkina Faso. Quant aux « Requins bleus » du Cap-Vert, ils seront comme à domicile à Dakar où ils comptent de

nombreux compatriotes et pourront bien se mettre dans le bain de la compétition finale. Qualifiés au second tour pour leur première participation à la Can, l'année dernière en Afrique du Sud, les Insulaires chercheront à faire aussi bien cette fois. Mais ils auront fort à faire face à la Rd Congo, à la Zambie et à la Tunisie qu'ils croiseront dans le Groupe B.

(Avec APS)

## L'Afrique du Sud et le Gabon au menu des « Aigles » du Mali

Les « Aigles » du Mali ont choisi de se préparer à Bitam au Gabon, en direction de la prochaine Can. Les hommes du Franco-polonais Henryk Kasperczack ont déjà à leur programme deux rencontres pour régler leurs automa-

tismes : le 9 janvier contre l'Afrique du Sud (future adversaire du Sénégal dans la Poule C) et le 12 contre le Gabon.

A rappeler que le Mali est dans une poule D de feu aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Cameroun.

## GALA DE L'ANPS, DIMANCHE PROCHAIN AU GRAND THEATRE NATIONAL

### Sous le signe de l'excellence

Pour son 9e gala qui honore les meilleurs sportifs du pays, l'Association nationale de la presse sportive (Anps) entend faire les choses en grand. L'événement se tiendra dimanche prochain 21 décembre à partir de 16h, au Grand Théâtre national de Dakar, et les journalistes sportifs sénégalais profiteront de l'occasion pour faire la promotion de l'excellence. Le mot est bien trouvé puisque ce sont les meilleurs sportifs des différentes disciplines qui seront primés.

Et pour le président de l'Anps, Mamadou Koumé, qui s'exprimait au cours d'un point de presse tenu hier dans les locaux du groupe Sud Communication, « ce sera la fête du sport, car ce sera pour nous l'occasion d'honorer les sportifs qui se sont véritablement illustrés sur les stades du Sénégal et en dehors. Nous voulons, en fait, récompenser les sportifs ; et l'esprit du gala, c'est de fêter les lauréats et ceux qui ont marqué le sport sénégalais », a-t-il souligné. Parmi les heureux élus, on peut citer Sadio Mané (ballon d'or), Ibrahima Diop (Diaraf/Maroc) meilleur joueur local, Gorgui Sy Dieng (basket) et Serigne Dia dit Bombardier (Lutte). Au rayon des anciennes gloires, également figurent



Les responsables de l'Anps, lors de leur face-à-face avec la presse, hier.

Fatou Cissokho (athlétisme), Ibrahima Coulibaly (ancien footballeur et buteur de l'Asfa avec 43 buts), Mor Sina Seck (Jockey, hippisme), Oumar Guèye Samb (ancien footballeur), Mbaye Guèye Tigre de Fass (Lutte).

A titre posthume, seront honorés le parrain Maguette Diack, premier président de la Fédération sénégalaise de football, Xavier Boissy (ancien président de la fédération de judo), Ousmane Ndiaye (ancien directeur de cabinet du ministère des Sports), Garang Coulibaly (expert sportif) et Ababacar Ndir, ancien président de la Fédération sénégalaise de football qui avait proposé à la Caf l'intégration des joueurs expatriés dans les équipes nationales. Enfin, l'arbitre assistant sénégalais Djibril Camara qui avait été sélectionné pour la coupe du monde 2014

et le ministre de la Santé, Eva Marie Colle, ancienne basketteuse qui sera primée comme personnalité publique sportive. En somme, comme l'a indiqué le président de l'Anps, l'édition de cette année sera celle de tous ceux qui ont marqué le sport sénégalais.

L'édition 2014 promet d'être une belle fête, même si Mamadou Koumé reconnaît que le budget n'est pas encore bouclé. « Nous avons tablé sur un budget de 20 millions de FCfa, mais au moment où je vous parle, il n'est pas encore bouclé et nous attendons toujours la réaction de l'Etat et de certains autres sponsors », a-t-il précisé. Pour une manifestation qui sera diffusée en direct sur la 2Stv, les choses doivent bouger afin que l'éclat attendu soit perçu à tous les niveaux.

C. F. KEITA

## CHAMPIONNAT DE L1

### L'heure de la relance pour Alassane Diallo du Diaraf

Il a fait les beaux jours de l'Atlantique Keur Ndiaye Lô, mais c'est à l'Us Gorée qu'il a explosé. Aujourd'hui, Alassane Diallo a rejoint le Diaraf pour se relancer après une saison ratée au Mas de Fès (élite marocaine). Et l'ancien attaquant insulaire est plus ambitieux que jamais.



Alassane Diallo (en blanc, en arrière-plan) tarde encore à trouver le bon rythme. A l'image de son club, le Diaraf en difficulté en ce début de saison.

La chance a semblé lui avoir souri, mais le destin s'en est mêlé avec cruauté. Il lui aura joué un sale tour. Arrivé au Mas de Fez, club de première division marocaine, avec l'espoir fou de voir sa carrière prendre son envol, Alassane Diallo est vite tombé de son piédestal. Un rêve d'étoiles qui vire au cauchemar. Un épisode aussi sombre que pénible que l'ancien attaquant de l'Us Gorée ne met pas de voile pour l'évoquer. « Je ne vais pas vous mentir, mon transfert au Mas de Fès a été un échec. Ça ne s'est pas passé comme je l'espérais. J'ai vécu des moments vraiment difficiles là-bas. Mais, cela fait partie de la carrière d'un joueur. On connaît des hauts et des bas, mais cela ne doit jamais nous décourager », consent-il avec beaucoup de philosophie. « Je ne regrette rien cependant. Même si je n'ai pas réussi à m'imposer, j'ai quand même beaucoup appris de ce passage. Il m'a beaucoup forgé et cela me servira pour la suite de ma carrière », poursuit l'attaquant, aujourd'hui sociétaire du Diaraf, et dont les statistiques en disent long sur les raisons de la rupture du contrat qui le liait avec le club marocain. En deux saisons, il n'a disputé que 17 matches et n'a marqué que 4 petits buts, des chiffres bien en deçà des attentes des dirigeants de l'équipe avec laquelle il s'était engagé à l'été 2012.

Après cette obscure parenthèse, l'international sénégalais a donc décidé de rompre son bail à six mois de l'échéance. L'heure de se relever et de se lancer dans une nouvelle aventure. Pas à l'Us Gorée, club qui l'a révélé mais qui évolue actuellement en Ligue 2. Il lui fallait un club plus huppé, capable de lui offrir les moyens de sa revanche devant la cruauté du destin. Alors que la nouvelle de son retour à la maison n'a pas laissé insensible les équipes de Ligue 1, les calculs ont mis le Diaraf en tête de liste des pistes. Pour Alassane Diallo, il ne pouvait y avoir meilleur choix que d'atterrir dans le club le plus prestigieux du Sénégal. « Les dirigeants du Diaraf ont été les premiers à me contacter. Outre cela, tout le monde sait que c'est un grand club qui joue toujours les premiers rôles en championnat. Si j'ai accepté de m'engager avec le club c'est que je suis sûr qu'il peut m'offrir les chances de relancer ma carrière et d'atteindre mon objectif qui est de remporter au moins le titre », explique-t-il.

« Terminer meilleur buteur »

Lié au club de la Médina pour une année, le buteur de 25 ans espère marquer son retour plus qu'il l'a fait avec l'Us Gorée, formation pour laquelle il a marqué 33 buts en 3 saisons, des performances qui lui avaient d'ailleurs valu d'être convoqué en équipe nationale pour le match amical face à l'Afrique du Sud, à Durban le 29 février 2012. Vainqueur du tournoi de l'Uemoa en 2011 avec une Tanière locale où évoluaient des joueurs comme Baye Oumar Niasse, Ciré Dia, Asse Mandaw Sy ou encore Stéphane Badji (auteur du but victorieux de la finale 1-0 devant le Mali), Alassane Diallo veut rattraper le temps perdu. En débarquant au Diaraf, il s'est fixé un objectif clair : marquer la saison et reprendre le chemin de l'exil. « Les attaquants ne sont jugés que sur la base de leurs réalisations. Mon objectif n'est pas seulement de remporter le championnat, mais aussi de terminer meilleur buteur du championnat. Je ne me fixe pas de limite, je veux juste marquer beaucoup de buts et décrocher un nouveau contrat avec un grand club », espère-t-il.

Mais, le retour en Ligue 1 n'a pas démarré de la meilleure des manières pour le nouvel attaquant des « Vert et blanc » qui n'a pas encore trouvé le chemin des filets après deux journées de championnat. Les choses ne se présentent pas au mieux pour son équipe qui a concédé deux défaites. Mais, « rien d'alarmant », calme-t-il.

Wahany Johnson SAMBOU

Forum des investisseurs en microfinance

16 et 17 2014 DECEMBRE 1<sup>ère</sup> édition

La microfinance au service de l'Emergence

BIMAO, BNDE, ICTISN, Desjardins Développement international, OIKO CREDIT